

**Participation citoyenne des associations de femmes burkinabé à la lutte  
contre l'extrémisme violent au Burkina Faso**

Mémoire présenté par  
**Rachidatou Kaboré**

Comme exigence partielle de la  
**Maîtrise en sciences sociales du développement**

Sous la direction de  
**Dimitri della Faille, professeur**

Département des sciences sociales  
Université du Québec en Outaouais

Avril 2026

## Remerciements

Je remercie vivement en premier lieu le département des sciences sociales et l'ensemble de mes professeurs pour la qualité des enseignements et des échanges qui ont nourri ce mémoire, avec une gratitude particulière à mon directeur de recherche, Dimitri della Faille, dont les encouragements, la confiance, l'humanisme, la disponibilité, l'accompagnement bienveillant et les conseils éclairés ont été déterminant pour la concrétisation de ce travail. Je tiens également à le remercier pour la bourse Aurore Boréale, dont il est le donateur à l'intention des étudiantes et étudiants de deuxième cycle, et dont j'ai eu l'honneur d'être la récipiendaire à l'automne 2025.

Ma reconnaissance va également à ma famille, mes frères et sœurs, piliers constants, et à ma tante madame Boudo/Simporé Koumbou, dont le soutien m'a ouvert la voie vers le Canada. Et je dédie ce travail à la mémoire de mes parents disparus, sources de force et d'inspiration, et à ma fille, Sango Hidaya Toyou, ma lumière et ma raison de persévérer.

Je remercie chaleureusement les répondantes, notamment les associations de femmes burkinabè qui m'ont consacré de leur temps et ont partagé avec moi leurs riches expériences ; ainsi que Monsieur Kaboré Saïdou pour son appui dans la recherche des associations, dont l'aide précieuse a été essentielle à la réalisation de ce travail.

Ma gratitude va également à l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires (OCCAH) pour l'octroi de la bourse et à l'UQO pour les bourses d'exemption qui m'ont été accordées; des appuis décisifs ayant permis la poursuite sereine de mes études.

Merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, ainsi qu'à mes amis et collègues dont la présence et les élans de solidarité ont jalonné ce parcours et ont fait de mon expérience à l'UQO un moment inoubliable et profondément humain.

Enfin, je ne saurais conclure sans un témoignage de gratitude à Abdoulaye Dianda, dont les encouragements constants m'ont aidée à accélérer la rédaction et à garder le cap, me rappelant avec justesse mes devoirs.

## Liste des acronymes

AGR :	Activités génératrices de revenus
AQMI :	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CER :	Comité d'éthique de la recherche
CFA :	Franc des colonies françaises d'Afrique
CNSEF :	Commission nationale de suivi de la mise en œuvre des engagements du Burkina Faso en faveur de la femme.
CVE :	Countering Violent Extremism (lutte contre l'extrémisme violent)
DGPEF :	Direction générale de la promotion de l'entrepreneuriat féminin
DIC :	Dialogue inter-congolais
EI :	État islamique
EIGS :	État islamique dans le Grand Sahara
FDS :	Forces de défense et de sécurité
GIA :	Groupe islamique armé
GSIM :	Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans
GSPC :	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCR :	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFD :	Intégration des femmes dans le développement
MNLA :	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
ONG :	Organisation non-gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies

OTAN :	Organisation du traité de l'Atlantique nord
P/CVE :	Preventing and Countering Violent Extremism (prévention et lutte contre l'extrémisme violent)
PIB :	Produit intérieur brut
PDI :	Personnes déplacés internes
PNDES :	Programme national de développement économique et social
PNG :	Programme national genre
PPR2 :	Programme pluriannuel de résilience en éducation d'urgence 2
RDC :	République démocratique du Congo
RSP :	Régiment de sécurité présidentiel
RTB :	Radiodiffusion télévision du Burkina
SIG :	Service d'information du gouvernement
SP/CONAP :	Secrétariat permanent du conseil national pour la promotion du genre
UE :	Union européenne
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM :	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USIP :	United States Institute of Peace (Institut des États-Unis pour la paix)
VBG :	Violence basées sur le genre
VIH :	Virus de l'immunodéficience humaine
WPS :	Women Peace Security (Femmes Paix Sécurité)

## **Liste des tableaux**

Tableau 1. Récapitulatif des entretiens	83
Tableau 2. Récapitulatif des apprentissages	138

## **Liste des illustrations**

Illustration 1. Carte du Burkina Faso	17
Illustration 2. Carte des circonscriptions administratives et des collectives territoriales du Burkina Faso (2014)	85
Illustration 3. Carte des provinces et régions du Burkina Faso	85
Illustration 4. Carte des groupes ethniques du Burkina Faso	86

# Table des matières

Remerciements.....	1
Liste des acronymes .....	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des illustrations .....	5
Résumés .....	10
Résumé en français .....	10
Résumé en anglais.....	11
1. Introduction.....	12
2. Problématique .....	15
2.1 Contextualisation .....	15
2.1.1 <i>Les dynamiques internationales et régionales de l'émergence de l'extrémisme violent au Sahel</i> .....	15
2.1.2 <i>L'entrée de l'extrémisme violent au Burkina Faso</i> .....	18
2.1.3 <i>Les facteurs socio-économiques</i> .....	19
2.1.4 <i>Les facteurs politiques</i> .....	20
2.1.5 <i>Les facteurs idéologico-religieux</i> .....	22
2.1.6 <i>Les facteurs ethno-identitaires</i> .....	23
2.2 Revue de la littérature .....	25
2.2.1 <i>Mécanismes institutionnels et reconnaissance internationale du rôle des femmes dans la résolution des conflits</i> .....	26
2.2.2 <i>Littérature sur les obstacles multidimensionnels à la participation des femmes dans les processus de paix</i> .....	27
2.2.3 <i>Littérature sur les rôles des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent</i> .....	30

2.2.4 Littérature sur l'implication des femmes dans les groupes extrémistes .....	32
2.2.5 Initiatives communautaires féminines et bonnes pratiques en matière de participation au processus de paix .....	34
2.2.6 Littérature sur la situation des femmes en cas de conflit, résilience et expériences de vie .....	35
2.2.7 Les approches critiques sur l'implication des femmes dans le processus de paix .....	38
2.2.8 Solutions et leviers pour l'implication durable des femmes dans les processus de paix.....	42
2.2.9 Littérature sur les femmes et l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne	43
2.3 Justification, pertinence et contribution de la recherche.....	46
2.3.1 Justification et pertinence sociale du sujet .....	46
2.3.2 Contribution attendue de la recherche .....	50
2.4 Questions de recherche .....	51
2.5 Formulation des hypothèses.....	52
3. Cadre conceptuel et théorique.....	53
3.1 Définition des concepts.....	53
3.1.1 Extrémisme violent.....	53
3.1.2 Participation citoyenne.....	56
3.1.3 Rôles sexospécifiques.....	58
3.2 La théorie de l'empowerment.....	60
3.3 Établissement des liens entre les concepts .....	65
4. Cadre méthodologique .....	66
4.1 Description de la méthode de recherche .....	66
4.2 Techniques d'échantillonnage .....	68

4.3 Stratégie de recherche .....	70
4.4 Technique de collecte de données.....	71
4.5 Traitement et analyse des données.....	72
4.6 Considérations éthiques .....	73
4.7 Déroulement des entrevues .....	74
4.8 Difficultés de collecte des données et sur le terrain.....	75
5. Présentation des données et des résultats .....	76
5.1 Profils des associations participantes interviewées.....	76
<i>Association 1</i> .....	77
<i>Association 2</i> .....	77
<i>Association 3</i> .....	78
<i>Association 4</i> .....	78
<i>Association 5</i> .....	79
<i>Association 6</i> .....	80
<i>Association 7</i> .....	80
<i>Association 8</i> .....	81
<i>Association 9</i> .....	82
<i>Association 10</i> .....	82
5.2 Présentation des résultats .....	86
5.2.1 <i>Participation citoyenne</i> .....	87
5.2.1 <i>Extrémisme violent</i> .....	92
5.2.3 <i>Rôles sexospécifiques</i> .....	119
5.3 Conclusion de la présentation des résultats .....	126
6. Discussion.....	127

6.1 Les données face aux théories.....	127
6.2 Mise à l'épreuve des hypothèses.....	130
6.2.1 <i>Mise à l'épreuve de l'hypothèse 1</i> .....	130
6.2.2 <i>Mise à l'épreuve de l'hypothèse 2</i> .....	131
6.3 Discussion des éléments inattendus, des apports et des contraintes .....	133
6.3.1 <i>Ambivalence des rôles féminins</i> .....	134
6.3.2 <i>Centralité du relèvement psychosocial communautaire</i> .....	134
6.3.3 <i>Contraintes</i> .....	135
6.3.4 <i>Leviers d'action pour renforcer l'impact et atténuer les contraintes</i> .....	136
7. Conclusion .....	140
8. Références bibliographiques.....	144
Annexes.....	154
Annexe A. Prise de contact.....	154
Annexe B. Présentation de la recherche .....	156
Annexe C. Formulaire de consentement.....	158
Annexe D. Approbation éthique .....	162
Annexe E. Guide d'entretien.....	170

# Résumés

## Résumé en français

### Résumé

Les initiatives pacifiques et locales portées par les femmes au sein des associations féminines au Burkina Faso (Afrique de l'ouest) dans la réponse à l'extrémisme violent sont remarquables. Pourtant, ces expériences et contributions sont insuffisamment documentées dans la littérature scientifique. C'est ainsi que ce mémoire souhaite alimenter la documentation en la matière en examinant la participation citoyenne des associations de femmes burkinabè dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent depuis 2016, en un contexte marqué par des déplacements massifs, des fermetures d'écoles et une fragilisation institutionnelle au Burkina Faso. Se basant sur le cadre d'analyse de l'*empowerment* et à la conscientisation, le cadre conceptuel relie pouvoir d'agir, engagement associatif et transformation sociale pour éclairer l'influence des rôles de genre sur les trajectoires de crise et l'efficacité des réponses locales. Dans cette recherche, une démarche qualitative interprétative en étude multi-cas documente les pratiques peu visibles mais stratégiques pour la résilience communautaire. Les résultats montrent un répertoire d'actions contribuant à la coproduction de sécurité et à la cohésion sociale, tout en révélant l'ambivalence de certains rôles féminins nécessitant des approches différenciées de prévention. Les recommandations portent sur plusieurs leviers allant notamment du renforcement institutionnel des réseaux féminins à l'implication d'hommes alliés pour consolider l'espace familial et réduire les risques de recrutement.

**Mots clés** : Participation citoyenne; extrémisme violent; associations de femmes; rôles sexospécifiques.

## Résumé en anglais

### Abstract

Peaceful, locally rooted initiatives carried out by women within associations in Burkina Faso (West Africa) to address violent extremism are remarkable. Yet scholarly work on these experiences and contributions remains limited. This thesis seeks to enrich existing literature by examining the civic participation of Burkinabè women's associations in the prevention and response to violent extremism since 2016, in a national context marked by mass displacement, school closures and weakened institutions. Drawing on empowerment and consciousness-raising frameworks, the conceptual approach connects agency, associative engagement and social transformation to illuminate how gender roles shape crisis trajectories and influence the effectiveness of local responses. Using an interpretive qualitative methodology and a multi-case study design, our research documents practices that are often overlooked yet strategic for strengthening community resilience. The findings of this research highlight a repertoire of actions that contribute to the co-production of security and to social cohesion, while also revealing the ambivalence of certain gendered roles that call for differentiated prevention strategies. Recommendations focus on several avenues, including the institutional strengthening of women's networks and the involvement of male allies to support family stability and reduce risks of recruitment.

**Keywords:** Civic participation; Violent extremism; Women's associations; Gender roles

# 1. Introduction

Au Burkina Faso, depuis 2016, l'escalade des violences a déclenché une crise sociale, freinant l'économie, perturbant les services et affaiblissant les institutions (Sangla et Sana, 2024). Cette détérioration s'est accélérée par des attaques répétées dans le pays (Eizenga, 2019). Elles sont concentrées surtout dans le Nord, l'Est et le Sahel proches du Mali et du Niger, où les groupes armés ont multiplié les attaques en profitant des fragilités régionales (Donko et al., 2024). La Boucle du Mouhoun et le Centre-Nord sont également touchées entraînant un bilan humain préoccupant, touchant autant les civils que les forces de défense et de sécurité (Kéré et Yougbaré, 2022; Bakyono, 2021). Dès 2017, les acteurs internationaux et les autorités sécuritaires burkinabè ont identifié le groupe Ansarul Islam, alors dirigé par Malam Ibrahim Dicko, comme principal responsable de cette crise (Eizenga, 2019). Les conséquences de ces attaques entraînent des déplacements massifs de populations, la fermeture d'écoles dans les zones affectées, et une entrave significative aux efforts de développement national. En effet, en 2021, environ 2 923 écoles étaient fermées, affectant directement 424 014 élèves; en janvier 2022, le total atteignait déjà 3 280 établissements fermés, puis 6 134 en février 2023, dont 456 délocalisées pour des raisons de sécurité, tandis que 7 076 écoles accueillait des élèves déplacés internes pour maintenir la continuité éducative dans l'instabilité (Donko et al., 2024). En réponse à l'insécurité scolaire, le gouvernement burkinabé a mené des actions pour la réouverture des écoles et a été salué par Unicef pour ces efforts (SIG, 2025), et ces mesures ont permis la réouverture d'environ 2 500 écoles sur les deux dernières années. Parallèlement, l'UNICEF a lancé le « Programme Pluriannuel de Résilience en éducation d'urgence 2 (PPR2) » pour trois ans, visant « une éducation de qualité, inclusive, équitable et résiliente » pour 92 386 enfants de 3 à 17 ans, notamment les déplacés internes et les communautés hôtes des régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel (UNICEF, 2025). De plus, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Burkina Faso comptait plus de deux millions de personnes déplacées internes en date du 31 mars 2023 (HCR, 2025). Et grâce aux efforts du gouvernement, « au 30 novembre 2024, ce sont plus de 1.005

637 individus constituant 165 040 ménages qui sont retournés dans 686 localités d'origine », a informé les autorités burkinabés (Diallo, 2024).

Dans ce contexte, les femmes burkinabés ne sont pas restées inactives. Elles ont créé des initiatives locales au sein de leurs associations existantes ou nouvelles pour apporter leur contribution à la lutte contre ce fléau. Malheureusement ces actions ne sont pas beaucoup connues et soutenues. Et malgré la reconnaissance internationale croissante du rôle des femmes dans la paix et la sécurité (Rane, 2023; Namegabe et al., 2012), les travaux spécifiques sur la participation citoyenne des associations de femmes burkinabè dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent demeurent rares et peu outillés empiriquement, ce qui laisse dans l'ombre des pratiques locales pourtant stratégiques pour la résilience communautaire. La littérature recense des avancées normatives (Rane, 2023), des obstacles persistants (structurels, juridiques, institutionnels et socioéconomiques) (Hamdaoui et Hanne, 2006; Moderan, 2023; Mindzie, 2015), ainsi qu'une diversité de rôles féminins allant de la prévention et la médiation (Alonso et al., 2019) jusqu'à des formes d'implication ambivalentes (Saikal, 2016), mais elle documente insuffisamment les dynamiques associatives des femmes au Burkina Faso.

Par ailleurs, étant moi-même originaire du Burkina Faso et témoin direct de la crise sécuritaire de 2015 à 2022 avant d'immigrer au Canada pour poursuivre mes études supérieures, je situe cette recherche dans une double motivation scientifique et civique notamment celle de documenter empiriquement des contributions souvent invisibles des femmes dans la paix et la cohésion sociale au Burkina Faso, et c'est aussi une forme de redevabilité envers mon pays d'origine en éclairant des pratiques de paix et les conditions de leur renforcement par l'action publique et les partenaires du développement. Ainsi, cette recherche a pour objet d'analyser les modes de participation citoyenne des associations de femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso et d'examiner comment les rôles de genre façonnent les trajectoires, les stratégies de lutte et les mécanismes de prévention de l'extrémisme violent. Elle répond aux questions suivantes: quels sont les modes de participation citoyenne des associations de femmes dans cette lutte? En quoi les rôles attribués aux femmes et aux hommes influencent-ils les trajectoires de l'extrémisme

violent et les réponses locales? Deux hypothèses guident notre analyse et sont formulées comme suit : 1) Les associations de femmes mobilisent des modes de participation variés contribuant à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso; 2) Les rôles de genre influencent la dynamique de la crise et l'efficacité des mécanismes de prévention, en renforçant ou limitant l'implication citoyenne.

Le cadre conceptuel articule trois concepts notamment extrémisme violent (distingué du terrorisme et de la radicalisation), participation citoyenne et rôles sexospécifiques et mobilise la théorie de l'*empowerment* (Rowlands, 1997) et la conscientisation (Freire, 2021) pour appréhender l'articulation entre acquisition de pouvoir d'agir, engagement associatif et transformation sociale dans un contexte de violence politique. En complément, la théorie de l'intersectionnalité (Dreij, 2025) a été mobilisée pour expliquer pourquoi certaines personnes peuvent être plus exposées à l'extrémisme violent que d'autres. La démarche méthodologique est qualitative interprétative (Anadón, 2006, p. 15; Savoie-Zajc, 2018; Royer, 2007), en étude multi-cas (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018, p. 296), fondée sur dix entretiens semi-dirigés réalisés en 2024 avec des responsables d'associations dans cinq régions, via un échantillonnage intentionnel complété par boule de neige (Ouellet et Saint-Jacques, 2000, p. 83). L'analyse thématique (Mucchielli et Paillé, 2016) a été conduite sous le logiciel NVivo, en respectant des exigences éthiques adaptées au contexte sensible et en reconnaissant les limites inhérentes aux entretiens à distance.

De ce fait, les apports attendus sont scientifiques et opérationnels notamment combler un déficit empirique sur les pratiques associatives féminines face à l'extrémisme violent au Burkina Faso, rendre audibles des initiatives locales, et produire des éléments d'aide à la décision pour l'État et les partenaires dans un contexte de contraintes sécuritaires et financières avérées. La structure du mémoire est présentée comme suit. La première partie pose la problématique et la revue de littérature; la seconde précise le cadre conceptuel; la troisième explicite le cadre méthodologique; la quatrième présente les associations et les résultats; la dernière vérifie les hypothèses et discute des apports, limites et recommandations.

## 2. Problématique

Dans cette partie, nous commencerons par présenter le contexte d'émergence de l'extrémisme violent au Burkina Faso, qui a suscité l'implication des femmes dans les associations à la recherche de solutions à cette crise. Ensuite, nous dresserons un état de la littérature afin de mettre en lumière la pertinence sociale du sujet, tout en soulignant son importance et son originalité. Enfin, nous formulerons la question de recherche qui guidera notre étude et nos hypothèses.

### 2.1 Contextualisation

La crise sécuritaire qui frappe le Burkina Faso et la région du Sahel est le résultat d'une combinaison complexe de facteurs endogènes (nationaux) et exogènes (régionaux et internationaux). Nous verrons dans un premier temps les facteurs exogènes et dans un second temps les facteurs endogènes qui ont conduit l'émergence de l'extrémisme violent au Sahel et au Burkina Faso.

#### 2.1.1 Les dynamiques internationales et régionales de l'émergence de l'extrémisme violent au Sahel

Sur le plan international, les attentats du 11 septembre 2001 contre les États-Unis ont marqué un tournant majeur, déclenchant une guerre mondiale contre le terrorisme. Les pays occidentaux et d'autres États concernés ont alors pris conscience de la menace posée par Al-Qaeda<sup>1</sup>, Daech<sup>2</sup> et leurs filiales, qui agissent au nom d'une interprétation radicale du «

---

<sup>1</sup> Al Qaeda fondée en 1988 par Oussama Ben Laden et Abdullah Azzam, Al Qaeda visait initialement à libérer le Proche-Orient des forces occidentales. Sa notoriété mondiale a explosé après les attentats du 11 septembre 2001. Affaiblie par les divisions internes, la mort de Ben Laden et la perte de territoires sous les frappes internationales, Al Qaeda a adopté une structure décentralisée avec des filiales régionales (ex: AQMI, Al Shabab) (Diallo, 2020).

<sup>2</sup> Daech (Abréviation du nom arabe de l'organisation terroriste État islamique en Iraq et au Levant (ESIL), est née en 2006 en Iraq comme une branche dissidente d'Al Qaeda « qui a par la suite rompu avec elle à cause de ses méthodes trop violentes surtout dans les attaques contre des civils et des Musulmans Shiites » (Diallo, 2020, p. 50). Daech voulait instaurer « l'État islamique dans la région du Levant qui inclue l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Syrie » suivant une stratégie, inspirée du livre « L'administration de la sauvagerie » d'Abu Bakr

« jihad » troublant ainsi la sécurité nationale et internationale. La mondialisation a accentué l'interdépendance des États, rendant les problèmes sécuritaires, l'extrémisme violent, le terrorisme, les changements climatiques et les pandémies facilement transmissibles d'un pays à l'autre. Cette nouvelle donne explique l'implication de certains États dans des conflits, notamment la guerre contre le régime taliban en Afghanistan, l'intervention américaine en Irak contre Saddam Hussein puis contre Daech, et enfin la guerre de la coalition internationale contre Daech en Irak et en Syrie (Diallo, 2020, p. 30).

En outre, selon les études menées par (Morin et al., 2021) l'extrémisme islamiste, d'abord apparu au Moyen-Orient et dans le monde arabo-musulman, a fait de nombreuses victimes dans des zones de conflit comme l'Irak, l'Afghanistan, le Pakistan, la Syrie, le Yémen et la Libye. Il s'est ensuite propagé en Afrique, débutant par l'Algérie, puis touchant le Nigeria, la Somalie, le Mali et, progressivement, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, sur le plan régional, deux grandes crises expliquent la situation actuelle au Sahel.

En premier lieu, la guerre civile algérienne des années 1990, l'une des plus sanglantes en Afrique, a vu la transformation du Groupe Islamique Armé (GIA) en Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) en 1998. Ce groupe a pénétré le nord du Mali en 2003, qu'il contrôlera neuf ans plus tard. Devenu en 2007 Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI), il est passé d'un problème interne algérien à une menace régionale, puis internationale. L'instabilité au nord du Mali a favorisé la création d'Ansar Eddine, groupe touareg islamiste radical, à la veille de la rébellion du Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), qui a conduit à la chute du pouvoir malien en mars 2012 (Diallo, 2020). En second lieu, l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011 et la chute de Kadhafi ont profondément déstabilisé la région. Le dirigeant libyen avait formé des rebelles et des « réfugiés climatiques » (majoritairement des Touaregs maliens et nigériens) pour

---

Al Naji qui comprend trois étapes : épuiser les États par des attaques répétées, profiter du vide sécuritaire pour s'imposer comme alternative, puis instaurer un califat appliquant la Sharia. En 2017, Daech était considéré comme le groupe terroriste le plus meurtrier au monde, actif dans 32 pays. Comme Al Qaeda, il a perdu en influence après la mort de son leader Abu Bakr al-Baghdadi et la perte de ses principaux territoires en Irak et en Syrie (Diallo, 2020, p. 50-51).

sa garde personnelle, les équipant d'armes sophistiquées. Après sa mort, ces groupes sont retournés au Mali et au Niger, inondant le Sahel d'armes de guerre (Diallo, 2021). Les Touaregs exilés en Libye ont fondé le MNLA, qui, allié à des islamistes, a conquis Tombouctou, Gao et Kidal en 2012, déclenchant une rébellion pour l'indépendance de l'Azawad (nord du Mali). Face à l'avancée des insurgés vers Bamako, le Mali a sollicité l'aide de la France et de forces africaines et onusiennes (Diallo, 2020). Cette crise a révélé les failles structurelles des États sahéliers notamment la mauvaise gouvernance, corruption, absence de l'État dans certaines zones, et trafics illicites. Ces facteurs ont favorisé l'émergence de l'extrémisme violent, de groupes terroristes islamistes (comme AQMI, le GSIM ou l'EIGS) et de milices d'autodéfense, exacerbant les conflits intercommunautaires et détériorant la cohésion sociale (Diallo, 2020). Le Sahel subit également les conséquences de l'exploitation minière par des multinationales, souvent en violation des codes miniers locaux. Les retombées économiques pour les populations restent marginales, malgré les redevances théoriquement allouées aux collectivités. Ces injustices alimentent frustrations et révoltes, fragilisant davantage la sécurité des États (Diallo, 2021). Aujourd'hui, le Sahel paie le prix de cette instabilité, devenant l'épicentre d'une crise sécuritaire régionale aux racines à la fois locales (défaillances étatiques) et globales (héritage libyen, convoitises économiques étrangères) (idem).

### Illustration 1. Carte du Burkina Faso



Source : Hochet, 2014, p. 3

### **2.1.2 L'entrée de l'extrémisme violent au Burkina Faso**

Après la chute du régime de Blaise Compaoré (1987-2014), la transition politique qui a suivi a été incomplète. La déstabilisation du Mali a facilité l'infiltration de groupes extrémistes au Burkina Faso, particulièrement fragilisé par l'instabilité politique post-Compaoré (2014-2015). La transition chaotique (cinq présidents successifs, dont trois militaires) et la dissolution du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) en 2015 ont désorganisé l'armée, affaiblissant le dispositif sécuritaire (Bakyono, 2021). Selon Bakyono (2021), l'arrêt des accords tacites entre l'ancien régime et les groupes armés (2000-2012) aurait exacerbé les tensions, offrant aux groupes non étatiques une opportunité pour intensifier leurs activités. Cette continuité a entretenu la frustration populaire, comme en témoignent la multiplication des manifestations et des grèves entre 2015 et 2019 (Diallo, 2021). L'élection de Roch Marc Christian Kaboré n'a pas suffi à restaurer la confiance, la population accusant les autorités d'inefficacité et de mauvaise gouvernance, tandis que le régime attribuait les troubles et attaques terroristes aux anciens partisans de Compaoré cherchant à revenir au pouvoir (idem). Par ailleurs, le contexte sécuritaire s'est détérioré avec des attaques attribuées à des « individus armés non identifiés », mais revendiquées par des organisations comme AQMI, Al-Mourabitoun, Ansarul Islam, le GSIM ou l'EIGS (Diallo, 2020, p.40). Ces groupes ciblent prioritairement les forces de sécurité, les élus locaux, les civils ainsi que les leaders religieux chrétiens, et exploitent les clivages ethnoreligieux pour semer la discorde (Diallo, 2020).

Dans cette perspective, l'attaque du 15 janvier 2016 à Ouagadougou revendiquée par AQMI et celle de Nassoumbou en décembre 2016 ont marqué un tournant, révélant une menace ancrée dans des dynamiques internes (Diallo, 2021). Le contexte burkinabé se distingue de ses voisins par des spécificités locales notamment l'influence de l'imam Malam Dicko à Djibo, dont le mouvement social a précédé l'insécurité, la fragilité du pouvoir post-insurrectionnel, les tensions foncières exacerbées, la montée des Koglweogo (milices d'autodéfense transformées en police parallèle) et l'absence étatique chronique dans le Sahel (idem). La rupture des relations entre l'ancien régime et les groupes terroristes

maliens, combinée à ces facteurs endogènes, a précipité la crise sécuritaire, transformant le pays en un terreau fertile à l'expansion de l'extrémisme violent.

En bref, l'implantation réussie des groupes djihadistes est le résultat d'une combinaison de variables structurelles et de variables conjoncturelles. Ces facteurs politisent les conflits fonciers, ethniques, économiques et aggravent la fragilité des États, dont la présence est parfois toute théorique dans les pans entiers de territoires de certaines régions (Martinez, 2023, p. 38).

### **2.1.3 Les facteurs socio-économiques**

Les facteurs socio-économiques sont souvent mentionnés pour expliquer l'attrait des jeunes aux groupes extrémistes. La pauvreté, le chômage, l'ignorance, l'attrait au gain facile, le manque d'opportunités d'éducation et d'emploi, surtout chez les jeunes, rendent ces derniers particulièrement vulnérables à l'endoctrinement et au recrutement par les groupes extrémistes violents (Bley, 2023; Antil, 2020). La discrimination socio-économique, notamment envers certains groupes minoritaires qui se sentent marginalisés, constitue un indicateur déterminant de la montée du terrorisme, car elle alimente le ressentiment et la radicalisation. Par ailleurs, beaucoup de jeunes, frustrés et désœuvrés, sont attirés par la promesse d'un gain financier rapide offert par les groupes armés, qui versent des salaires mensuels (100 000f CFA, soit environ 245 dollars canadien), ce qui est significatif pour des familles démunies (Diallo, 2020).

Avant même l'arrivée des groupes extrémistes, de nombreux jeunes s'étaient déjà tournés vers des activités telles que le grand banditisme et le trafic illicite de cigarettes, d'armes et de drogue, qui constituaient pour eux une alternative économique ; aujourd'hui, ces mêmes trafics continuent non seulement d'offrir des débouchés à une jeunesse en manque d'opportunités (qui est une proie facile à l'extrémisme violent), mais servent également de sources de financement pour les groupes armés (Diallo, 2020). De plus, ce témoignage de l'actuel président du Faso Ibrahim Traoré lors de sa rencontre avec les organisations de la société civile et la classe politique le 13 novembre 2022, permet de soutenir ces arguments :

[...] Les jeunes n'ont rien à faire, on a des terres cultivables, on a de l'eau, comment on peut ne pas vouloir faire quelque chose pour eux. J'ai vécu à *Djibo* avant même le début

de la crise, j'ai échangé avec les jeunes de *Djibo*, la seule route *Kongoussi-Djibo* les camions ne viennent plus parce que les ponts datent des années 50 et les camions tombaient. Donc les camions ont décidé de ne plus venir... Ils produisent la tomate, ils produisent beaucoup de choses tous pourris ils n'arrivent pas à vendre. Leur marché de bétails il faut quitter de *Djibo* jusqu'à *Péticoli*, ils sont là avec leurs bétails ils n'arrivent pas à vendre. Mais vous voulez qu'ils fassent quoi les jeunes ? j'ai écrit un rapport à son temps pour qu'on puisse au moins réparer cette route. La guerre n'était pas là... j'étais à *Djibo* et j'ai vécu là-bas. On n'a rien fait, rien [...]. (RTB, 2022)

Cette situation de délaissement, en particulier à l'égard des jeunes, engendre un profond sentiment de frustration et de révolte. Livrés à eux-mêmes et déconnectés de l'État, ces jeunes, privés de perspectives et de soutien, sont poussés à chercher des alternatives pour s'en sortir, que ce soit en opposition ou au service de la nation. Cette vulnérabilité fait d'eux des cibles privilégiées pour la radicalisation et le recrutement par les groupes extrémistes.

De plus, le marasme économique national génère une forte demande sociale et des revendications salariales, entraînant des grèves qui paralysent la fonction publique. L'augmentation rapide des dépenses de personnel de l'État, sans croissance équivalente du PIB, absorbe l'essentiel des ressources fiscales et limite la capacité de l'État à investir dans les services sociaux de base, aggravant l'exclusion d'une majorité pauvre et accentuant l'insatisfaction des jeunes, qui représentent plus de 60 % de la population (Diallo, 2020).

#### **2.1.4 Les facteurs politiques**

Sur le plan politique, la montée de la crise sécuritaire au Burkina Faso s'explique principalement par l'absence ou la faiblesse de l'État dans certaines régions, notamment le Sahel, où le manque d'infrastructures et de services essentiels, la marginalisation des populations locales, la politisation des chefferies et l'exclusion de la communauté peule alimentent la défiance envers le pouvoir central et favorisent la radicalisation (Bley, 2023; Diallo, 2020 ; Diallo, 2021). L'exploitation des ressources minières par des multinationales sans retombées locales accentue le sentiment d'injustice. Leur exploitation se fait souvent sans véritable respect des codes miniers en vigueur sous le regard impuissant des autorités et même les redevances destinées aux collectivités locales pour améliorer les conditions de vie des populations leur profitent très peu. Ce contexte de sous-développement et de

gouvernance défaillante crée un terreau favorable à la violence et à l'implantation des groupes armés (Diallo, 2021).

Par ailleurs, l'injustice et l'impunité sont des griefs majeurs. La population a le sentiment que le pouvoir judiciaire n'est pas indépendant, que les crimes économiques ou de sang restent impunis, et que les abus et exactions des forces de défense et de sécurité (arrestations arbitraires, disparitions, humiliations, exécutions extrajudiciaires) ne sont pas sanctionnés (Diallo, 2020). Cette situation crée un climat de peur et de méfiance, voir, de psychose, entrave la coopération entre civils et forces de sécurité, et peut pousser certains à la radicalisation ou à rejoindre des groupes extrémistes.

Enfin, pendant son même discours (cité ci-dessus) à la classe politique et aux organisations de la société civile, le président Ibrahim Traoré disait ceci :

[...] En tant que militaire nous reconnaissons notre responsabilité mais qu'est-ce qui a amené l'armée à être comme ça ? parce qu'elle a été politisée, elle a quitté son fondement. Souvent je me pose la question est-ce qu'on se demande d'où vient le terrorisme, pourquoi le terrorisme? Tout n'est pas terrorisme. Nous avons contribué, quand je dis nous c'est la société, contribué à ce que cette situation arrive ... J'ai marché à travers une partie du sahel...on l'a fait il y'a dix ans de cela ... et c'était prévisible que cette situation va arriver. Ça veut dire que c'est nous qui avons causé cette situation, la gouvernance...on a tout fait pour abandonner certains peuples à cause de nos intérêts égoïstes..... J'ai marché à travers ces zones, je les vois trimpler des bidons marcher des kilomètres pour aller chercher l'eau, je les ai vu entrain de marcher pour trouver de l'eau pour le bétail et le bétail qui meurt en cours de route. Il n'y'a pas de route là-bas...comment un camion pourrait arriver là-bas ne serait-ce qu'avec un peu de tourteau pour que leurs animaux puissent manger?... Qu'avons-nous construit là-bas, ... quel projet de développement avons-nous envoyé là -bas ? ... J'ai fait l'Est, aujourd'hui on parle de *Mancila* et *Tankoualou* et autre... Quand un seul fleuve de la Sirba empêche que quelqu'un quitte *Mancila* vers l'arrière en saison pluvieuse pendant combien d'années on n'a jamais pu faire un seul pont sur la Sirba pour les permettre de communiquer avec le Burkina ? Du côté de *Tankoualou* j'ai écrit un rapport pour remettre au haut-commissaire quand j'étais là-bas pour que les gens fassent pardon pour faire ne serait-ce qu'un pont entre *Tankoualou* et le reste, qu'avons-nous fait ? ... nous sommes les responsables du malheur qui nous arrive [...]. (RTB, 2022)

Ainsi, cette déclaration met en lumière la responsabilité collective dans la crise actuelle, soulignant que la marginalisation de certaines régions, l'absence d'infrastructures et le manque d'investissements dans le développement du pays ont créé les conditions propices à l'insécurité. Le président insiste sur le fait que l'abandon et la négligence des populations rurales, motivés par des intérêts égoïstes et une gouvernance défaillante, ont favorisé

l'émergence du terrorisme et des violences, rendant la société elle-même en partie responsable de la situation dramatique que traverse le pays.

### **2.1.5 Les facteurs idéologico-religieux**

La crise burkinabè s'enracine dans des dynamiques déjà présentes, mêlant fragilités de la politique intérieure, contraintes territoriales et reconfigurations géopolitiques sahéliennes. À partir de 2015, dans le Soum, le prédicateur Ibrahim Malam Dicko radicalise un discours articulé à la justice sociale et à la défense de populations peules perçues comme victimes de vexations, ce qui élargit son audience et lui confère une double légitimité religieuse et communautaire. Sur fond de frustrations, de pauvreté et d'un sentiment d'abandon étatique, des jeunes rallient son projet qui se structure en 2015 avec la création d'Ansarul Islam; le groupe tisse des liens stratégiques avec des acteurs opérant au Sahel malien, notamment avec Hamadou Koufa du mouvement Ansar Dine, puis, en 2017, avec l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) (Sangla et Sana, 2024).

En outre, les facteurs idéologico-religieux de la crise au Burkina Faso reposent sur l'instrumentalisation de la religion par des groupes extrémistes qui s'appuient sur une interprétation littérale et fondamentaliste des textes sacrés pour justifier la violence et légitimer leur projet politique, notamment l'instauration d'un État islamique régi par la Sharia. Ces groupes exploitent l'ignorance religieuse, l'absence d'éducation adéquate et les frustrations sociales pour endoctriner et recruter, insistant davantage sur la préparation idéologique que sur l'entraînement militaire. Leur discours oppose ce qu'ils appellent les « croyants » aux dits « mécréants » et condamne l'éducation occidentale, cherchant à imposer leurs normes jusque dans les écoles et la vie quotidienne. Toutefois, le recours à la violence n'est pas propre à l'islam : toutes les grandes religions ont connu, selon l'interprétation de leurs textes, des épisodes de violence comme de paix, ce qui souligne l'ambivalence du sacré et le rôle décisif de l'usage qui est fait des doctrines religieuses. Ainsi, il faut comprendre que la radicalisation religieuse au Burkina Faso n'est donc pas le fruit de la religion elle-même, mais d'une mauvaise compréhension, d'une manipulation des croyances à des fins politiques et d'un contexte de privation et d'injustice, alors même

que la majorité des leaders religieux et des institutions continuent de promouvoir le dialogue, la paix et la réconciliation (Diallo, 2020).

### **2.1.6 Les facteurs ethno-identitaires**

Selon Nabons Laafi Diallo, les facteurs ethno-identitaires de la crise au Burkina Faso reposent sur l'exploitation et l'attisement des tensions entre communautés par les groupes extrémistes, qui recrutent parmi les populations se sentant brimées, marginalisées ou victimes d'un ordre social traditionnellement oppressif, notamment dans le Sahel et le nord du pays (2020). Les conflits récurrents entre éleveurs nomades (souvent du groupe ethnique peul) et agriculteurs sédentaires prennent fréquemment une dimension ethnique, exacerbée par la raréfaction des ressources et l'absence de l'État, ce qui entraîne des affrontements sanglants, des représailles et des déplacements massifs de populations. La stigmatisation de certains groupes, en particulier les Peuls, assimilés aux terroristes, alimente un climat de méfiance, de psychose et de division, fragilisant la cohésion sociale et poussant certains à la radicalisation. Les groupes armés exploitent ces fractures pour remettre en cause l'autorité de l'État, proposer un nouvel ordre social et justifier la violence par des interprétations biaisées de la justice ou de la légitimité communautaire. Ainsi, la crise ethno-identitaire est à la fois cause et conséquence de l'insécurité, nourrie par l'exclusion, la stigmatisation, la compétition pour les ressources et l'échec de l'intégration nationale, créant un terreau favorable à l'extrémisme violent et à l'éclatement du tissu social (Diallo, 2020; Bley, 2023).

Par ailleurs, pour d'autres, la pression accrue sur les terres et ressources naturelles, exacerbée par la croissance démographique, les migrations internes, la spéculation foncière et la loi de 2009<sup>3</sup> fragilisant les droits coutumiers, a intensifié les conflits. La privatisation des aires protégées a limité l'accès des communautés locales aux ressources, poussant

---

<sup>3</sup> Historiquement, les communautés autochtones prêtaient leurs terres aux nouveaux arrivants, mais la hausse de la valeur des terres a conduit à la remise en cause de ces accords, générant des conflits croissants. La loi de 2009 sur le foncier rural, qui accorde des droits de propriété aux migrants après 30 ans d'occupation, a fragilisé les droits des autochtones et intensifié la compétition pour la terre.

certaines vers le braconnage ou les groupes extrémistes. L'exploitation minière artisanale génère aussi des violences, certains acteurs s'alliant à des groupes armés pour contrôler les sites (Diallo, 2021).

En plus de ces facteurs, cet auteur soutient également qu'au Mali et au Burkina, la lutte anti-terroriste a favorisé l'apparition de groupes d'autodéfense que l'État et ses alliés ont intégrés ou tolérés, et qui jouent désormais un rôle majeur dans les violences et les divisions sociales. Cette situation installe un « marché de la protection » où les milices rivalisent pour être reconnues et financées; elles adoptent alors les codes de l'armée (tenues, grades, façons d'agir) et durcissent leurs méthodes pour prouver leur utilité, ce qui accroît abus et tensions. Au final, les frontières entre forces régulières, milices et groupes jihadistes deviennent floues, prolongeant un état de statu quo conflictuel, sans paix durable ni guerre ouverte totale (Quidelleur, 2022, p. 116). Ainsi, selon ces écrits, l'émergence des groupes d'auto-défense, les Koglweogo (« gardiens de la brousse »), majoritairement mossis, ont alimenté la fragmentation sociale et des tensions communautaires qui exacerbent la crise sécuritaire. Bien qu'ils rétablissent localement un sentiment de sécurité, ils exercent illégalement des fonctions régaliennes (justice, taxation) avec brutalité, bénéficiant d'une impunité relative. Leur caractère communautaire alimente la stigmatisation des Peuls, comme lors du massacre de Yirgou en 2019 où des Peuls furent accusés collectivement après une attaque. Pour certains auteurs, ces groupes sont une réponse communautaire à la crise que vit le pays palliant la carence étatique (Diallo, 2020) et pour d'autres, ils attisent les fractures ethniques et profitent indirectement aux extrémistes qui exploitent ces divisions (Diallo, 2021).

Ainsi, la question foncière, au croisement des enjeux économiques, politiques et identitaires, alimente la crise sociale et favorise l'émergence de violences communautaires et armées au Burkina Faso.

En somme, depuis plus d'une décennie, l'Afrique de l'Ouest fait face à une guerre contre l'extrémisme violent se réclamant du « jihad ». La nature de ce conflit suscite plusieurs interrogations : s'agit-il d'une compétition entre puissances étrangères pour contrôler les ressources minières ouest-africaines ? D'un « choc des civilisations » entre l'islam et

l'Occident ? Ou d'une volonté des groupes extrémistes d'imposer un ordre mondial islamiste par la terreur ? (Diallo, 2020, p. 32).

Certaines théories évoquent un lien entre interventions étrangères et exploitation de ressources stratégiques, notamment pétrolières, comme en Libye, en Irak ou en Syrie. Au Sahel burkinabè, malien et nigérien, les découvertes récentes de gisements miniers alimentent l'hypothèse d'un « grand jeu des puissances occidentales » visant à contrôler ces richesses (Diallo, 2020, p. 32). À ce propos, le président Ibrahim Traoré disait ceci lors de son discours du 09 juin 2025 :

[...] Une fois que vous avez un certain niveau vous comprendrez encore mieux pourquoi on nous combattait parce que notre pays est riche, riche de sa valeur humaine, riche de sa valeur morale surtout riche dans son sous-sol et ce sont ces richesses qui sont convoitées mais ces richesses doivent profiter aux burkinabés... Le Burkina n'est pas pauvre, je vous le dis et je vous le répète, on est très riche, et c'est ça notre problème majeur. C'est pour cette richesse qu'ils ne veulent pas qu'on puisse connaître d'abord qu'on est riche et pouvoir exploiter nos richesses. Et au-delà du Burkina, le Sahel tout entier est riche, immensément riche [...] (Faso7 TV, 2025).

De ce fait, même si on ne peut écarter les facteurs structurelles et conjoncturelles qui ont annoncé et exacerbé l'insécurité au Burkina Faso, on ne peut non plus ignorer les allégations selon lesquelles, le Burkina Faso et le Sahel tout entier seraient victime de ses richesses et des manœuvres des forces extérieures à travers ce discours. Dès lors on ne peut privilégier ou écarter aucune thèse pour expliquer la crise sécuritaire actuelle. Les dynamiques locales et régionales évoqués ci-dessus apparaissent aussi déterminantes que les enjeux géopolitiques globaux. Ces facteurs ont transformé le Sahel et le Burkina Faso en un espace particulièrement vulnérable à l'expansion des groupes extrémistes armés.

## **2.2 Revue de la littérature**

La participation des femmes à la lutte contre l'extrémisme violent dans les associations féminines au Burkina Faso est un sujet crucial qui mérite une attention particulière, surtout dans le contexte du Burkina Faso, où la situation sécuritaire s'est considérablement détériorée ces dernières années. Cette revue de la littérature vise à faire un survol sur l'état des connaissances sur l'extrémisme violent en lien avec la participation des femmes au Burkina Faso, en Afrique et ailleurs tout en identifiant les lacunes et les pistes de recherche

futures. Nous avons recensé plusieurs types de thèmes abordés dans la littérature que nous tenterons de faire ressortir dans les lignes qui suivent. Nous tenons à préciser que cette recension des écrits est composée aussi de la littérature non scientifique compte tenu du manque de la littérature scientifique.

### **2.2.1 Mécanismes institutionnels et reconnaissance internationale du rôle des femmes dans la résolution des conflits**

La littérature consultée converge unanimement pour souligner le rôle déterminant des femmes dans les processus de paix et la résolution des conflits (Rane, 2023; Alonso et al., 2019; Brown et al., 2020; Turshen et Twagiramariya, 2001; Rouamba Ouédraogo, 2021). Un consensus se dégage ainsi sur le fait que l'absence de participation active et inclusive des femmes compromet gravement l'efficacité des solutions de gestion des crises. Les avancées institutionnelles et juridiques au niveau international ont conduit à une reconnaissance internationale croissante du rôle des femmes dans les processus de paix. Cette reconnaissance a ouvert la voie à leur implication et à la valorisation de leur contribution dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (Rane, 2023; Namegabe et al., 2012; Hamdaoui et Hanne, 2006; Moderan, 2023).

Comme le rappelle la littérature, cette dynamique s'est construite progressivement depuis 1975, avec les premières conférences mondiales de l'ONU sur les femmes qui a soutenu le fait d'impliquer les femmes dans les « processus décisionnels pour une participation accrue de celle-ci à la promotion de la paix » (Rane, 2023, p. 12). La quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue en Chine en 1995 a été cruciale en la matière en identifiant « 12 domaines critiques » représentant les obstacles majeurs « à la promotion de la femme » où figurait parmi les 12 points critiques la problématique « *femmes et conflits armés* » (idem). Toutefois, les États n'ont initialement pas mis en place de mécanismes contraignants pour garantir leur participation. Ainsi, lors de la 23<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies en juin 2000, qui portait sur l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, le Secrétaire général de l'ONU a souligné que de nombreux défis subsistaient et que des efforts importants restaient à faire dans ce domaine. De plus, le 8 mars 2000, à l'occasion de la Journée internationale des

droits des femmes, le président du Conseil de sécurité de l'ONU a souligné le lien entre la promotion de la paix et l'égalité entre les femmes et les hommes. Des organisations non-gouvernementales (ONG) ont saisi cette opportunité « pour multiplier les plaidoyers dans le sens de l'implication de la gent féminine dans les activités de paix » (Rane, 2023, p. 13). Cela a conduit à l'adoption de la Résolution 1325 le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité sur « les femmes, la paix et la sécurité » (idem). Cette résolution a impulsé l'élaboration d'instruments juridiques aux niveaux régional et national, particulièrement en Afrique. Des textes majeurs ont été adoptés à la suite de l'adoption de la résolution 1325 de l'ONU, dont le Protocole sur les droits des femmes en Afrique (2003) et la Déclaration solennelle sur l'égalité entre hommes et femmes (2004) par l'Union africaine. Ces cadres ont conduit à des réformes institutionnelles et législatives pour intégrer l'égalité des sexes dans les processus de paix (ibidem).

Néanmoins, malgré la reconnaissance internationale du rôle des femmes (symbolisée par la Résolution 1325 de l'ONU), leur implication dans les stratégies nationales reste marginale, freinée par des obstacles multidimensionnels. La littérature confirme que ces défis persistants entravent une participation effective, malgré les avancées juridiques et institutionnelles (Rane, 2023; Namegabe et al., 2012; Hamdaoui et Hanne, 2006; Moderan, 2023).

### **2.2.2 Littérature sur les obstacles multidimensionnels à la participation des femmes dans les processus de paix**

La littérature met en évidence la complexité et la persistance des obstacles à la participation des femmes dans les processus de paix, en Afrique (Rane, 2023) mais aussi dans d'autres régions touchées par les conflits notamment au Moyen-Orient et les expériences des pays de l'OTAN (Alonso et al., 2019). Bien que des avancées institutionnelles et juridiques aient été enregistrées, un fossé important subsiste entre la reconnaissance formelle des droits des femmes et leur implication effective dans les mécanismes de paix (Namegabe et al., 2012; Rane, 2023).

En République Démocratique du Congo, par exemple, (Namegabe et al., 2012) relèvent que la création du Ministère du Genre, la révision du code de la famille, l'inscription du principe de parité dans la Constitution de 2006 et la reconnaissance des droits fondamentaux des femmes n'ont pas suffi à garantir une participation politique significative. En effet, l'application concrète de ces mesures demeure limitée, ce qui se traduit par une représentation féminine dans les institutions largement inférieure aux objectifs fixés. Les obstacles à une participation effective sont à la fois endogènes, liés à la condition sociale des femmes et à leur propre perception de leur rôle politique, et exogènes, découlant du fonctionnement des institutions, des pratiques politiques discriminatoires et d'un environnement socio-économique défavorable (idem).

Alonso et al. (2019) abordent particulièrement les expériences des pays de l'OTAN, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Ils montrent que l'intégration progressive des femmes dans les forces de sécurité, la police, la justice ou le renseignement reste entravée par des discriminations institutionnelles, le harcèlement, le manque de formation spécialisée et l'absence de perspectives d'évolution. Les femmes sont souvent cantonnées à des fonctions de soutien ou d'administration, ce qui limite leur accès aux postes de responsabilité et aux missions de terrain. Par ailleurs, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale demeure un défi majeur, aggravé par l'absence de politiques de soutien adaptées. Ces obstacles sont aggravés par la persistance des stéréotypes culturels, le manque de soutien politique effectif et des barrières économiques significatives (idem).

Rane (2023) apporte une analyse particulièrement détaillée sur l'Afrique centrale en distinguant plusieurs catégories d'obstacles. D'abord les obstacles structurels, liés à l'organisation même des sociétés et à la persistance des normes patriarcales, qui cantonnent les femmes à des rôles secondaires et freinent leur accès à la sphère publique. Ensuite, elle aborde les obstacles juridiques et institutionnels, qui se manifestent par le décalage entre l'adoption de nombreux textes favorables à l'inclusion des femmes et leur application effective, ainsi que par l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation. Et enfin les obstacles conjoncturels d'ordres socio-économiques (vulnérabilité économique des femmes et les mariages précoces et/ou forcés, l'éducation des filles, la division sexuelle du

travail) et politico-sécuritaires (garantie insuffisante de la sécurité physique des femmes et la faible présence des femmes en politique) exacerbent la vulnérabilité des femmes tout en réduisant leur marge de manœuvre dans les processus de paix (idem).

En complément des défis socio-économiques évoqués, la littérature met également en lumière l'exclusion politique et la faible participation des femmes et des jeunes aux processus de paix (Rane, 2023 ; Mindzie, 2015), des phénomènes souvent aggravés par des pressions religieuses (Hamdaoui et Hanne, 2006), ou l'influence de courants religieux conservateurs (Mindzie, 2015). Cette marginalisation politique se manifeste aussi par un manque de volonté politique (Hamdaoui et Hanne, 2006), une application limitée des lois sur les quotas et la parité, exposant ainsi les jeunes et les femmes à une sous-représentation persistante, voire au risque d'être recrutées par des groupes extrémistes (Mindzie, 2015).

Parallèlement, la société civile féminine, bien qu'actrice de terrain, manque d'outils et de ressources pour agir efficacement contre l'extrémisme violent. Selon Hamdaoui et Hanne (2006), 63 % des femmes interrogées pendant leur recherche estiment que leurs organisations ne sont pas suffisamment outillées pour la prévention.

Enfin, Moderan (2023) rappelle que la féminisation des forces de sécurité progresse lentement en raison des stéréotypes de genre, des cultures institutionnelles masculines et des pratiques discriminatoires. Les politiques de lutte contre le harcèlement et les abus liés au genre restent insuffisants ou peu appliqués, tandis que les besoins spécifiques des femmes en matière de sécurité sont rarement pris en compte dans les réformes du secteur. Cette sous-représentation se répercute également dans les processus de paix, où les femmes voient leurs préoccupations et initiatives souvent marginalisées (idem).

En définitive, la littérature converge pour montrer que la participation des femmes aux processus de paix est freinée par une combinaison d'obstacles structurels, juridiques, institutionnels et conjoncturels, auxquels s'ajoutent des barrières socioculturelles, religieuses et économiques persistantes. Cette situation perpétue la marginalisation des femmes, malgré leur rôle reconnu dans la stabilisation, la médiation et la prévention des conflits.

### **2.2.3 Littérature sur les rôles des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent**

La littérature contemporaine sur l'implication des femmes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent met en avant la diversité et la complexité de leurs rôles, soulignant que leur contribution ne saurait être réduite à la seule position de victimes. En effet, Alonso et al. (2019) déconstruisent la vision réductrice des femmes qui seraient des figures passives ou mères éplorées, en insistant sur la pluralité des trajectoires féminines, qui s'expliquent par des facteurs personnels, familiaux, économiques et idéologiques. Les femmes peuvent ainsi être actrices proactives de la prévention, participantes directes à des actes extrémistes, complices, ou encore vecteurs de paix et de résilience, ce qui exige des approches différenciées et adaptées aux contextes locaux pour développer des stratégies efficaces de prévention et de déradicalisation (Alonso et al., 2019). Par ailleurs, la dimension genrée de l'extrémisme violent est centrale, car les normes sociales, les structures patriarcales et les traditions culturelles façonnent les comportements attendus des femmes et des hommes face à la radicalisation (Alonso et al., 2019; Brown et al., 2020). Par ailleurs, l'intégration des femmes dans les institutions de sécurité reste progressive mais insuffisante, alors même que leur présence améliore la détection précoce des menaces, la prise en charge des victimes et la prévention des attentats, notamment grâce à leurs compétences spécifiques en matière d'écoute, de médiation et de communication avec les populations (Alonso et al., 2019).

En outre, McDonald (2012) met en avant le rôle croissant et novateur des femmes, notamment musulmanes, dans la prévention de l'extrémisme violent à travers leur engagement actif au sein des communautés. Leur participation remet en question les perceptions traditionnelles et théories académiques sur leur rôle social, en démontrant leur efficacité dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, les initiatives communautaires intègrent de plus en plus les femmes dans des fonctions de leadership, développant des pratiques innovantes qui renforcent la sécurité et la résilience locales. Dans la même perspective, (Sabreen et Niazi, 2022) soutiennent que les femmes, en particulier musulmanes, influencent les dynamiques familiales et communautaires, leur participation civique et leur autonomisation renforçant la cohésion sociale, facilitant l'identification précoce des

comportements extrémistes et contribuant à la prévention de la radicalisation des jeunes. En occupant une place active dans la société, elles deviennent des actrices essentielles pour contrer le terrorisme et promouvoir des stratégies de prévention plus efficaces et inclusives.

Par ailleurs, l'engagement civique des femmes accroît la résilience communautaire face aux récits violents et les rend cruciales dans la prévention de la radicalisation. Elles sont en mesure de détecter les premiers signes d'extrémisme au sein des familles et des communautés, de promouvoir le dialogue et des attitudes positives, jouant ainsi un rôle essentiel dans la lutte contre l'extrémisme violent (Poni et al., 2021).

La littérature insiste également sur l'importance du leadership et de la participation civique des femmes, notamment en Asie du Sud-Est, où l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les stratégies de lutte permet non seulement de contrer plus efficacement les idéologies fondamentalistes, mais aussi de renforcer la portée des actions menées par les organismes dirigés par des femmes. L'analyse comparative entre les sexes révèle que la prise en compte des expériences et des rôles féminins favorise l'élaboration de réponses plus inclusives et adaptées, contribuant ainsi à des politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme plus globales et efficaces (True et Eddyono, 2018).

Par conséquent, selon Giscard d'Estaing (2017), la participation des femmes s'avère essentielle dans la lutte contre l'extrémisme violent, leur implication dans les processus de décision renforçant l'efficacité et la pérennité des initiatives de prévention en intégrant des perspectives variées et en tenant compte des facteurs liés au genre. Les femmes jouent ainsi des rôles multiples, tant dans l'extrémisme violent que dans la consolidation de la paix, ce qui permet de mieux comprendre et d'aborder les causes profondes du phénomène. Reconnaître et valoriser leur capacité d'action est fondamental pour élaborer des stratégies inclusives et durables, condition indispensable à l'instauration d'une paix véritable et durable.

Enfin, il convient de souligner que dans des contextes spécifiques comme l'Indonésie et la Malaisie, deux pays à majorité musulmane, les femmes jouent un rôle clé dans la prévention de l'extrémisme violent au sein des familles et des communautés. Par leur engagement, elles sensibilisent à la tolérance religieuse et aux valeurs de paix, éduquant

leur entourage à l'importance du vivre-ensemble et de la compréhension mutuelle, ce qui contribue à renforcer la participation civique et à instaurer un climat familial propice à la prévention de la radicalisation. En favorisant l'éducation à la tolérance et à la paix, les femmes deviennent ainsi des actrices incontournables dans la construction de sociétés plus inclusives et résilientes face à l'extrémisme violent (Muniroh et al., 2023).

En définitive, la reconnaissance de la diversité des trajectoires féminines, l'intégration systématique de la perspective de genre dans les politiques de sécurité et la valorisation du leadership féminin à tous les niveaux constituent des conditions essentielles pour renforcer la résilience communautaire et l'efficacité des stratégies de lutte contre l'extrémisme violent.

#### **2.2.4 Littérature sur l'implication des femmes dans les groupes extrémistes**

L'étude de l'implication des femmes dans les groupes extrémistes a connu un essor important ces dernières années, révélant la diversité des rôles, des motivations et des contextes d'engagement. La littérature contemporaine met en lumière la nécessité d'adopter une approche nuancée et multidimensionnelle afin de dépasser les stéréotypes et de mieux comprendre la place des femmes dans ces dynamiques. Ainsi, Saikal (2016) souligne que le rôle des femmes varie selon les groupes djihadistes, certains comme l'État islamique (EI) encourageant la participation directe au combat, tandis que d'autres, tels qu'Al-Qaïda, limitent leur implication à des fonctions de soutien logistique ou idéologique. De son côté, Champion (2020) s'intéresse au rôle des femmes dans les mouvements d'extrême droite, insistant sur leur participation active à la violence, à la diffusion de l'idéologie et à la construction identitaire au sein de ces groupes. La littérature met également en évidence la complexité multifactorielle des motivations qui poussent les femmes à rejoindre des groupes extrémistes violents. À cet égard, De Leede (2018) déconstruit le stéréotype de la « *jihadi bride* (épouse du jihad) » et propose un cadre analytique à trois niveaux centrés sur les femmes occidentales. Au niveau macro, les motivations idéologiques et religieuses, la frustration face à l'oppression perçue des musulmans et la montée de l'islamophobie en Occident nourrissent un sentiment d'urgence et d'appartenance à une communauté menacée. Au niveau méso, la dynamique

communautaire et la recherche d'appartenance, notamment l'attrait des liens forts entre « sœurs » au sein de l'organisation, jouent un rôle déterminant dans la décision de rejoindre un groupe extrémiste. Enfin, au niveau micro, les expériences personnelles, parfois marquées par des traumatismes comme des abus sexuels, la quête de sens, d'un but existentiel et l'espoir d'une vie nouvelle et indépendante apparaissent comme des moteurs essentiels du processus de radicalisation. De Leede (2018) insiste sur la nécessité de reconnaître la diversité des profils et la complexité des motivations des femmes engagées auprès de groupes comme l'EI/Daech, plaidant pour une compréhension approfondie de ces dynamiques. Dans la même perspective, Öztop (2023) met en avant l'importance de reconnaître l'action des femmes dans les organisations extrémistes violentes et plaide pour des approches sensibles au genre qui autonomisent les femmes, remettent en question les récits préjudiciables et favorisent leur participation civique, conditions essentielles pour lutter efficacement contre l'extrémisme violent dans des contextes comme la Türkiye. De plus, pour Seifi et Nourmoahammadi (2020), le rôle des femmes dans l'extrémisme violent a évolué d'une position de victimes passives à celle de participantes actives, occupant désormais des fonctions variées allant du soutien logistique au leadership au sein des organisations terroristes. Longtemps marginalisées dans les analyses et la couverture médiatique, leur implication réelle, motivée par des raisons idéologiques, sociales ou personnelles, est de plus en plus reconnue. Cette prise de conscience permet d'élaborer des politiques plus efficaces, en valorisant leur potentiel d'influence pour promouvoir la paix et renforcer la lutte contre l'extrémisme violent. Ces auteurs pensent que les groupes extrémistes exploitent les identités de genre, assignant aux femmes des rôles spécifiques dans la propagande, le recrutement, la logistique ou les opérations, tandis que les réseaux sociaux en ligne deviennent des espaces privilégiés de radicalisation féminine (Brown et al., 2020).

En somme, cette analyse multidimensionnelle permet de mieux appréhender la participation des femmes dans l'extrémisme violent, en mettant en lumière la diversité des rôles et la multiplicité des motivations à l'œuvre. Toutefois, il est essentiel de rappeler que les dynamiques observées dans les contextes occidentaux ou moyen-orientaux ne sauraient être transposées sans précaution à d'autres régions, telles que l'Afrique de l'Ouest, car les

contextes locaux, les structures sociales, les dynamiques de genre et les facteurs historiques exigent des approches ancrées dans les réalités spécifiques de chaque société. Ainsi, toute analyse ou politique de prévention efficace doit tenir compte de cette diversité et éviter les généralisations, afin de mieux comprendre et répondre aux défis posés par l'implication des femmes dans l'extrémisme violent.

### **2.2.5 Initiatives communautaires féminines et bonnes pratiques en matière de participation au processus de paix**

La littérature consultée met également en évidence que l'implication stratégique des femmes, notamment au niveau local et familial, constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience collective des communautés face à l'extrémisme violent. En effet, Alonso et al. (2019) présentent une série d'études de cas et d'exemples concrets particulièrement réussis, tels que le programme innovant « MotherSchools: Parenting for Peace », qui mobilise efficacement les mères dans la prévention active de la radicalisation des enfants et des adolescents. De plus, cette section documente des programmes de formation spécialisée, des réseaux de soutien mutuel, des campagnes de sensibilisation communautaire et des initiatives de dialogue interculturel menées par des femmes, démontrant ainsi que leur engagement favorise la cohésion sociale et la prévention des conflits. Les auteurs identifient plusieurs facteurs clés de réussite, parmi lesquels l'approche participative, l'adaptation au contexte local, la formation continue, le soutien institutionnel et l'évaluation régulière (Alonso et al., 2019). Par ailleurs, selon Namegabe et al., (2012) bien que les femmes demeurent minoritaires dans les négociations officielles de paix, comme lors « des négociations de paix notamment le Dialogue inter-congolais (DIC) et la conférence de Goma, la tenue d'élections considérées par la communauté internationale comme libres et démocratiques en 2006 » (p. 9), elles ont su s'organiser, créer des réseaux et mener des actions de plaidoyer pour inscrire leurs revendications dans les textes, notamment en obtenant le principe de parité, des quotas dans les institutions et la reconnaissance des droits des femmes (Namegabe et al., 2012). Dans cette dynamique, Rane (2023) illustre à travers plusieurs cas emblématiques en Afrique centrale comment les organisations féminines ont su adapter leurs stratégies aux contextes locaux et

influencer de manière significative les processus de résolution des conflits. Ainsi, au Cameroun, la création de salles de veille et d'alerte a permis une coordination efficace des actions de plaidoyer et de manifestations pour la paix lors des élections de 2018. En Centrafrique, les femmes ont organisé des mobilisations massives à la suite des violences des années 1990 et mené en 2020 des marches pour prévenir une crise électorale. Au Tchad, les associations féminines ont renforcé les capacités des organisations locales pour consolider leur rôle dans les processus de paix. En RDC, la pression des organisations internationales et régionales de femmes a favorisé leur participation au dialogue inter congolais (dialogue déroulé de 2001 à 2003), mettant ainsi un terme à la Deuxième Guerre du Congo. Enfin, au Burundi, la Conférence multipartite des femmes burundaises pour la paix a permis l'intégration des préoccupations féminines dans les négociations de l'Accord d'Arusha en juillet 2000 Rane (2023).

En conclusion, il ressort de ces analyses que, malgré des contraintes structurelles persistantes, l'engagement des femmes et les associations féminines, fondé sur des approches locales, participatives et innovantes, s'avère déterminant pour la prévention de l'extrémisme violent et la consolidation de la paix dans divers contextes.

### **2.2.6 Littérature sur la situation des femmes en cas de conflit, résilience et expériences de vie**

La littérature consacrée à la situation des femmes en contexte de conflit met en avant la multiplicité de leurs expériences, soulignant à la fois leur vulnérabilité accrue et leur rôle essentiel dans la résilience et la reconstruction communautaire. En premier lieu, Turshen (2001) insiste sur l'importance de documenter les récits féminins, car les femmes, souvent premières victimes, deviennent aussi les principales organisatrices de la survie familiale et communautaire, développant des stratégies d'entraide et d'innovation qui participent activement à la reconstruction du tissu social. De surcroît, l'analyse genrée des conflits permet de mieux comprendre la transformation des rôles sociaux et la centralité des femmes dans les processus de paix. Aussi, Andrews (2022) soutient également que la participation des femmes au terrorisme et à l'extrémisme est sous-étudiée, suggérant que l'intégration de la littérature féministe sur la violence politique est cruciale pour

comprendre leur rôle et améliorer la participation civique des femmes dans les cadres de lutte contre le terrorisme contre l'extrémisme violent.

Par ailleurs, Goldblatt et Meintjes (2001) montrent, à travers le cas sud-africain, que les femmes ont dû lutter pour la reconnaissance de leurs expériences douloureuses dans le cadre de la Commission de la Vérité et de la Réconciliation en 1996 tout en se heurtant à la marginalisation de leurs témoignages dans les récits officiels, ce qui révèle l'importance de la solidarité féminine et de l'organisation collective pour obtenir justice et réparation. De même, Padarath (2001), en étudiant la région du Kwazulu-Natal, met en lumière le courage des femmes qui, face à des violences politiques et communautaires multiples, s'organisent en réseaux de soutien, jouent un rôle clé dans la médiation et la résolution des conflits locaux, et affrontent la stigmatisation ainsi que des répercussions durables sur leur santé et leur statut social. Ensuite, l'exemple mozambicain décrit par Abreu (2001) illustre comment, malgré la guerre civile et ses conséquences dévastatrices, les femmes ont su créer des associations et des réseaux d'entraide, prenant des initiatives pour soutenir les plus vulnérables, favoriser la réconciliation et reconstruire les communautés, tout en faisant face à des défis persistants tels que la pauvreté et la marginalisation économique. À cela s'ajoute l'analyse d'Abdel Halim (2001) sur les « armes douces », formes de violence institutionnalisées comme l'intimidation ou l'exclusion sociale, qui maintiennent les femmes dans la peur et la dépendance, mais contre lesquelles elles résistent par l'organisation collective et la revendication de leurs droits. D'autre part, Twagiramariya et Turshen (2001), à propos du Rwanda, mettent en évidence la complexité des politiques de survie pendant et après le génocide, où des femmes, confrontées à la précarité extrême, ont dû recourir à des stratégies douloureuses (certaines femmes ont été contraintes d'échanger des « faveurs » sexuelles contre de la nourriture, une protection ou un abri) pour assurer leur sécurité. Les autrices interrogent la notion de consentement dans ces situations, soulignant que le choix est souvent inexistant face à la menace de mort ou de famine. Elles dénoncent la stigmatisation dont sont victimes ces femmes, souvent accusées d'être « consentantes » alors qu'elles sont en réalité des survivantes d'un système brutal. Le chapitre met en lumière la complexité des politiques de survie, où les femmes doivent constamment négocier leur sécurité et celle de leurs proches. Elles appellent une approche

empathique et à la reconnaissance de la dignité des survivantes (Twagiramariya et Turshen, 2001). Au Tchad, la Commission des femmes de la Ligue tchadienne des droits de l'homme donne la parole à des femmes tchadiennes qui témoignent des violences, des discriminations et des abus subis pendant les conflits armés. Les femmes ont dénoncé les exactions commises par les forces armées, les milices et parfois même par les membres de leur propre communauté. Elles évoquent aussi les difficultés d'accès à la justice, la peur des représailles et la stigmatisation sociale. Cette recherche montre que, malgré les violences et la stigmatisation, les femmes se mobilisent pour défendre leurs droits, obtenir réparation et lutter contre l'impunité, jouant un rôle clé dans la formation et la protection des victimes (Commission des femmes de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, 2001). L'exemple du Libéria, à travers l'action de l'Association des avocates du Libéria, met en lumière l'importance du soutien juridique et psychologique pour les survivantes, la nécessité de briser le silence et de réformer les institutions pour garantir justice et protection (Association des avocates du Libéria, 2001). Tandis que le récit de Shikola (2001) sur les femmes namibiennes en exil souligne leur capacité d'adaptation, leur solidarité et leur rôle dans la gestion des crises humanitaires. Reysoo (2001) met en lumière la transformation profonde des rôles sociaux en temps de guerre. La guerre bouleverse les normes traditionnelles, obligeant les femmes à assumer de nouvelles responsabilités et à occuper des espaces traditionnellement masculins, comme la prise de décision politique ou l'usage des armes. Les femmes deviennent alors des actrices incontournables de la survie et de la reconstruction, acquérant de nouvelles compétences et participant activement à la redéfinition des rapports de genre. Toutefois, ces avancées restent fragiles et dépendent fortement du contexte post-conflit.

Les femmes au Pakistan, en particulier dans les régions touchées par les conflits, jouent un rôle déterminant dans la lutte contre l'extrémisme violent. Malgré des défis majeurs liés à la sécurité et à la persistance de l'extrémisme, elles assument fréquemment des responsabilités de leadership au sein de la famille, soutiennent la résilience communautaire et contribuent activement à la transformation sociale en s'attaquant aux causes profondes de la radicalisation. Leur engagement, à la fois comme victimes et actrices du changement,

est essentiel pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir des dynamiques de paix durables dans un contexte marqué par l'instabilité (Qadeem, 2016).

La littérature consacrée à la situation des femmes en contexte de conflit met en évidence, d'une part, la résilience et la capacité d'adaptation exceptionnelles dont font preuve les femmes, qui deviennent des actrices incontournables de la survie, de la reconstruction et de l'innovation sociale. Malgré la précarité de la reconnaissance de leur rôle et la fragilité des avancées obtenues, il apparaît indispensable d'intégrer pleinement la dimension de genre et l'expertise féminine dans les politiques de sortie de crise, de reconstruction et de sécurité humaine. D'autre part, l'analyse des expériences spécifiques des femmes africaines révèle leur aptitude remarquable à s'organiser collectivement pour la survie, la justice et la reconstruction, même face à des violences persistantes et à des obstacles institutionnels. Il est donc impératif de reconnaître et de soutenir leur contribution centrale dans les processus de sortie de crise et de paix, afin de garantir des transitions durables et inclusives.

### **2.2.7 Les approches critiques sur l'implication des femmes dans le processus de paix**

Les approches critiques sur la participation des femmes dans les processus de paix mettent en lumière les limites et les paradoxes des cadres institutionnels dominants, en insistant particulièrement sur l'instrumentalisation du genre par les politiques internationales et les programmes de sécurité. Ces critiques révèlent que, loin de subvertir les structures militarisées, ces politiques tendent souvent à renforcer les rapports de pouvoir inégaux et à perpétuer des stéréotypes de genre (Nikoghosyan, 2018).

#### *2.2.7.a Militarisme et inclusion limitée des femmes*

Nikoghosyan (2018) souligne que la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2000, loin de remettre en cause les fondements militarisés des institutions, contribue plutôt à renforcer le militarisme. En intégrant les femmes dans des structures qui perpétuent la domination masculine, cette résolution présente la violence faite aux femmes comme quelque chose d'inévitable et privilégie leur protection, sans remettre en question les systèmes qui produisent cette violence. Selon l'auteur, l'inclusion des femmes dans les

domaines de la sécurité et de l'armée se fait selon des modalités qui ne bouleversent pas la culture profondément masculine de ces institutions, maintenant ainsi les rapports de pouvoir inégaux et laissant intact le système de la guerre. Elle plaide donc pour une véritable démilitarisation, l'adoption de politiques de paix antimilitaristes et une redéfinition de la sécurité à partir d'une perspective féministe (Nikoghosyan, 2018). Dans la même veine, Volman (2001) analyse la militarisation croissante en Afrique, mettant en évidence que l'augmentation des dépenses militaires et la prolifération des armes aggravent les violences faites aux femmes, renforcent les inégalités et freinent le développement. La culture de la violence et l'impunité généralisée font des femmes des victimes directes et les excluent des processus décisionnels liés à la sécurité et à la paix. Il plaide ainsi pour une démilitarisation des sociétés africaines, une réduction des budgets militaires et une réorientation des ressources vers l'éducation, la santé et le développement social, tout en insistant sur l'intégration des femmes dans les politiques de sécurité et de reconstruction afin de bâtir une paix inclusive et durable.

#### *2.2.7.b Instrumentalisation des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent*

Par ailleurs, Giscard d'Estaing (2017) critique les politiques et programmes de prévention de l'extrémisme violent qui tendent à instrumentaliser les femmes en les cantonnant à des rôles stéréotypés (mères, épouses, gardiennes du foyer) et en les utilisant comme outils de détection ou de prévention de la radicalisation. Cette approche déplace la responsabilité de l'État vers la sphère privée, sans prendre en compte la diversité et la complexité des expériences féminines. L'auteur met en garde contre la « sécurisation » des droits des femmes (*The "securitisation" of women's rights*), soulignant que leur intégration dans les politiques de sécurité ne doit pas servir à justifier des mesures politiques ou renforcer des stéréotypes, mais doit garantir leur autonomie, leur expertise et leur participation pleine et entière à tous les niveaux de décision (p. 108).

De façon complémentaire, Brown (2013) montre que les politiques de contre-radicalisation et de déradicalisation traitent les femmes, notamment musulmanes, comme des sujets passifs selon des logiques maternalistes et paternalistes. Elles sont réduites à leur rôle familial, perçues comme naturellement pacifiques, et leur « travail maternel » est valorisé

pour influencer leur entourage, mais sans réelle autonomie. L'État intervient au nom de leur protection, sans leur donner de pouvoir ou de voix, et les programmes sont conçus principalement par des hommes, ignorant souvent les besoins spécifiques des femmes. Ces politiques, observées au Royaume-Uni, en Indonésie et en Arabie saoudite, expliquent la radicalisation féminine par l'influence masculine et valorisent une masculinité militarisée, tout en reléguant les droits des femmes au second plan. Ainsi, les femmes sont instrumentalisées au service d'objectifs sécuritaires, leurs droits étant intégrés de manière superficielle, ce qui perpétue les stéréotypes de genre, limite leur autonomie et entrave leur participation sociale et politique.

#### *2.2.7.c Logiques de participation des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent*

L'article de Tomaro (2025) analyse la construction de la participation des femmes à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) dans les politiques internationales, régionales et nationales, avec un focus sur les Philippines. Depuis la résolution 2242 du Conseil de sécurité de l'ONU, les femmes sont intégrées comme « nouvelles actrices de la sécurité » (p. 341), mais cette inclusion repose sur trois logiques principales : la logique de protection, qui présente les femmes comme des victimes vulnérables à protéger et limite leur autonomie ; la logique d'agentivité politique, qui reconnaît leur rôle actif mais tend à les cantonner à des fonctions pacifiques ou modérées, souvent à travers des programmes d'*empowerment* ou d'autonomisation; et la logique religieuse, particulièrement marquée aux Philippines, qui valorise l'engagement de femmes leaders religieuses mais risque de réduire la question de l'extrémisme à sa seule dimension religieuse. Malgré une évolution discursive reconnaissant les femmes comme actrices, les politiques continuent de reproduire des stéréotypes de genre et de limiter leur engagement à la sphère communautaire, familiale ou religieuse. L'article met en garde contre l'instrumentalisation des femmes à des fins sécuritaires, au détriment de leur autonomie et de l'égalité de genre, et plaide pour une approche plus inclusive, attentive à la diversité des expériences et des capacités féminines.

#### *2.2.7.d Contradictions dans les politiques onusiennes*

Rothermel (2020) critique la tentative de fusion des objectifs de sécurité, de développement et d'égalité de genre dans les politiques onusiennes de prévention de l'extrémisme violent. Cette approche tend à reproduire des stéréotypes, à instrumentaliser les femmes et à subordonner l'égalité de genre à des priorités sécuritaires ou économiques, limitant ainsi leur participation à des rôles informels ou communautaires, rarement décisionnels. L'auteur souligne la coexistence de représentations multiples et parfois contradictoires des femmes (victimes vulnérables, entrepreneures économiques ou médiatrices de paix) issues des agendas du développement durable (ODD) et « Femmes, Paix et Sécurité » (*Women, Peace, Security* - WPS). Ces images engendrent des tensions entre victimisation, instrumentalisation et autonomisation. Il appelle à dépasser une vision utilitariste du genre, au profit d'une analyse attentive aux rapports de pouvoir et à la diversité des expériences féminines.

#### *2.2.7.e Analyse critique des politiques publiques internationales*

Enfin, Hansen et al. (2020) analysent de manière critique la conceptualisation du genre dans les politiques publiques internationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, à partir de 46 documents publiés entre 2001 et 2017. Ils identifient deux récits principaux : la radicalisation des femmes est expliquée par leur exclusion sociale, politique ou économique, ce qui mène à recommander leur inclusion et autonomisation ; parallèlement, les femmes sont vues comme des actrices clés de la prévention, surtout dans la sphère familiale, en raison de leur rôle de mères ou éducatrices. Cette double approche renforce les stéréotypes de genre, invisibilise les rôles masculins, crée des attentes irréalistes envers les femmes et peut accroître leur vulnérabilité. L'article souligne également le manque d'analyse sur la radicalisation d'extrême droite dans le Nord global et sur les rôles masculins, appelant à des politiques de CVE plus contextuelles, critiques et sensibles à la diversité des expériences de genre.

En somme, ces approches critiques convergent pour dénoncer la normalisation de la guerre et la reproduction des inégalités de genre, tout en plaidant pour une véritable reconnaissance de l'agentivité féminine, une redistribution des ressources en faveur du

développement social et une transformation profonde des cadres institutionnels afin de promouvoir une paix durable et inclusive. L'enjeu majeur demeure de dépasser l'instrumentalisation du genre pour garantir une participation pleine, autonome et diversifiée des femmes dans la construction de la paix.

### **2.2.8 Solutions et leviers pour l'implication durable des femmes dans les processus de paix**

Selon certaines études, l'implication effective des femmes dans la recherche de la paix nécessite des réformes structurelles, une transformation des mentalités et un engagement politique durable. Ainsi, Moderan (2023) recommande de renforcer la volonté politique et l'application effective des cadres juridiques existants, de lutter contre les stéréotypes et les discriminations institutionnelles, de promouvoir la formation, le mentorat et le soutien aux carrières féminines dans le secteur de la sécurité, tout en créant des environnements de travail inclusifs et protecteurs et en impliquant davantage les femmes dans les processus décisionnels et les mécanismes de gestion de crise. Dans la même perspective, Mindzie (2015) insiste sur la nécessité de mettre en œuvre les normes existantes, de renforcer les institutions démocratiques, de développer les capacités et compétences des femmes et des jeunes en matière de leadership, de plaider et de gestion des conflits, et de soutenir les mouvements féminins et de jeunesse pour favoriser la solidarité et les synergies. Elle préconise également d'améliorer l'accès aux services sociaux, de soutenir l'entrepreneuriat féminin, de promouvoir des approches multisectorielles, d'impliquer les médias et de créer des passerelles entre groupes et communautés, notamment avec les leaders religieux progressistes. Par ailleurs, Alonso et al. (2019) et Brown et al. (2020) insistent sur l'importance de la création de réseaux professionnels féminins, de programmes de formation spécifique et continue, de l'intégration systématique de la dimension de genre dans toutes les politiques de sécurité, ainsi que sur la nécessité d'adapter les approches aux spécificités locales, reconnaissant que les solutions universelles sont rarement efficaces dans des contextes aussi divers et complexes. Les mêmes auteurs soulignent également l'importance de la coopération internationale, du partage d'expériences et de la recherche continue pour renforcer l'efficacité des stratégies de prévention et de lutte contre

l'extrémisme violent (P/CVE), tout en appelant à une transformation profonde des approches de sécurité, passant d'une vision traditionnelle à une approche holistique intégrant les dimensions sociales, économiques, culturelles et de genre. De même, Foutem préconise l'implication des femmes sur le plan militaire notamment dans les services de renseignement, reconnaissant le potentiel unique des femmes dans les efforts de résolution des conflits (2021). Enfin, Rane (2023) met l'accent sur la nécessité d'assurer la sécurité des femmes engagées dans les processus de paix, de réformer le secteur de la sécurité pour y intégrer une perspective de genre, de valoriser l'expertise féminine, d'impliquer les hommes dans la promotion de l'engagement féminin, et de déconstruire les préjugés socioculturels par l'éducation et la sensibilisation, tout en mobilisant les appuis techniques internationaux pour la mise en œuvre effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

En définitive, la littérature s'accorde à dire que l'inclusion réelle des femmes, le renforcement des capacités, l'adaptation contextuelle des stratégies et l'engagement politique et institutionnel sont essentiels pour garantir une participation féminine significative et durable dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

### **2.2.9 Littérature sur les femmes et l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne**

La littérature consacrée aux femmes et à l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne reste relativement limitée, mais elle met en lumière la diversité et la complexité des rôles des femmes dans ce contexte. Les analyses disponibles révèlent que les femmes, bien que souvent perçues comme de simples victimes, jouent également des rôles actifs, que ce soit dans la résilience communautaire, la prévention de l'extrémisme ou la reconstruction sociale.

D'une part, l'article d'Ayabavi et Messia (2020) met en lumière la situation des femmes face à l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria. Il souligne qu'elles subissent de multiples formes de violence et de marginalisation, sont parfois instrumentalisées par les groupes extrémistes, et deviennent majoritaires parmi les personnes déplacées. Malgré leur rôle central dans la résilience communautaire, leur participation aux processus de paix reste

limitée. L'article préconise d'accroître leur implication dans les stratégies de prévention et de renforcer leur autonomie, car leur engagement est essentiel pour une paix durable et une reconstruction efficace (Ayabavi et Messia, 2020).

Par ailleurs, l'article de Lorentzen (2021) met en avant la transformation du rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent, notamment au Mali, où elles sont désormais perçues comme des « nouvelles actrices de la sécurité ». Elles interviennent comme médiatrices, éducatrices et conseillères, capables de repérer les signes de radicalisation et d'influencer leur entourage. Toutefois, cette revalorisation repose encore largement sur leurs fonctions traditionnelles au sein de la famille et de la communauté, limitant leur action à la sphère domestique et renforçant certains stéréotypes de genre. Si leur engagement se manifeste par la médiation des conflits, la sensibilisation à la paix et le soutien aux familles, leur accès aux processus décisionnels reste restreint. De plus, leur implication peut entraîner des tensions, de la stigmatisation ou des représailles. L'article souligne ainsi que, malgré la reconnaissance croissante de leur potentiel, les femmes font face à de nouveaux défis et à des limites persistantes dans leur participation à la prévention de l'extrémisme violent (Lorentzen, 2021).

En outre, la situation au Burkina Faso illustre la montée alarmante de l'extrémisme violent, exacerbée par des facteurs socio-économiques et politiques. Diallo (2020) souligne que cette situation entraîne des répercussions disproportionnées sur les femmes, qui sont souvent victimes de violence et d'exclusion dans les processus décisionnels.

Dans ce contexte, Foutem (2021) analyse les enjeux et les perspectives d'une négociation visant à mettre fin aux souffrances des femmes victimes du terrorisme au Burkina Faso. Son étude apporte un éclairage sur la condition féminine face à l'extrémisme violent dans le pays, en s'attardant sur les obstacles rencontrés par les femmes ainsi que sur les stratégies qu'elles déploient pour y faire face. Ce travail met en évidence l'importance de considérer les femmes non seulement comme des victimes, mais aussi comme des actrices potentielles du changement dans ce contexte difficile.

De plus, Compaoré (2022) aborde directement le rôle du genre dans l'extrémisme violent au Burkina Faso. Cet article examine comment les femmes sont à la fois victimes, actrices

auprès des groupes armés et partisans dans la lutte contre l'extrémisme violent, soulignant la complexité de leur position. Elle insiste sur le rôle des femmes comme actrices de paix et de résilience, leur leadership étant un levier indispensable pour la cohésion sociale et la lutte contre la radicalisation, d'où la nécessité d'intégrer la perspective de genre dans toutes les politiques de sécurité et de développement (Compaoré, 2022).

Enfin, Doukouré-Dicko (2021) met en avant la question du rôle des femmes dans la crise sécuritaire au Sahel, en insistant sur la nécessité de reconnaître leur contribution à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso. L'autrice souligne que la femme sahélienne, traditionnellement cantonnée à la sphère privée et aux fonctions de mère, d'épouse et de gestionnaire du foyer, voit sa situation évoluer principalement en cas d'absence du conjoint. Dans ces circonstances, elle accède à de nouvelles responsabilités, notamment dans la prise de décision pour le bien-être familial. Doukouré-Dicko (2021) plaide pour une revalorisation du statut social des femmes sahéliennes, en insistant sur l'importance de reconnaître leur rôle dans la société au-delà de la maternité. Elle affirme que la résolution des crises au Sahel, comme ailleurs, ne peut se faire sans la participation active des femmes. Ainsi, l'étude met en lumière la nécessité de dépasser les rôles traditionnels et de promouvoir la reconnaissance sociale et l'implication des femmes dans les processus de paix et de sortie de crise au sahel.

En somme, la littérature existante, bien que peu abondante, met en exergue la vulnérabilité accrue des femmes face à l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne, tout en soulignant leur potentiel d'action et de résilience. Si leur rôle de victimes est largement documenté, leur capacité à devenir des actrices majeures de la paix et du développement est de plus en plus reconnue, malgré des obstacles persistants liés aux stéréotypes de genre et à l'accès limité aux sphères décisionnelles. L'intégration effective des femmes dans les stratégies de prévention et de résolution des conflits apparaît ainsi comme une condition essentielle pour une paix durable et une reconstruction sociale réussie.

En conclusion, la littérature consacrée à la participation des femmes dans l'extrémisme violent met en avant une multitude d'expériences pertinentes mais elle révèle néanmoins

plusieurs manquements majeurs. En effet, bien que le rôle des femmes soit reconnu, il apparaît que les recherches spécifiquement dédiées aux associations féminines burkinabè actives dans la lutte contre l'extrémisme violent sont rares, la plupart des travaux abordant la question de façon générale ou dans d'autres contextes. De plus, il existe un manque notable de données concrètes, car peu d'analyses de terrain documentent les actions, les obstacles rencontrés et l'impact réel des initiatives portées par les associations de femmes au Burkina Faso.

Ainsi, bien que la littérature reconnaisse le rôle clé des femmes, elle demeure limitée par un manque d'études spécifiques et d'analyses centrées sur le Burkina Faso et même sur le Sahel en général (en ce qui concerne les initiatives de lutte contre l'extrémisme violent portées par les femmes). Par conséquent, il est essentiel que les recherches futures documentent davantage ces questions afin de contribuer à nourrir la réflexion et à contribuer efficacement à la quête de la paix au Sahel.

## **2.3 Justification, pertinence et contribution de la recherche**

### **2.3.1 Justification et pertinence sociale du sujet**

Au Burkina Faso, les associations de femmes jouent un rôle particulièrement actif dans le renforcement des capacités, notamment à travers des programmes d'alphabétisation, des ateliers sur les droits et la justice, ou encore la formation professionnelle dans des domaines tels que le tissage, la couture, la teinturerie ou la production du beurre de karité. Ces initiatives permettent aux femmes, en milieu urbain comme rural, de développer des activités génératrices de revenus et de contribuer à l'économie domestique et communautaire (Ilboudo, 2007; Yaro, 2021). Comme le souligne Ilboudo (2007, p. 168), même lorsqu'elles portent des revendications proches du féminisme, les femmes burkinabè hésitent généralement à se qualifier elles-mêmes de « féministes », préférant se concentrer sur des préoccupations pratiques liées à la gestion du quotidien. Dans les zones rurales, les groupements féminins constituent également des espaces de solidarité, de mutualisation des efforts et d'entraide, souvent organisés autour de tontines ou de petites initiatives économiques. Yaro (2021) rappelle que ces formes d'organisation, historiquement ancrées

dans l'informel, tendent aujourd'hui à se formaliser sous forme de coopératives, de mutuelles ou de structures d'épargne et de crédit, avec l'appui des ONG et partenaires au développement. Cette dynamique collective contribue ainsi à l'autonomisation des femmes et à la lutte contre la pauvreté et les discriminations.

Aujourd'hui, avec le contexte sécuritaire actuel, de nombreuses organisations féminines orientent désormais leurs actions vers la lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale et de la paix, des dimensions qui seront analysées plus en détail dans la dernière partie de ce mémoire.

Par ailleurs, l'évolution de l'approche de la question féminine au Burkina Faso s'inscrit dans une succession de phases marquées par des initiatives nationales et internationales. Dès 1967, avec le projet UNESCO/Haute-Volta pour l'égalité d'accès des filles à l'éducation, les premières actions se concentrent sur l'émancipation à travers des projets sectoriels (éducation, santé). Progressivement, l'accent se déplace vers la promotion économique des femmes, en lien avec la montée des associations féminines et l'appui des partenaires internationaux (Ouoba et al., 2003). La Révolution burkinabè (1983-1987) marque une rupture dans l'histoire de la condition féminine. Sous l'impulsion de Thomas Sankara, l'égalité entre les sexes est placée au centre du projet politique, intégrant les femmes dans des secteurs jusque-là masculins (armée, police, transports) et favorisant leur accès à des postes de responsabilité, indépendamment de leur statut marital ou familial (Rouamba et Descarries, 2010). Par des actions symboliques et des mesures coercitives contre les pratiques patriarcales, la Révolution a remis en cause le contrôle masculin sur la vie des femmes, tout en encourageant leur engagement politique. La création d'organisations féminines spécifiques, comme la Direction de la mobilisation et de l'organisation des femmes ou l'Union nationale des femmes du Burkina, a consolidé la structuration du mouvement féminin. Ces espaces ont facilité l'entrée des femmes dans la vie publique et associative, leur permettant de siéger dans des assemblées locales ou d'accéder à des responsabilités ministérielles. La Révolution a ainsi contribué à faire du Burkina Faso un pays pionnier en matière de libération féminine en Afrique (Rouamba et Descarries, 2010). En outre, avec le soutien de l'UNIFEM, la dimension féminine est

intégrée au premier Plan Quinquennal de Développement Populaire (1985-1990), mais sans véritable ancrage dans la planification nationale. Les limites de cette expérience conduisent à de nouvelles stratégies dans les années 1990, parmi lesquelles la création de la cellule Intégration des Femmes dans le Développement (IFD), malgré son dysfonctionnement. L'approche IFD, initiée dès 1975, visait à améliorer les moyens économiques et sociaux des femmes (accès au crédit, allègement des tâches, activités génératrices de revenus), mais elle reproduisait certaines limites en négligeant leur rôle de citoyen et leur participation aux décisions collectives. En parallèle, l'approche Femmes et Développement (années 1985) cherchait à renforcer la visibilité des femmes comme actrices du développement (Ouoba et al., 2003).

Enfin, les années 1990 voient émerger l'approche Genre et Développement, introduite par la Coopération canadienne et renforcée après la Conférence de Beijing, qui aboutit à la création, en 1997, du Ministère de la Promotion de la Femme. À partir de cette période, la prise en compte du genre s'impose davantage, au point de devenir une condition exigée par plusieurs bailleurs de fonds (Ouoba et al., 2003; Rouamba et Descarries, 2010). Par ailleurs, selon Yaro (2021), l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, après la Révolution sankariste (1983-1987), marque également un virage vers le libéralisme et l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (1987), dans un contexte qui voit s'intensifier les revendications féminines, surtout à partir des années 2006-2007. L'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG) en 2009 institutionnalise davantage la lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur les engagements internationaux, régionaux et nationaux du Burkina Faso. La mobilisation des femmes atteint un nouvel élan lors de la révolution d'octobre 2014-2015, où la marche symbolique organisée par le Collectif des Femmes pour la Défense de la Constitution contribue à précipiter la chute du régime Compaoré. Le processus se poursuit avec le Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020) sous le règne du président Roch Marc Christian Kaboré, qui intègre explicitement la promotion du genre et soutient l'entrepreneuriat féminin. Le Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille, à travers ses organes spécialisés (CNSEF, DGPEF, SP/CONAP-genre), est chargé de la mise en œuvre et du suivi de ces engagements. Toutefois, comme le souligne Yaro (2021), malgré ces avancées notables,

les inégalités économiques et socioculturelles persistent et continuent de limiter la pleine participation des femmes à la vie publique.

Au niveau international, l'adoption de la résolution 1325 le 31 octobre 2000 par le Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité a été un exploit et une base juridique importante, qui a propulsé l'implication des femmes dans les processus de règlements des conflits. Les Nations Unies, à travers cette résolution, reconnaissent que les femmes et les enfants sont les premières victimes des conflits et appellent à leur pleine participation dans les processus de paix (Nations Unies, 2000). Cependant, cette reconnaissance reste souvent théorique, car sur le terrain, les femmes sont encore marginalisées dans les programmes et projets de lutte contre l'extrémisme violent, alors même qu'elles jouent un rôle central dans la cohésion sociale, la gestion des crises et la survie des communautés (Monimart, 2012). De même, cette disposition a été adoptée par la majorité des États dans le monde mais l'on remarque un « paradoxe existant entre les engagements internationaux pris par les États et la situation sur le terrain » (Rane, 2023, p. 11). Les femmes peinent encore à s'intégrer pleinement dans les processus de règlement des conflits. Par ailleurs, l'extrémisme violent au Sahel, et particulièrement au Burkina Faso, est souvent analysé sous l'angle masculin, reléguant au second plan la participation des femmes, que ce soit comme actrices ou agentes de paix. Pourtant, les données récentes montrent une présence féminine croissante dans les groupes armés, mais aussi dans les initiatives de prévention et de résolution des conflits (Compaoré, 2022). Beaucoup d'études se concentrent souvent sur la victimisation des femmes (Foutem, 2021) sans toutefois explorer leur potentiel en tant qu'actrices de changement ou même des actrices combattantes auprès des groupes extrémistes. Prendre en compte ces différents rôles permet d'avoir un regard objectif sur les rôles que les femmes peuvent jouer dans les situations d'insécurité et au-delà même voir, reconnaître et soutenir la contribution des femmes pour la cohésion sociale s'avère primordiale pour un monde plus juste et paisible. Au Sahel, et particulièrement au Burkina Faso, les femmes malgré leurs multiples engagements, demeurent une ressource qui peut être plus utilisée et mieux exploitée dans la lutte contre l'extrémisme violent. Ce constat est d'autant plus préoccupant que la littérature scientifique, majoritairement francophone, reste silencieuse sur la participation

citoyenne des femmes dans les associations à la lutte contre ce fléau, notamment au Burkina Faso, pays longtemps considéré comme stable et donc moins étudié (Rouamba Ouédraogo, 2021). Face à la recrudescence des attaques au Burkina Faso depuis une décennie et au manque d'études ciblant ce contexte, il devient essentiel d'analyser la participation citoyenne des femmes dans les associations qui luttent contre l'extrémisme violent. Cette recherche vise ainsi à combler un vide scientifique en situant les différents rôles que les femmes jouent dans cette crise tout en rappelant l'importance de la femme dans les moments de crise, mettre en lumière son rôle crucial dans la paix et la cohésion sociale, et plaider pour une meilleure prise en compte de son action dans les politiques publiques et les stratégies de prévention de la radicalisation. La reconnaissance et le soutien des initiatives féminines en faveur de la paix constituent des leviers essentiels pour renforcer la résilience des sociétés sahéliennes et stimuler le développement, comme l'a montré Bina Agarwal à propos de l'autonomisation des femmes (Agarwal, 2012). Enfin, la résolution 2242 du Conseil de sécurité des Nations Unies souligne que l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités de genre sont déterminantes pour la prévention des conflits et la promotion de la paix (Nations Unies, 2015). Il s'agit donc de dépasser la vision stéréotypée de la femme comme simple victime ou actrice violente, pour révéler son potentiel transformateur dans la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

### **2.3.2 Contribution attendue de la recherche**

Selon notre revue de la littérature ci-dessus, il ressort que les recherches consacrées à l'implication des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent mettent en lumière une diversité d'expériences pertinentes à travers l'Afrique et dans le monde. Cependant, cette littérature présente plusieurs vides importants. En effet, alors que le rôle crucial des femmes dans la promotion de la paix est largement reconnu, rares sont les travaux qui s'intéressent spécifiquement aux associations féminines burkinabè engagées dans la lutte contre l'extrémisme violent. La majorité des études abordent cette thématique de manière générale ou dans le contexte d'autres pays. Par ailleurs, on constate un déficit remarquable de données empiriques pour documenter concrètement les actions menées, les défis rencontrés, ainsi que la contribution des femmes dans ces organisations au Burkina Faso.

Ainsi, malgré la reconnaissance du rôle clé des femmes, la littérature demeure limitée par le manque d'études spécifiques et d'analyses approfondies tant au Burkina Faso que dans l'ensemble du Sahel, en ce qui concerne les initiatives féminines contre l'extrémisme violent. De ce fait, cette recherche ambitionne d'apporter une contribution significative à la compréhension des rôles des femmes dans l'extrémisme violent au Burkina Faso et à la valorisation de la contribution des femmes au sein des associations à la réponse de l'extrémisme violent au Burkina Faso. D'abord, elle vise à donner de la visibilité aux actions souvent méconnues et peu reconnues des femmes engagées dans les associations, en mettant en avant leur capacité à promouvoir la paix, la cohésion sociale et la résilience communautaire, parfois au péril de leur sécurité. En enrichissant la littérature scientifique sur la question du genre et de la lutte et la prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso, cette étude fournira des données empiriques et des analyses susceptibles d'alimenter les réflexions des chercheurs, des agents de développement, des ONG et des décideurs politiques intéressés par les stratégies de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest. Elle plaidera également pour une meilleure reconnaissance institutionnelle et sociale des femmes dans les dispositifs de lutte contre l'extrémisme violent, en démontrant que leur implication active constitue un levier déterminant pour la paix, la sécurité et le développement durable, conformément aux recommandations des résolutions 1325 et 2242 des Nations Unies. En somme, cette recherche entend rendre audibles les voix et les actions des femmes burkinabè dans les associations, trop souvent reléguées dans l'ombre, et montrer que leur participation citoyenne constitue une ressource précieuse qui pourrait mieux être encadrée au profit de la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

## **2.4 Questions de recherche**

De ce fait, les questions que nous tenterons de répondre sont les suivantes :

Question principale (1): Quels sont les modes de participation citoyenne des associations de femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso ?

Question secondaire (2) : En quoi les rôles occupés par les hommes et les femmes façonnent-ils les trajectoires de l'extrémisme violent, les stratégies de lutte contre l'extrémisme violent et les mécanismes de prévention de la radicalisation au Burkina Faso ?

### **2.5 Formulation des hypothèses**

En relation avec ces deux questions de recherche, nous émettons deux hypothèses qui orientent notre travail.

Hypothèse 1 : Les associations de femmes au Burkina Faso mobilisent des modes de participation citoyenne variés qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent.

Hypothèse 2 : Les rôles de genre influencent la trajectoire de l'extrémisme violent, la réussite des stratégies adoptées et des mécanismes de prévention, en renforçant ou en limitant l'implication citoyenne des associations de femmes au Burkina Faso.

## 3. Cadre conceptuel et théorique

### 3.1 Définition des concepts

Dans ce chapitre, sont définis les trois concepts mobilisés dans la recherche: extrémisme violent, participation citoyenne et rôles sexospécifiques. D'abord, le concept d'extrémisme violent est précisé et distingué de ceux de terrorisme et de radicalisation, souvent utilisés de manière interchangeable dans la littérature sur la violence politique. Ensuite, le concept de participation citoyenne est élucidé, avant d'aborder celui des rôles sexospécifiques. Le chapitre se conclut par la présentation du cadre d'analyse retenu.

#### 3.1.1 Extrémisme violent

##### *3.1.1.a Définition du concept d'extrémisme violent*

Le terme extrémisme violent est un concept difficile à cerner et de ce fait, les Nations unies ne se sont pas aventurées pour proposer une définition. L'organisation s'est juste limitée à montrer les causes, les conséquences de l'extrémisme violent sur la paix et la sécurité internationales (Nations Unies, 2015). Le plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent « [...] propose une approche concrète de la prévention de l'extrémisme violent, sans hasarder de définition » (Nations unies, 2015, para 5). Elles affirment que « [...] l'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire [...] » (Nations unies, 2015, para 2). Et qu'il appartient aux États de définir ces concepts (terrorisme et extrémisme violent) en respectant les règles du droit international, notamment le droit international et les droits de l'homme (Nations unies, 2015, para 5).

Par ailleurs, étant donné que cette notion n'a pas eu de définition unique et consensuelle au niveau international, certains chercheurs ont proposé des définitions pour élucider le concept. Selon la définition proposée par Diallo (2020, p. 26) dans son ouvrage, l'extrémisme violent est « l'usage de la violence pour faire aboutir une idéologie extrême » ou « le fait de défendre, de s'engager dans, ou de soutenir une violence idéologiquement

motivée ou justifiée pour réaliser des objectifs sociaux, économiques et politiques ». Aussi, selon (Morin et al., 2021, p. 11), l'extrémisme violent est l'attachement « inconditionnel à une idée politique, religieuse ou sociale, qui cherche à imposer sa vision en rejetant celle des autres ». Les mêmes auteurs ajoutent que la violence est alors perçue comme légitime par l'individu ou le groupe extrémiste pour aboutir à ses fins. L'extrémisme violent s'appuie alors « sur les croyances, la pauvreté ou l'ignorance des populations pour recruter des adeptes et ériger les murs d'une idéologie violente pouvant faire usage du terrorisme » (Ouédraogo, 2022, p.160). Par ailleurs, une définition large de l'extrémisme violent le renvoie comme une :

manière malsaine de penser et de se comporter qui pousse un individu ou un groupe d'individus à poser des actes hostiles, subversifs ou destructeurs envers un ordre social, politique ou religieux qu'ils contestent et rejettent, le plus souvent en visant symboliquement des personnes ou des institutions représentant, ou collaborant avec, cet ordre établi. (Diallo, 2020, p. 26-27)

On constate que toutes ces définitions mettent en exergue la dimension idéologique qui motivent les actions de l'extrémiste. Ainsi, nous retenons que l'extrémisme violent est le fait d'user de la force ou des attitudes extrêmes pour défendre une vision idéologiquement motivée ou de participer activement ou idéologiquement dans une violence existante pour aboutir à ses objectifs. Enfin, nous avons choisi d'utiliser dans le cadre de cette présente étude le concept d'extrémisme violent qui est plus neutre que la notion de terrorisme car cette dernière a été fortement instrumentalisée (souvent utilisé à des fins politiques) (Diallo, 2020) et le concept même regorge encore des imprécisions jusqu'à maintenant si bien que les définitions proposées varient d'un auteur à un autre, d'un État à un autre ou d'une organisation à une autre. Sans doute parce que le terrorisme est un concept qui évolue avec le temps à tel enseigne que le terrorisme d'aujourd'hui est en rupture avec les terrorismes qui l'ont précédé (Blin, 2005).

### *3.1.1.b Distinction entre extrémisme violent, terrorisme et radicalisation*

Il est important de distinguer ces trois notions car ils sont souvent utilisés de façon interchangeable sur le plan politique, juridique ou même dans la littérature. Dans le langage juridique de certains pays, les actions ou idées extrémistes sont des crimes « associés au terrorisme » comme s'ils étaient des termes synonymes, « porteurs d'une même violence

» (Bissonnette, 2024, p. 35). Le manque de consensus autour de la définition du terrorisme ne facilite pas ainsi la distinction nette de cette forme de violence politique. Au-delà des débats sur ce concept, devant l'imprécision d'une définition, cela pourrait engendrer des dérives (Bissonnette, 2024) ou des interprétations erronées, qualifiant de tout et de travers d'actes terroristes, extrémistes ou radicaux.

Nous retiendrons l'une des définitions du terrorisme proposé par les Nations Unies parmi les différentes définitions et celle donnée par l'Union européenne (UE). Les Nations Unies ont défini le terrorisme comme :

Tout acte [...] commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, qui a pour objet, par sa nature ou son contexte, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire. (Nations Unies, 2004, p. 2)

Par ailleurs, selon l'Union européenne le terrorisme ou les actes terroristes sont perçus comme :

[...] les atteintes à la vie d'une personne, en tant qu'actes intentionnels pouvant être qualifiés d'infractions terroristes lorsque et dans la mesure où ils sont commis dans un but terroriste particulier, à savoir gravement intimider une population, contraindre indûment des pouvoirs publics ou une organisation internationale à accomplir ou à s'abstenir d'accomplir un acte quelconque, ou gravement déstabiliser ou détruire les structures politiques, constitutionnelles, économiques ou sociales fondamentales d'un pays ou d'une organisation internationale. La menace de commettre de tels actes intentionnels devrait également être considérée comme une infraction terroriste s'il est établi, sur la base de circonstances objectives, qu'une telle menace avait été émise en visant un de ces buts terroristes [...]. (Union européenne, 2017, considérant 8)

La définition de l'UE va au-delà des actions, elles considèrent les menaces terroristes au même titre que les actes si elles ont des objectifs terroristes.

Ainsi, l'extrémisme violent se distingue du terrorisme alors par l'idéologie de la personne (Yogo, 2021). Si un extrémiste est guidé par une idéologie qui peut être alimentée par des sensations d'isolement, l'exclusion, la peur ou l'ignorance, un terroriste n'agit pas forcément pour les mêmes raisons (Yogo, 2021). L'extrémisme violent, arrivé à un stade, peut conduire au terrorisme, mais pas forcément. Un terroriste est un extrémiste mais le contraire n'est pas vrai.

Quant à la radicalisation, très souvent associée au terrorisme et à l'extrémisme violent, elle est vue comme « l'une des causes du terrorisme ou une étape précédant la commission d'actes terroristes » (Bissonnette, 2024, p. 36). McLaughlin soutient que la radicalisation est la dynamique qui amène une personne ou un groupe de personnes à entreprendre une action politique violente, voire un acte terroriste (Morin et al., 2021; McLaughlin, 2021). De ce fait, on l'assimile comme la première étape « d'un continuum qui commence par l'adoption d'un système de croyance ou d'une idéologie extrémiste et qui aboutit à la commission d'actes violents, terroristes en vue d'un changement social ou politique » (Diallo, 2020, p. 27). La radicalisation, c'est tout simplement le processus qui précède la commission d'actes extrémistes ou terroristes.

Au regard de ce qui précède, nous remarquons que ces termes n'ont pas les mêmes significations. Et l'utilisation très large de ces concepts, l'absence d'une définition universelle et consensuelle au niveau international peut conduire à une dérive sur le plan politique ou à des « amalgames infondés » (Bissonnette, 2024, p. 36). De plus, cela impacte nécessairement sur l'efficacité de la lutte de ces fléaux qui ont des entendements différents d'un État à un autre ou d'une organisation à une autre. Cela est complexe, car ce qui est idéologiquement, politiquement, moralement ou religieusement accepté par certains est condamné par d'autres. Quelle stratégie alors utilisée pour transcender tous ces clivages et pouvoir lutter efficacement contre ces maux qui perturbent la paix et la sécurité internationales ?

### **3.1.2 Participation citoyenne**

La participation citoyenne se réfère à l'engagement actif des citoyens dans les processus décisionnels qui affectent leur communauté par l'exercice du droit de vote ou à travers des formes d'initiatives individuelles et collectives visant la transformation de la société (Mercier et al., 2009). Cela implique non seulement la possibilité d'exprimer des opinions et des préoccupations, mais aussi de contribuer à la formulation de solutions et à la mise en œuvre d'actions. Dans leur ouvrage, Côté, Morneau et Lévesque (2009) proposent une définition de la participation citoyenne qui met l'accent sur le rôle des citoyens dans la gestion des affaires publiques et sur l'importance de l'interaction entre l'État et les

citoyens. Pour eux, la participation citoyenne désigne l'implication active des citoyens dans le processus de prise de décisions publiques et où ils jouent un rôle actif dans leur construction, leur mise en œuvre et leur évaluation (Côté et al., 2009). Le citoyen peut non seulement participer individuellement au choix de ses représentants, mais également s'associer volontairement à la création des associations dans diverses domaines (Côté et al., 2009). La dynamique associative favorise la montée du collectif et du développement social (idem). De plus, Lavoie et Panet-Raymond (2021) définissent la participation citoyenne comme un processus où les citoyens prennent activement part à des démarches collectives visant à résoudre des problèmes sociaux et à améliorer leur environnement (Lavoie et Panet-Raymond, 2021). Elle s'inscrit dans une logique d'action communautaire, où l'implication des individus est essentielle pour transformer des situations sociales, économiques et politiques.

Ces trois définitions si elles ont comme similitude de montrer le rôle de l'engagement citoyenne dans le renforcement de la démocratie et dans le changement de la société, se distinguent par le caractère multiforme et multidimensionnel que font ressortir les deux premières définitions contrairement à la dernière qui se concentre sur les initiatives citoyennes dans le contexte social.

Au regard des différentes définitions proposées, on retiendra que la participation citoyenne est un concept central dans les sciences sociales désignant l'implication active des citoyens dans la prise de décisions et dans les processus de gestion des affaires publiques. Elle englobe diverses formes d'engagement, allant de l'élection des dirigeants à des actions complexes comme la participation à des mouvements sociaux, à des actions communautaires ou à des débats publics pour le bien-être de la société.

Avant de clore cette partie, il est important d'aborder la citoyenneté des femmes étant donné que notre recherche traite de la participation des associations de femmes dans la paix et la cohésion sociale. Ainsi, Marques-Pereira (2007) aborde la participation citoyenne des femmes dans le contexte des inégalités de genre et des obstacles structurels auxquels les femmes ont fait face dans les systèmes politiques et sociaux. L'autrice montre « la construction d'une individuation des femmes et le poids des représentations sociales sur

leur citoyenneté » (Marques-Pereira, 2007, p. 123). La citoyenneté des femmes est le résultat de nombreuses luttes qui ont permis progressivement aux femmes de passer d'une participation limitée à une reconnaissance officielle de leurs droits par les lois et les institutions, et aujourd'hui, leur engagement dépasse les frontières nationales pour s'étendre au niveau international. Ainsi, son étude nous informe sur les dynamiques de réformes concernant les droits civils, politiques et sociaux qui achèvent au fur et à mesure les contraintes juridiques qui restreignaient la participation des femmes (idem). Elle aborde enfin les enjeux de la parité face aux représentations qui se jouent au moment où les femmes accèdent aux différents seuils d'une citoyenneté pleine et entière. La participation citoyenne renforce ainsi la démocratie et réduisent les inégalités de sexe (Marques-Pereira, 2007). De même, Marie-Blanche Tahon montre que la citoyenneté des femmes doit être pensée à partir de l'histoire des statuts et des expériences féminines (2008). L'accès des femmes à la citoyenneté suppose la reconnaissance de leur individualité, rendue possible par des conquêtes comme les droits civils, la maîtrise de leur corps et l'autonomie économique (Tahon, 2008). Selon ces autrices, seule une analyse qui prend en compte la pluralité des positions sociales, la complexité des rapports entre sphères privée et publique, et la déconstruction des dépendances héritées, permet d'envisager une égalité réelle entre les sexes. Ainsi, elle appelle à dépasser les approches essentialistes pour mieux comprendre les conditions de l'émancipation et de la liberté des femmes (Tahon, 2008).

### **3.1.3 Rôles sexospécifiques**

Les rôles sexospécifiques ou rôles de sexe sont des « attentes sociales » (Roventa-Frumusani, 2009, p. 76) attribuées aux individus en fonction de leur sexe<sup>4</sup>. Ainsi, selon ces auteurs, les rôles sexospécifiques désignent les constructions sociales et culturelles qui attribuent des tâches et des comportements spécifiques aux hommes et aux femmes, en fonction de leur sexe, souvent dans un cadre normatif qui influence leur place dans la

---

<sup>4</sup> Le sexe renvoie à des caractéristiques biologiques et physiologiques (Moghadam et Senftova, 2005, p.424) et (Löwy et Rauch, 2003) qui permettent de distinguer les hommes et les femmes. En d'autres termes, ce sont « les différences biologiques entre hommes et femmes » (Lal, 2003, p. 150).

société (Giddens et al., 2017). Par exemple, traditionnellement, les femmes étaient chargées des rôles domestiques ou des rôles sociaux (sphère privée) et les hommes s'occupaient des tâches à l'extérieur de la maison (sphère publique) (Roventa-Frumusani, 2009). Ces rôles influencent non seulement les activités professionnelles ou domestiques, mais aussi les relations interpersonnelles, les positions de pouvoir, les aspirations sociales et peuvent limiter les choix individuels et l'accès à des opportunités égales pour les deux sexes (Roventa-Frumusani, 2009). Telles sont les critiques adressées par les féministes par rapport aux rôles de sexe et à la division sexuelle du travail.

Au regard de tout ce qui précède, on retiendra dans le cadre de cette étude que les rôles sexospécifiques sont donc des attentes sociales qui découlent de l'idée que les différences biologiques justifient des comportements et des responsabilités distincts. Ces rôles sont souvent socialement construits et peuvent varier d'une culture à l'autre, mais ils reposent généralement sur des normes traditionnelles concernant ce que les hommes et les femmes sont censés faire, penser, ressentir et être dans une société.

Le cadre théorique qui sera mobilisé pour mener la recherche, reposera sur le fait que la participation citoyenne contribue à changer la société, que les actrices (les femmes) ont pleine conscience de leurs rôles, que la transformation de la société est une interaction entre les groupes grâce, entre autres, à l'éducation, la formation ou la sensibilisation et que certaines injustices ou inégalités peuvent justifier certains comportements auprès de certains groupes. Ce cadre théorique nous permettra de montrer d'abord les modes de participation citoyenne des associations de femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso; ensuite comment les rôles occupés par les hommes et les femmes peuvent façonner les trajectoires de l'extrémisme violent, les stratégies de lutte contre l'extrémisme violent et les mécanismes de prévention de la radicalisation au Burkina Faso; et enfin comprendre pourquoi certaines personnes s'adonnent aux actes violentes auprès de groupes extrémistes.

### 3.2 La théorie de l'*empowerment*

L'*empowerment*<sup>5</sup> est un cadre de référence majeur pour les études sur le développement, le genre et la participation citoyenne. La notion d'*empowerment*, issue des années 1960-1970, s'inspire de courants comme le féminisme, le Black Power ou le gandhisme. L'*empowerment* désigne « la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant » (Calvès, 2009, p. 736). Popularisé par Barbara Solomon en 1976, le terme s'impose dans le travail social et les mouvements liés aux groupes marginalisés. À la fin des années 1970, la réflexion sur l'autonomisation devient un pilier des modèles alternatifs de développement, avant que le terme *empowerment* ne s'impose dans les années 1980. Dans les années 1980, des féministes du Sud, réunies notamment au sein du réseau Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), introduisent formellement la notion d'*empowerment* dans le champ du développement international. Elles critiquent les approches « femmes et développement » jugées trop top down et défendent une transformation radicale des structures économiques, politiques, légales et sociales, en s'appuyant sur les organisations féminines de base, la mobilisation politique, la conscientisation et l'éducation populaire comme moyens de lutter contre toutes les formes d'oppression.

Les travaux féministes sur l'*empowerment* se multiplient dans les années 1990, surtout en Asie du Sud et en Amérique latine. Ils définissent l'*empowerment* comme un processus de transformation des rapports de pouvoir, agissant à la fois sur les idéologies qui justifient les inégalités, l'accès aux ressources et les institutions qui les reproduisent (Calvès, 2009).

---

<sup>5</sup> L'*empowerment* est traduit très approximativement en français par les notions telles que « *insertion* » ou « *autonomisation* » (Calvès, 2009). Et la traduction en français varie d'une littérature à une autre. Les termes *autonomisation*, *émancipation* ou *capacitation* traduisent bien l'idée de processus, mais ils n'expriment pas la notion de *pouvoir* au cœur du mot *empowerment*. À l'inverse, les expressions *pouvoir d'agir* ou *pouvoir d'action* soulignent le résultat sans rendre compte du processus collectif qui y mène. L'absence de traduction stabilisée dans la littérature internationale en témoigne : le texte français de la Déclaration de Pékin (1995) traduit *empowerment* par *pouvoir d'action*, tandis que celui des Objectifs du millénaire (2000) retient *autonomisation*. Cette difficulté interroge : l'idée d'*empowerment* serait-elle étrangère à la tradition sociale et politique française, marquée par un fort rapport à l'État et une faible reconnaissance du collectif ? (Bacqué et Biewener, 2015).

Par ailleurs, pour Rowlands considérée comme faisant partie des féministes du sud (Calvès, 2009), l'*empowerment*<sup>6</sup> est un processus multidimensionnel permettant aux individus ou groupes marginalisés, surtout les femmes, d'acquérir la confiance, les compétences, la conscience critique et la capacité de transformer leurs conditions de vie (1997). Rowlands distingue plusieurs formes de pouvoir : « *power over* », « *power with* », « *power to* », et « *power from within* », pour montrer que le pouvoir d'agir ne se limite pas à des dimensions institutionnelles ou économiques (Rowlands, 1997, p. 13). D'un point de vue féministe, ce processus implique aussi la déconstruction des oppressions intériorisées et la reconnaissance des capacités humaines. Cela nécessite la transformation des rapports de pouvoir entre individus et groupes, qui passe par la remise en cause des idéologies inégalitaires, la redistribution de l'accès et du contrôle des ressources, et la modification des institutions qui reproduisent ces inégalités (Calvès, 2009).

L'*empowerment* comporte diverses dimensions complémentaires : « personnelle » (identité, estime de soi, compétences), « relationnelle » (influence et négociation avec autrui) et « collective » (action concertée pour le changement social et politique) (Rowlands, 1997). Il vise ainsi à renforcer le pouvoir d'agir et à promouvoir une transformation sociale inclusive, en permettant à chacun d'identifier et de satisfaire ses besoins, à s'organiser et à revendiquer des changements sociaux et institutionnels.

Ce processus central pour les personnes marginalisées inclut à la fois une autonomie individuelle (confiance en soi, maîtrise des ressources), une action collective et politique (participation et définition des besoins par les groupes concernés), et une remise en cause des rapports de pouvoir structurels en vue d'un accès équitable à la décision et aux ressources. Le rôle des acteurs extérieurs doit rester celui d'accompagnement, en soutenant

---

<sup>6</sup> Face aux crises économiques et sociales des années 1990, la Banque mondiale institutionnalise l'*empowerment* dans son Rapport 2000-2001 *Combattre la pauvreté*, en en faisant un pilier de la lutte contre la pauvreté aux côtés des opportunités et de la sécurité. Défini comme la capacité des pauvres à influencer les institutions étatiques via participation politique et locale, le concept évolue avec les publications de Narayan (2002, 2005) et Alsop et al. (2006), qui l'opérationnalisent comme renforcement des capacités à transformer choix en actions concrètes. Il s'intègre ainsi massivement dans les politiques post-Consensus de Washington (Calvès, 2009).

l'expression autonome des communautés plutôt qu'en imposant des modèles extérieurs (Rowlands, 1997).

Dans le travail social et l'éducation, l'*empowerment* est généralement comprise comme un processus par lequel des personnes ou des groupes marginalisés développent une conscience des rapports de pouvoir, acquièrent des compétences pour exercer un certain contrôle sur leur vie, le font dans le respect des droits d'autrui et soutiennent à leur tour l'autonomisation des autres. Elle prend sens particulièrement dans les contextes d'oppression et peut se déployer à différentes échelles : de l'entraide et des réseaux de soutien à l'organisation communautaire, aux campagnes ou à l'action politique (Rowlands, 1997). Ces approches rejoignent le concept de « conscientisation » chez Freire, qui met l'accent sur le développement d'une « conscience critique » menant à l'action et à la transformation sociale (Freire, 2021, p. 16). Le concept de « prise de conscience critique » de Freire, liant compréhension et action face à l'oppression, inspire dès la fin des années 1960 chercheurs, ONG et acteurs du développement. Face à l'échec du modèle centré sur la croissance économique, émergent des approches « endogènes » et « bottom-up » valorisant la participation des communautés locales (Calvès, 2009, p.737). Paulo Freire conçoit l'éducation comme un levier d'émancipation et de transformation sociale. Selon lui, le concept de « conscientisation » désigne un processus par lequel les personnes opprimées prennent conscience du caractère structurel de leur oppression à travers une pédagogie dialogique, fondée sur l'échange des savoirs. La conscientisation vise à dépasser la « conscience naïve » pour accéder à une « conscience critique », il s'agit de comprendre que les difficultés vécues ne relèvent pas seulement d'expériences individuelles, mais résultent de mécanismes sociaux et institutionnels. Pour Freire, l'absence de transformation sociale s'explique en partie par la diffusion de mythes par les classes dominantes, qui tendent à décourager les opprimés de remettre en cause l'ordre établi (Freire, 2021, p. 16). Cette approche postule que l'éducation et la formation jouent un rôle central dans la transformation sociale, en développant l'esprit critique, la citoyenneté active, et la capacité collective à résister à l'extrémisme violent ou d'autres maux de la société. Cette théorie donne de l'importance à la sensibilisation et à la transmission des valeurs citoyennes pour changer les mentalités et les comportements.

Selon Kate Young (dans Rowlands, 1997, p. 159), l'*empowerment* doit être vue comme un processus collectif qui combine changement individuel et action collective. Contrairement à l'approche du développement traditionnel centrée sur l'autonomie individuelle, l'autonomisation collective passe par la coopération et exige une transformation des rapports de pouvoir, notamment entre femmes et hommes. Elle soutient que l'estime de soi et l'organisation des femmes sont essentielles, mais que les hommes doivent aussi repenser leur rapport au pouvoir pour permettre une harmonie sociale. Ainsi, une focalisation uniquement sur l'individuel ne suffit pas pour générer des changements durables dans le pouvoir des femmes. Pour réussir, le développement axé sur l'*empowerment* doit renforcer la capacité des individus et des groupes à identifier et satisfaire leurs besoins, et pour les femmes, cela signifie prendre le contrôle de leur vie, définir leurs priorités, s'organiser et exiger des changements sociaux et institutionnels. L'autonomisation collective permet ainsi de réorienter les processus de développement en fonction des besoins et des visions des femmes, au-delà du simple progrès individuel.

En outre, l'adoption du terme *empowerment* par les grandes agences de développement a suscité de fortes critiques et Calvès les énumèrent bien. On lui reproche d'être rarement défini, d'avoir des significations très variables et d'être devenu un mot à la mode, consensuel mais flou, facilement récupéré par les institutions internationales qui en affaiblissent la portée radicale en l'assimilant à d'autres notions comme participation, démocratisation ou insertion économique. Aussi, les critiques féministes et radicales dénoncent la « domestication » de l'*empowerment* par les agences internationales, qui l'individualise, le dépolitise et le réduit à une vision harmonieuse du pouvoir, ignorant conflits, inégalités internes aux communautés et intersections (classe, race, genre) ainsi que des activités d'éducation et de conscientisation des femmes (Calvès, 2009, p. 744). Les outils comme les projets communautaires, la participation formelle via DSRP (documents stratégiques de lutte contre la pauvreté) ou les microcrédits ne bénéficient souvent qu'aux moins marginalisés, perpétuent l'« ONGisation » des mouvements sociaux et échouent à transformer les structures oppressive (Calvès, 2009, p. 745). L'*empowerment*,

originellement conçu comme une stratégie bottom-up<sup>7</sup> de transformation sociale, est instrumentalisé par les agences internationales (Banque mondiale notamment) pour renforcer l'efficacité économique et la pénétration du marché, tout en maintenant le statu quo. Les outils comme les initiatives de microcrédits et des *self-help groups* (SHG) ou les projets communautaires servent surtout les intérêts économiques supérieurs, tandis que les indicateurs mesurent des résultats prédéfinis sans évaluer les processus de pouvoir réel, ni laisser les acteurs locaux définir leurs propres objectifs (Calvès, 2009). Ainsi, l'empowerment est devenu un concept flou et largement consensuel, réduisant le pouvoir aux choix individuels et économiques, dépolitisant la dimension collective du pouvoir et servant à légitimer des politiques et programmes déjà existants. Face à ce détournement, féministes et activistes optent pour sa réappropriation par la résistance locale et globale via associations de base, les coopératives et alliances, pour une conscientisation critique et une lutte intersectionnelle contre le néolibéralisme, le patriarcat et le racisme, renouant avec son sens originel (idem).

Par ailleurs, l'intersectionnalité, en complément des théories précédentes, met en lumière les interactions entre identités sociales (genre, race, classe, sexualité, etc.) qui génèrent des systèmes croisés de discrimination et de privilège. Ainsi, l'intersectionnalité, cadre analytique introduit par Kimberlé Crenshaw en 1989 pour analyser les oppressions croisées (racisme, sexisme, classisme, homophobie), révèle comment les discriminations individuelles et structurelles s'entrelacent à tous les niveaux sociaux. Préfigurée par le féminisme noir (Combahee River Collective, 1977) et approfondie en 1991, elle rejette l'addition simple d'oppressions pour une déconstruction critique des dynamiques de pouvoir, vue comme un paradigme majeur du féminisme et outil politique radical de solidarité (Dreij, 2025).

L'intersectionnalité fait face à plusieurs critiques : focalisation sur les femmes noires et la triade race/classe/genre, réductionnisme identitaire statique, abstraction excessive et

---

<sup>7</sup> « Initiatives par le bas » (Calvès, 2009, p.737)

simplifications des groupes marginalisés. Des autrices comme Vivian May, Barbara Foley et Sirma Bilge appellent à éviter les usages descriptifs simplistes, à repenser ses niveaux d'analyse et à l'articuler avec des théories sociologiques plus larges, tout en soulignant son caractère évolutif et inachevé (Dreij, 2025).

En somme, cette perspective féministe intersectionnelle s'avère particulièrement utile pour analyser comment les expériences des femmes face à l'extrémisme et à la violence sont modelées par des facteurs socio-culturels, dans un contexte de tensions, de marginalisation ou de discrimination subies par certaines ethnies, comme les Peuls. Elle pourrait ainsi aider à comprendre les raisons pour lesquelles certaines femmes peuvent s'engager dans des activités extrémistes.

Enfin, appliquée à la participation citoyenne et aux processus de paix au Burkina Faso, la théorie de l'*empowerment* développée par Rowlands permet de comprendre comment les femmes acquièrent confiance, compétences et pouvoir d'agir à travers leur engagement dans les associations, analyse la contribution des associations et réseaux de femmes comme formes d'*empowerment* collectif à travers leur mode de participation, interroge les dynamiques de genre, c'est-à-dire la manière dont hommes et femmes créent ensemble ou limitent les espaces de participation citoyenne et envisage l'*empowerment* comme un levier de transformation sociale orienté vers la justice, l'égalité et la paix durable.

### **3.3 Établissement des liens entre les concepts**

À la lumière de ce qui précède, il est possible d'établir, d'une part, un lien entre l'autonomisation des femmes et leurs différents modes de participation au sein des associations ; d'autre part, un lien entre les rôles sexospécifiques attribués aux hommes et aux femmes et la dynamique de la crise sécuritaire ainsi que la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

## 4. Cadre méthodologique

Le cadre méthodologique constitue une étape fondamentale de toute recherche en sciences sociales puisqu'il détaille la démarche adoptée par le chercheur afin de répondre à sa question de recherche. Selon (Kalika et al., 2018, p. 81), la méthodologie a pour but de « décrire et de justifier les procédures mises en œuvre pour collecter et analyser les données qui permettront de répondre à la problématique ». Alors si cette partie comporte des biais, la fiabilité des résultats obtenus risque d'être compromise (idem). Dès lors, nous présenterons et justifierons notre démarche méthodologique dans les lignes qui suivent notamment la recherche qualitative, les techniques d'échantillonnage et l'échantillon choisie, la stratégie ou l'approche, les techniques de collecte. Dans la même veine, nous présenterons la technique de traitement et d'analyse des données, les considérations éthiques, le déroulement des entretiens et les difficultés sur le terrain.

### 4.1 Description de la méthode de recherche

Toute recherche s'inscrit dans une posture épistémologique qui montre la logique adoptée par le chercheur. En effet, selon Savoie-Zajc et Karsenti (2018, p. 143), « quatre dimensions permettent de qualifier une épistémologie : la vision de la réalité, la nature du savoir produit, la finalité de la recherche et la place du chercheur dans sa recherche ». En effet, le chercheur peut adopter différentes postures selon son approche : neutre et objectif, subjectif tout en cherchant à objectiver les données, ou engagé dans une démarche de transformation. Ces positions correspondent à différents paradigmes méthodologiques : le positivisme pour la recherche quantitative, l'interprétatif pour la recherche qualitative et le critique pour les recherches engagées comme la recherche-action (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018).

Par ailleurs, il existe deux grandes approches en recherche, l'approche quantitative et l'approche qualitative. La recherche quantitative « permettrait de commencer une étude avec des hypothèses et de chercher à les valider » alors que la recherche qualitative « permettrait, entre autres, de recueillir des données décrivant des situations d'intérêt (liées

à la question de recherche ou au problème de recherche) et de laisser les explications « émerger » de ces descriptions » (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018, p. 146). De ce fait, la méthode choisie est celle qualitative interprétative car « les données sont de nature qualitative et l'épistémologie sous-jacente est interprétative » (Savoie-Zajc, 2018, p. 194). La méthode qualitative a pour objectif de « comprendre un phénomène » en faisant « émerger les concepts pertinents » et en identifiant les relations entre eux. Elle permet d'analyser « les phénomènes en profondeur », tout en tenant compte de leur contexte, c'est-à-dire de l'environnement dans lequel ils se manifestent (Kalika et al., 2018, p. 83). Ainsi, l'approche qualitative interprétative est la mieux indiquée pour mieux appréhender la participation citoyenne des femmes au sein des associations à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

En outre, la recherche qualitative interprétative, qui sera la nôtre, s'inscrit dans une démarche où le chercheur cherche à comprendre les phénomènes sociaux à partir du point de vue des acteurs qui les vivent. Comme le souligne (Savoie-Zajc, 2018), cette approche épouse un paradigme interprétatif et privilégie le travail dans le milieu naturel des participants. Elle vise à saisir en profondeur les significations que les individus attribuent à leurs expériences. Cette conception est partagée par (Anadón, 2006, p. 15), qui la situe dans « un champ interdisciplinaire qui préconise une approche multi méthodologique, une perspective naturaliste et une compréhension interprétative de la nature humaine ». Royer (2007) complète cette vision en mettant l'accent sur le processus inductif de la recherche, orienté vers l'analyse des significations que les acteurs donnent à leurs actions, en lien direct avec leurs intentions. Ensemble, ces auteurs dessinent le portrait d'une recherche qualitative interprétative ancrée dans la réalité vécue des participants, qui cherche à comprendre le sens profond des comportements humains à travers la subjectivité et les discours des acteurs.

Au regard de ces explications, nous pouvons situer naturellement notre recherche dans l'approche qualitative interprétative car elle vise à étudier et à comprendre en profondeur la participation citoyenne des femmes, et à décrire (montrer) dans quelle mesure les femmes contribuent dans les associations à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina

Faso. De ce fait, les données recueillies auprès de ces actrices permettront d'explorer en profondeur ces enjeux.

## **4.2 Techniques d'échantillonnage**

S'engager dans une recherche implique de faire un certain nombre de choix, notamment en ce qui concerne la problématique étudiée, le cadre théorique adopté, la méthodologie utilisée, les personnes sélectionnées pour participer à l'étude, les méthodes de collecte de données prévues, ainsi que les stratégies d'analyse envisagées. Aborder la question de l'échantillon revient à se pencher spécifiquement sur la sélection des individus invités à prendre part à l'étude (Savoie-Zajc, 2018). Et, selon Ouellet et Saint-Jacques, la base d'un échantillon correspond à la population à partir de laquelle l'échantillon est constitué et qu'il doit représenter. Elle désigne l'ensemble des individus possédant des caractéristiques précises en lien avec les objectifs de l'étude (Ouellet et Saint-Jacques, 2000, p. 72). Ainsi, les associations de femmes notamment les responsables de ces organisations selon les critères énumérés ci-dessous, représentent notre population à l'étude et nous avons choisi d'en interviewer une dizaine. Le terrain de recherche est la zone géographique où se mène la recherche. Pour notre cas, le terrain de recherche est le Burkina Faso, principalement dans cinq régions (l'Est, du centre, du centre-est, centre-sud et du plateau central) où les associations de femmes ont leurs sièges et mènent leurs activités. Le choix de cette population et de ce terrain s'explique par la conviction que les femmes responsables d'associations possèdent la meilleure expertise pour répondre à nos questions et témoigner de leur parcours, puisqu'elles occupent une place centrale dans la vie et la gestion de ces structures. Par ailleurs, ce terrain de recherche reste largement inexploré, et peu d'études portent sur le Burkina Faso en lien avec les thématiques traitées dans notre travail, comme l'a révélé notre revue de la littérature. Il est essentiel de donner la parole aux premières concernées afin de mettre en lumière leurs actions, souvent peu reconnues ou sous-estimées.

Aussi, nous avons opté pour deux types d'échantillonnage, l'échantillonnage non probabiliste typique ou intentionnel et l'échantillonnage boule de neige. Selon Savoie-Zajc (2018, p. 198), dans une recherche qualitative interprétative, l'échantillonnage est

intentionnel car « le chercheur établit un ensemble de critères provenant du cadre théorique afin d'avoir accès, pour le temps de l'étude, à des personnes qui partagent certaines caractéristiques ». Ainsi, nous avons choisi les associations de femmes qui répondaient à nos critères et dans ce processus nous avons pu mener une bonne partie des entrevues. Les autres entrevues restantes ont été mené par l'échantillonnage boule de neige car nous avons demandé aux participantes de nous recommander à d'autres associations de femmes et par ce biais, nous avons pu mener les trois derniers entretiens. Par ailleurs, l'échantillonnage de type non probabiliste par la stratégie « boule de neige » consiste à demander « à des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres personnes susceptibles de participer à l'étude, qui, à leur tour feront la même chose jusqu'à ce qu'un échantillon suffisant soit constitué. L'échantillon croît comme une boule de neige que l'on roule, à mesure que le cycle se répète » (Ouellet et Saint-Jacques, 2000, p. 83). En effet, nous avons d'abord mené des recherches en ligne et sur le réseau professionnel en ligne LinkedIn pour identifier des personnes présentes au Burkina Faso travaillant dans les domaines de lutte contre l'extrémisme violent ou avec des ONG, des associations, et en lien avec des organisations de femmes actives dans le pays. Grâce à ces contacts, nous avons obtenu une liste d'associations susceptibles de correspondre à nos critères d'étude. Après avoir sélectionné les associations pertinentes, nous les avons directement contactées. Cette démarche nous a permis de réaliser sept entretiens, tandis que trois autres associations nous ont été recommandées par la suite par nos participantes, ce qui nous a permis d'atteindre la taille de population souhaitée soit dix.

C'est sur ces critères d'échantillonnage que nous avons mené les entrevues semi-dirigées avec les responsables des associations de femmes. Nous ne recherchions pas une représentativité au niveau national, mais sur la base des associations qui font des actions pour la quête de la sécurité et de la paix au Burkina Faso, mais aussi celles qui ont pour objectif d'autonomiser les femmes, les former à l'entrepreneuriat ou qui apprennent des métiers aux femmes; ces actions peuvent être considérées comme œuvrer pour la paix dans la mesure où nous avons évoqué ci-dessus que la principale cause de l'extrémisme violent était la pauvreté. Si la pauvreté est combattue par l'entrepreneuriat et autre, il y a beaucoup de familles qui pourront être sauvées et ne pas tomber dans le joug de ces forces du mal.

On aura beau sensibiliser, mais tant que la pauvreté et le chômage resteront des problèmes, ils inciteront des jeunes et des femmes à devenir des adeptes de ces groupes extrémistes. Inversement, les critères d'exclusion étaient les membres d'une association ainsi que les personnes qui n'ont pas la qualité de responsable. Ces personnes n'ont pas été contactées. Les associations qui ne répondent pas à ces critères ne sont pas concernées notamment celles à vocation religieuse, en lien avec une profession donnée ou groupement de femmes ayant des objectifs sans lien avec la lutte contre la pauvreté ou la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

### **4.3 Stratégie de recherche**

Il y'a plusieurs sortes d'études de cas : l'étude de cas simple et l'étude multicas. L'étude de cas est une « approche et une technique de cueillette et de traitement de l'information qui se caractérise par une description en profondeur d'un phénomène et par une analyse qui tente de mettre en relation l'individuel et le social. » (Anadón, 2006, p. 23). Tandis que l'étude multicas selon Yin cité par (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018, p. 296) est « une étude qui a pour but de découvrir des convergences entre plusieurs cas, tout en contribuant à l'analyse des particularités de chacun des cas ». Dans le cadre de notre recherche, il s'agit d'une étude multicas car nous avons interviewés au total dix femmes, représentant chacune une association de femmes au Burkina Faso dans le but d'apporter « une certaine rigueur et une similarité dans le processus d'investigation des différents milieux » (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018, p. 296). En comparant différents lieux ou cas, il devient possible d'évaluer dans quelle mesure un résultat ou une explication peut être généralisé, tout en identifiant les conditions spécifiques dans lesquelles ce résultat se manifeste. Le chercheur cherche ainsi à mettre en évidence les processus et les effets observés à travers plusieurs cas ou sites, afin de comprendre comment les variables ou particularités contextuelles locales influencent ces dynamiques. (Savoie-Zajc et Karsenti, 2018).

Ainsi, analysé le cas de plusieurs associations au lieu d'une, renforce le potentiel de généralisation des résultats qui seront tirés de cette recherche et semble plus pertinente et plus convaincante que des résultats tirés d'un seul cas. Cela nous permet de cerner

davantage la dynamique de la participation citoyenne des femmes dans les associations de femmes au Burkina Faso dans ce contexte d'insécurité.

#### **4.4 Technique de collecte de données**

Parmi les techniques de collecte de données disponible, nous avons retenus les entretiens. Selon (Savoie-Zajc, 2018) réaliser une entrevue signifie établir un contact avec un interlocuteur afin d'accéder à son vécu, de mieux saisir son point de vue sur les enjeux étudiés, et de tenter de le comprendre de manière approfondie, descriptive et évocatrice. C'est alors une « une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2009, p. 339).

Dans la littérature, les auteurs abordent plusieurs formes d'entrevues : non dirigée, dirigée et semi-dirigée (Savoie-Zajc, 2018, p. 200). Nous avons opté pour cette dernière méthode comme moyen d'échange avec nos répondantes en raison de sa flexibilité. Elle permet de structurer la discussion tout en la dirigeant vers l'essentiel, en particulier autour des thématiques et des enjeux de recherche définis par le chercheur. Ainsi, dans l'entrevue semi-dirigée, l'échange entre le chercheur et la personne interrogée est plus encadré, car le chercheur prépare à l'avance un guide d'entrevue structuré autour de plusieurs thèmes en lien avec son sujet de recherche. Ces thèmes sont issus du cadre théorique, qui permet de définir les concepts étudiés et d'en préciser les différentes dimensions. Au cours de l'entretien, les thèmes sont abordés en fonction du déroulement naturel des échanges (Savoie-Zajc, 2018). Notons que, « l'échange peut être médiatisé, par exemple, dans le cas de l'entrevue téléphonique ou au moyen d'une application électronique » permettant la transmission de la voix et de l'image (Savoie-Zajc, 2018, p. 200). Dans notre contexte, nous avons privilégié les entretiens téléphoniques, principalement en raison de l'éloignement géographique de certaines répondantes situées dans des zones reculées du Burkina Faso, ainsi qu'en raison du contexte sécuritaire difficile que connaît le pays, notamment dans les régions exposées à de forts défis sécuritaires, afin de limiter les risques liés aux déplacements. Par ailleurs, ce mode d'échange favorisait la facilité de

communication, supprimait les coûts liés au déplacement, contournait la non-maîtrise des outils technologiques par certaines participantes, et s'avérait être le moyen de collecte de données le plus accessible et le plus adapté à la situation. En plus des enregistrements audios lors des entrevues, nous avons pris des notes manuscrites.

En somme, comme technique de collecte de données, nous avons optés pour les entrevues semi-dirigées qui ont été fait par appel téléphonique (Savoie-Zajc, 2018) et nous a permis de recueillir les données auprès des associations de femmes au Burkina Faso. Ces entretiens téléphoniques ont été menés entre août et novembre 2024. À cet effet, notons que les entretiens à distance présentent certaines limites. Le fait que les interlocuteurs soient dans des lieux distincts entraîne souvent des conditions d'échange inégales : par exemple, l'interviewé peut être interrompu sur son lieu de travail tandis que l'intervieweur reste concentré. Les ambiances propres à chaque environnement, sur lesquelles aucun des deux n'a de prise, peuvent perturber la qualité des échanges (Theviot, 2021). S'ajoutent à cela les problèmes techniques, comme les coupures de connexion, qui peuvent interrompre l'entrevue. Enfin, il peut naître un sentiment de dépersonnalisation durant l'entrevue, moins d'interaction, et la distance rend plus difficile l'observation des expressions non verbales, limitant ainsi l'accès aux émotions, réactions implicites et langage corporel de la personne interviewée.

#### **4.5 Traitement et analyse des données**

Après la collecte des données, les verbatims ont été retranscrits puis analysés à l'aide du logiciel NVivo, choisi pour son efficacité reconnue en analyse qualitative. Cet outil a facilité le processus de codification, la mise en catégories et l'analyse approfondie des données.

L'analyse des données constitue une étape clé de la recherche, car elle permet d'organiser l'information recueillie en vue de son interprétation et de la présentation des résultats finaux. Elle correspond au processus par lequel le chercheur donne du sens aux données afin de répondre aux questions et aux objectifs définis dans le cadre de l'étude (Dionne, 2018). Ainsi, « analyser signifie organiser et interroger les données pour voir si des patrons s'en dégagent, identifier des thèmes, découvrir des relations, développer des explications,

générer des interprétations, construire des critiques ou générer des théories » (Dionne, 2018, p. 317). De ce fait, notre analyse s'est fondée sur une démarche de « recontextualisation » des extraits des verbatims, en les rattachant à une dimension conceptuelle commune avec d'autres extraits regroupés sous un même thème (Savoie-Zajc, 2018). La technique d'analyse ainsi retenue dans le cadre de notre recherche est l'analyse thématique. Ainsi, nous avons mené une analyse thématique des données, en nous appuyant sur la définition de Mucchielli et Paillé (2016), suivie d'une étape d'interprétation. Selon ces auteurs, l'analyse thématique consiste en une démarche permanente d'identification de thèmes et d'élaboration progressive d'un arbre thématique. Les thèmes sont extraits tout au long de la lecture des données, puis ils sont regroupés, fusionnés si nécessaire, et structurés de façon hiérarchique autour de thèmes centraux, lesquels rassemblent divers sous-thèmes complémentaires, associés ou divergents. Et comme le soutient également (Dionne, 2018, p. 328) l'analyse thématique est :

Une méthode pour identifier, analyser et trouver des thèmes à l'intérieur des données. Elle permettrait d'organiser et de décrire les données d'une manière détaillée, voire parfois d'interpréter divers aspects d'un sujet de recherche. L'analyse thématique procède donc par l'identification de thèmes et, par conséquent, elle ne présuppose pas l'existence d'un cadre théorique prédéfini ; elle peut s'accommoder de différents cadres théoriques.

En somme, le codage grâce au logiciel NVivo a été effectué selon les grands axes thématiques de la recherche participation citoyenne, extrémisme violent et rôles sexospécifiques afin de focaliser l'analyse sur les enjeux essentiels.

#### **4.6 Considérations éthiques**

Ce travail de recherche a rigoureusement respecté les règles déontologiques propres aux sciences sociales. Étant une étude qualitative impliquant la collecte de données directement auprès d'êtres humains, le projet a été soumis à l'évaluation du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université du Québec en Outaouais. L'autorisation officielle de mener la recherche a été obtenue sous forme d'un certificat d'éthique, délivré après avoir répondu à l'ensemble des exigences et recommandations formulées par le CER.

Sur le terrain, ces recommandations ont été scrupuleusement respectées. Le libre consentement des participantes a notamment été assuré par l'envoi préalable d'un

formulaire de consentement, accompagné d'un message de sollicitation présentant les objectifs de la recherche ainsi que les raisons pour lesquelles la personne avait été contactée. Après lecture, les participantes intéressées ont signé le formulaire, et les entretiens ont été programmés selon leur disponibilité.

Compte tenu du contexte sécuritaire sensible dans lequel s'inscrit cette étude, notamment au Burkina Faso, où toute fuite d'information pourrait mettre en danger la sécurité des participantes, des mesures strictes ont été mises en place pour écarter les risques potentiels. Ainsi, nous avons opté pour des entretiens à distance afin d'éviter tout déplacement risqué, et veillé au strict respect de la confidentialité. Aucune information permettant d'identifier les répondantes (telle que le nom, le titre, la fonction, le lieu de travail ou de résidence) n'a été mentionnée dans le mémoire, afin d'éviter toute forme de représailles ou de préjudice, qu'il soit moral, professionnel, social ou sécuritaire.

#### **4.7 Déroulement des entrevues**

Pour mieux comprendre la participation des femmes au sein des associations et répondre aux objectifs de la recherche, des entretiens individuels ont été réalisés d'août à novembre 2024 à partir d'un guide d'entretien structuré. Le même guide a été utilisé avec l'ensemble des participantes afin de garantir l'uniformité des thèmes abordés. Les questions principales sont restées les mêmes pour toutes, même si certaines sous-questions ont pu émerger au fil des échanges. Les entretiens ont eu lieu en français, avec des reformulations ponctuelles pour clarifier certaines questions auprès de quelques répondantes. Les discussions ont principalement porté sur l'engagement citoyen des femmes, leur rôle dans la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que sur les actions concrètes menées au sein de leurs associations. Les entretiens ont également permis d'explorer les circonstances ayant conduit à la création de ces associations, les initiatives mises en œuvre, les difficultés rencontrées sur le terrain, ainsi que les effets positifs de l'engagement des femmes sur la sécurité au Burkina Faso.

#### 4.8 Difficultés de collecte des données et sur le terrain

L'entrevue permet d'entrer en relation avec un participant afin d'accéder à son expérience, de comprendre son point de vue et de recueillir des données riches et détaillées. Grâce à la relation interpersonnelle et à la flexibilité du cadre, le chercheur peut adapter l'entretien pour approfondir la compréhension du phénomène étudié. Toutefois, cette méthode présente également certaines limites (Savoie-Zajc, 2018; Savoie-Zajc, 2009). Dans notre recherche, les limites et les difficultés étaient principalement liés au contexte sécuritaire et aux conditions de réalisation des entrevues. Par ailleurs, la complexité du contexte a impliqué des ajustements méthodologiques et une adaptation constante tout au long de la collecte de données. D'une part, les intentions et motivations des personnes interviewées n'étaient pas totalement maîtrisables, notamment en raison de la sensibilité des sujets abordés tels que l'extrémisme violent, les questions de genre, et les enjeux sociaux, économiques et politiques. Dans certains cas, des répondantes ont préféré ne pas répondre à certaines questions, estimant qu'il s'agissait d'informations sensibles pouvant entraîner des répercussions négatives. Ce climat de méfiance, accentué par un environnement sécuritaire fragile, a parfois entraîné une forme de réticence chez certaines participantes à participer à l'étude. D'autres contraintes logistiques se sont également ajoutées, notamment des problèmes de réseau et de connexion, les entrevues ayant été en ligne. De plus, l'indisponibilité de certaines répondantes a entraîné un prolongement du processus de collecte des données. Enfin, la transcription des entrevues téléphoniques a posé des défis, notamment en ce qui concerne la restitution fidèle des propos. L'absence d'éléments non verbaux tels que les silences, les hésitations ou les gestes rendait difficile la traduction complète de l'intention du discours. Il nous a donc fallu faire preuve de rigueur afin de préserver la justesse et l'objectivité des propos tout en tenant compte de ces nuances implicites.

## **5. Présentation des données et des résultats**

Cette partie est consacrée à la présentation des associations et des résultats des entretiens réalisés auprès de ces associations de femmes au Burkina Faso. Elle s'articule principalement autour de la présentation du profil des associations à l'étude dans un premier temps par une brève description de leurs activités, leur situation géographique et les raisons de leurs implications et leurs domaines d'intervention. Dans un second temps, nous aborderons la présentation des résultats en montrant les approches stratégiques développées par les associations de femmes pour participer à la lutte, leur motivation, leur impact, les réussites ainsi que les difficultés auxquels les organisations sont confrontées. Quelques expressions sont tirées des entrevues et illustrer en italique et entre guillemets tout au long du texte pour une meilleure appréhension des sujets évoqués.

### **5.1 Profils des associations participantes interviewées**

L'étude a concerné une dizaine d'associations de femmes burkinabé réparties dans cinq régions du Burkina Faso. Il s'agit de la région de l'Est, du centre, du centre-sud, centre-est et du plateau central. Pour respecter l'anonymat, nous présentons les dix associations en utilisant les numéros selon l'ordre des entrevues. Dans notre recherche, nous avons décidé de mettre l'accent sur les associations plutôt que sur les individus car notre étude concerne les activités de ces organisations plutôt que les trajectoires individuelles des personnes qui sont à leur emploi. Nous partons du principe que les femmes rencontrées sont des représentantes des associations et qu'elles parlent en leur nom. En mettant l'accent sur le travail des associations tel que présentés dans les entretiens avec les femmes rencontrées, nous cherchons à dégager le travail collectif.

Tous les entretiens ont eu lieu en ligne durant l'été et l'automne 2024. Toutes les associations interviewées sont des associations de femmes créées entre 2003 et 2023, soit avant et pendant le contexte géopolitique actuel du Burkina Faso. Toutes les personnes rencontrées étaient des femmes dont l'âge varie entre 39 à 55 ans. Elles étaient toutes burkinabè et les entretiens se sont passés en français.

## **Association 1**

Cette association est une organisation de femme située dans la région du plateau-central au Burkina Faso. Elle a été officiellement créée en tant qu'association en août 2023, mais elle existait auparavant sous forme de groupement féminin depuis 2004. L'Association 1 vise à améliorer le bien-être et l'épanouissement des femmes de sa communauté. Elle lutte contre les violences faites aux enfants et aux femmes, y compris les mutilations génitales féminines. Les femmes de l'association pratiquent le maraîchage et le commerce pour subvenir à leurs besoins. Elles cultivent principalement la tomate et l'oignon. Depuis 2017, l'association s'est impliquée dans la lutte contre l'extrémisme violent, en raison de l'insécurité croissante au Burkina Faso. L'Association 1 organise des séances de sensibilisation régulières pour les femmes de la communauté sur divers thèmes, notamment la lutte contre l'insécurité, l'importance des actes d'état civil et l'implication des femmes dans les prises de décisions. Un thème important abordé est la relation parent-enfant, pour améliorer l'éducation des enfants et prévenir leur enrôlement dans des groupes terroristes.

## **Association 2**

Cette association est située dans la région du centre du Burkina Faso; elle a été créée en 2015 dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, l'éducation et la santé. Depuis décembre 2019, elle a intégré la dimension de la cohésion sociale, travaillant à la promotion du vivre ensemble, à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Concrètement, l'Association 2 organise des formations sur l'entrepreneuriat féminin, notamment dans les domaines de la teinture, du tissage de pagne et de la fabrication de savon, et vend les produits fabriqués. En tant qu' « amazone de la cohésion sociale », elle mène des activités de sensibilisation, des causeries éducatives et font des plaidoyers auprès des autorités pour une meilleure implication des femmes dans les sphères de décision. Elle collabore également avec la police de proximité pour signaler les cas suspects. L'Association 2 cible toutes les couches de la population et participe à la lutte contre l'extrémisme violent en mettant l'accent sur l'éducation, la sensibilisation et la promotion de l'entrepreneuriat féminin. En plus de leurs activités principales, l'association soutient les

enfants déplacés internes en leur fournissant des fournitures scolaires et des vivres, accompagne les veuves et mène des activités de sensibilisation sur le VIH/Sida.

### **Association 3**

Cette association est située dans la région du Centre-Est, a été créée en 2020 en réponse à la situation sécuritaire du pays. L'Association 3 vise à former les professionnels des médias en langues locales afin de renforcer leurs compétences pour une gestion efficace de l'information et une sensibilisation adaptée en période de crise. L'Association 3, soutenue par un partenaire, a été formée sur la communication en période de crise, la prévention de la radicalisation des femmes dans les groupes armés terroristes, et la collaboration entre les médias et les forces de défense et de sécurité (FDS). Par ailleurs, les activités principales de cette association comprennent des formations, des théâtre-forums, des sensibilisations à la radio et dans les organes de presse, ainsi que des caravanes sur des thèmes liés à la situation sécuritaire et à la vie active. Elle mène également des actions dans le domaine de la violence basée sur le genre, de la santé sexuelle et reproductive, et du mariage des enfants. L'Association 3 s'efforce de participer à la lutte contre l'extrémisme violent en sensibilisant et en encourageant ses membres à s'impliquer activement. Elle travaille également à innover pour la prise en charge des personnes violentées, en partageant des initiatives personnelles avec ses membres et en collaborant avec d'autres associations. L'Association cible également les personnes déplacées internes, en leur proposant des formations, des sensibilisations et des activités génératrices de revenus, telles que la fabrication de savon et le tissage.

### **Association 4**

Cette association créée en 2015 et située dans la région du centre-sud, une commune frontalière avec le Ghana, est née pour promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles. Initialement, elle a répondu à une problématique locale où des militaires en formation enceintaient des jeunes filles de la localité et les abandonnaient sans soutien. Ainsi, l'Association 4 s'est engagée dans la sensibilisation des parents, l'éducation des filles sur la protection et la gestion de leur sexualité. Face à l'insécurité croissante, elle a élargi son

champ d'action à la cohésion sociale, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, reconnaissant que les femmes sont particulièrement exposées et que la violation des droits humains affecte la dignité de tous. Elle encourage à cet effet la veille citoyenne et sensibilise les femmes à se protéger et à bien éduquer leurs enfants. L'Association 4 travaille discrètement, en informant les forces de défense et de sécurité (FDS) sur des situations suspectes observées par les femmes lors de leurs activités quotidiennes. Elle adapte ses actions aux réalités du terrain. Constatant que les difficultés économiques empêchent les femmes d'éduquer leurs enfants, l'association les accompagne avec des activités génératrices de revenus (AGR). Elle accompagne également les jeunes filles mères et les personnes déplacées internes (PDI) par des formations professionnelles. L'association privilégie le théâtre pour sensibiliser la communauté sur des sujets sensibles tels que l'excision, le lévirat. La responsable, désignée « amazone<sup>8</sup> de la paix et de la cohésion sociale », joue un rôle central dans la résolution des conflits conjugaux, tout en œuvrant activement pour la promotion de la paix et l'éducation des enfants au sein de la communauté.

### **Association 5**

Cette organisation de la société civile créée en 2003 située dans la région du centre, est dédiée à la promotion de la paix, à la prévention des conflits et à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso. Elle intervient dans presque toutes les régions du Burkina Faso à travers des programmes d'alerte précoce, de dialogue communautaire, et de sensibilisation sur le genre, la paix et la sécurité. L'Association 5 soutient les femmes dans leur rôle de médiatrices et leaders en utilisant des instruments internationaux comme la résolution 1325 de l'ONU. Elle renforce leurs capacités par des formations en plaidoyer et dialogue

---

<sup>8</sup> Les « Amazones de la cohésion sociale » constituent une initiative mise en place par le ministère chargé de la cohésion sociale en décembre 2019, dans les 45 provinces et 13 régions du pays, afin d'impliquer les femmes dans la prévention, la construction et la consolidation de la paix. À l'époque, le gouvernement avait ciblé des femmes responsables d'associations dans leurs différentes régions, qu'il avait désignées comme Amazones de la cohésion sociale et accompagnait avec des formations de renforcement de capacités. Par ailleurs, selon la répondante 1, les « Amazones de la paix » ont été créées par l'Institut des Nations Unies, qui les appuie dans leurs actions.

communautaire, tout en encourageant leur participation active à la prévention des conflits. L'organisation travaille également avec les jeunes pour promouvoir une culture de non-violence et mène des activités d'autonomisation économique pour restaurer la dignité des femmes. Elle s'appuie sur un réseau national et des partenariats pour bâtir une société plus pacifique et inclusive.

### **Association 6**

L'Association 6 créée en mai 2021 par des femmes burkinabè, œuvre pour la réconciliation nationale et la promotion de la paix dans un contexte de crise sécuritaire. Elle intervient à l'échelle nationale, ciblant particulièrement les femmes et les enfants, qui sont les plus affectés par les conflits. L'Association 6 promeut la participation des femmes dans la médiation, la prévention des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent. Elle offre un soutien psychosocial et économique aux femmes victimes de violences, notamment dans les zones de conflit, et forme des acteurs communautaires pour accompagner les personnes déplacées internes traumatisées. L'Association 6 a mis en place une coalition « Femme et médiations » pour renforcer le rôle des femmes dans la paix et organise des formations en gestion financière pour autonomiser les personnes déplacées internes. Elle mène également des initiatives éducatives pour les jeunes sur la citoyenneté et la non-violence, distribue des kits de survie et scolaires aux populations vulnérables, et développe des projets pour le relèvement des victimes de violences sexuelles. L'Association 6 ambitionne de renforcer son impact en collaborant avec les acteurs locaux et en mobilisant les organisations féminines pour promouvoir la paix, la justice et l'autonomisation des femmes au Burkina Faso.

### **Association 7**

L'Association 7 a été créée en 2013-2014 avec pour objectif initial de soutenir les couches défavorisées et marginalisées de la société burkinabè, en leur offrant des opportunités de participation et en amplifiant leurs voix. Depuis 2015, l'Association intègre la lutte contre l'extrémisme violent dans ses actions, en favorisant la cohésion sociale et le dialogue entre les autorités et les groupes d'auto-défense, comme les « Koglweogo ». Elle fonctionne

grâce à des partenariats et des financements extérieurs, notamment avec l'USIP, pour renforcer le leadership des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent. L'Association 7 cible principalement les femmes influentes dans leur communauté, qu'elles soient organisées en associations ou non, et s'appuie sur un réseau de points focaux répartis dans une dizaine de régions du Burkina Faso. Les activités de l'organisation sont multiformes et adaptées aux contextes locaux : formations, sensibilisations, actions de plaidoyer, soutien à l'autonomisation économique des femmes, organisation de rencontres et de dialogues communautaires, etc. L'Association 7 a notamment mené des actions en faveur des personnes déplacées internes (PDI), en cherchant à apaiser les tensions avec les communautés hôtes.

### **Association 8**

L'Association 8 créée en 2022 et située dans la région du plateau-central, œuvre à l'émancipation socio-économique des femmes et des jeunes filles tout en promouvant leurs droits. Elle renforce la cohésion sociale et soutient les femmes dans les activités génératrices de revenus, comme la transformation de produits locaux. Sous la direction de sa présidente, nommée « Amazone de la cohésion sociale », l'Association 8 mène des campagnes de sensibilisation et joue un rôle clé dans le dialogue citoyen pour prévenir les conflits et promouvoir le vivre-ensemble. Pour renforcer la cohésion sociale entre les personnes déplacées internes (PDI) et les populations hôtes, et l'intégration des PDI, l'association a mis en place des « *champs de paix* » où ces groupes travaillent ensemble et partagent des repas. Elle offre également des opportunités d'emploi et de formation aux PDI, notamment dans le domaine de la transformation agroalimentaire. L'Association 8 lutte contre la pauvreté, soutient l'insertion professionnelle des enfants déscolarisés ou non scolarisés et mène des actions dans le domaine de la santé, notamment en planning familial et prévention des maladies sexuellement transmissibles. Elle s'engage pour une société solidaire et inclusive à travers l'autonomisation des femmes.

## **Association 9**

Cette organisation de femmes est un réseau dédié à la promotion et à l'autonomisation des femmes rurales au Burkina Faso officiellement reconnu en 2017 et dont le siège social est située dans la région du centre-sud. Fondée par une ancienne boursière de Plan International Burkina, l'association est née du désir d'aider les femmes vulnérables à subvenir aux besoins éducatifs de leurs enfants. Initialement centrée sur la production de riz local, elle s'est diversifiée pour inclure des activités génératrices de revenus, la formation en couture et alphabétisation, ainsi que des événements communautaires. Elle est présente dans huit régions du Burkina Faso avec des points focaux au Mali, Niger et Togo. Et ses actions principales portent sur la protection des droits des filles, des femmes et des enfants, tout en développant des initiatives dans l'agriculture et dans l'élevage. Elle lutte contre les violences basées sur le genre par les plaidoyers, la sensibilisation et l'autonomisation. De plus, l'association parraine des filles scolarisées, réinsère les déscolarisées dans des centres de formation professionnelle et met en place des cellules de veille communautaire. Elle identifie les bénéficiaires grâce à un réseau d'informateurs et travaille en étroite collaboration avec l'action sociale et la police pour promouvoir la paix et la cohésion sociale. Guidée par les valeurs de foi et de persévérance, l'association mobilise les femmes pour jouer un rôle actif dans la résolution des conflits.

## **Association 10**

Cette association créée en 2023 et située dans l'Est du Burkina Faso, lutte contre la famine, les inégalités et les violences basées sur le genre. Elle cible les femmes déplacées internes, les communautés hôtes et les jeunes filles vulnérables ainsi que les veuves et les orphelins. Ses actions s'inscrivent dans la valorisation des cultures locales, la promotion des techniques agricoles durables et en soutenant des activités d'élevage. L'Association 10 propose des formations professionnelles pour les jeunes filles et sensibilise aux risques liés à la famine, aux violences conjugales, aux grossesses précoces et aux comportements dangereux associés à la présence de groupes armés. Elle facilite l'accès à l'aide humanitaire, aux documents d'identité et aux services essentiels pour les populations vulnérables. L'Association 10 met également en place des espaces pour l'épanouissement

des enfants déplacés internes et hôtes, et promeut le rôle actif des femmes dans le développement local. Portée par sa fondatrice, nommée « Amazone de la cohésion sociale de l'Est » par l'État, l'association valorise les ressources locales et agit pour un avenir meilleur dans la région du Gulmu.

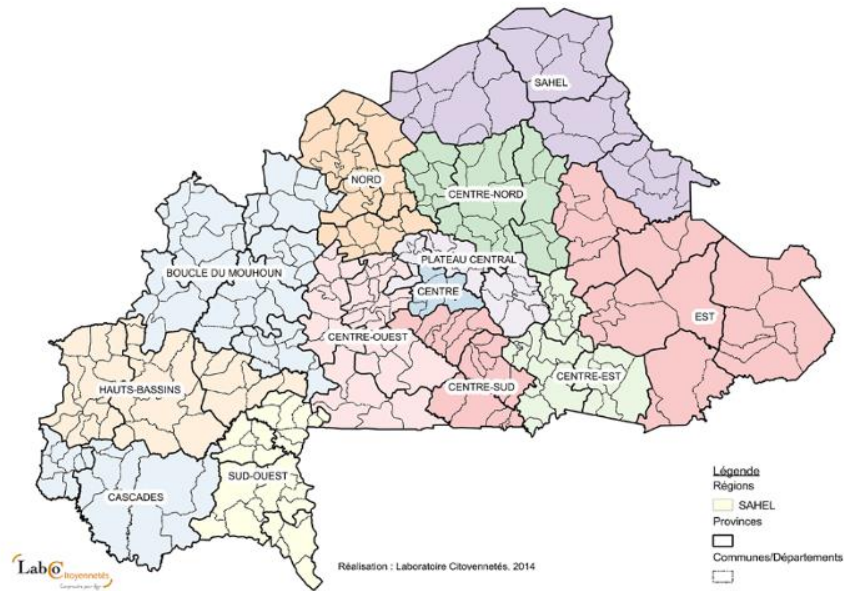
**Tableau 1. Récapitulatif des entretiens**

<b>Associations</b>	<b>Région</b>	<b>Date de Création</b>	<b>Sujet de lutte</b>	<b>Durée de l'entrevue</b>	<b>Date de l'entrevue</b>
<i>Assoc. 1</i>	Plateau central	2023 (2004)	Bien-être et épanouissement de la Femme	46 min 10 s	21 août 2024
<i>Assoc. 2</i>	Centre	2015	Entrepreneuriat féminin	37 min 54 s	31 août 2024
<i>Assoc. 3</i>	Centre-Est	2020	Formation professionnelle Médias	37 min 15 s	31 août 2024
<i>Assoc. 4</i>	Centre-Sud	2015	Promotion des droits de la Femme	52 min 38 s	1 septembre 2024
<i>Assoc. 5</i>	Centre mais envergure Nationale	2003	Promotion de la paix, prévention des conflits et lutte contre l'extrémisme violent au BF	38 min 09 s	15 octobre 2024
<i>Assoc. 6</i>	Envergure Nationale	2021	Réconciliation nationale et promotion de la paix	56 min 24 s	17 octobre 2024
<i>Assoc. 7</i>	Centre et dans 10 régions du BF	2013-2014	Soutien aux couches défavorisées et marginalisées; lutte contre l'extrémisme violent	65 min 19 s	24 octobre 2024

<i>Assoc. 8</i>	Plateau central	2022	Émancipation socio-économique et promotion des droits de la Femme	33 min 34 s	5 novembre 2024
<i>Assoc. 9</i>	Centre-Sud, et dans huit régions du BF, au Mali, Niger et Togo	2017 (2009)	Promotion et autonomisation de la Femme rurale au BF	76 min 55 s	7 novembre 2024
<i>Assoc. 10</i>	Est	2023	Lutte contre la famine, les inégalités et les violences basées sur le genre	54 min 23 s	30 novembre 2024

Les illustrations suivantes permettent de mieux situer la réalité administrative du Burkina Faso et la composition de sa population.

**Illustration 2. Carte des circonscriptions administratives et des collectives territoriales du Burkina Faso (2014)**



Source: Hochet, 2014, p. 4

**Illustration 3. Carte des provinces et régions du Burkina Faso**



Source: Janin, 2016, p. 26



### **5.2.1 Participation citoyenne**

La participation citoyenne est un levier essentiel pour le développement communautaire, la promotion des droits des femmes, et la lutte contre l'extrémisme violent. Dans nos entretiens, il est apparu que les associations, en tant qu'acteurs clés, mettent en œuvre des activités variées pour répondre aux besoins sociaux et économiques des populations locales. Selon les informations recueillies auprès des associations, les principales activités menées concernent la promotion des droits des femmes et des jeunes filles, l'entrepreneuriat à travers les activités génératrices de revenus et formations professionnelles pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'autonomisation économique et enfin la contribution à la paix et à la cohésion sociale par la médiation communautaire et la résolution de conflits.

#### *5.2.1.1 Promotion des droits de la Femme*

L'un des principaux axes d'intervention des associations interrogées concerne la promotion des droits des femmes, notamment à travers la lutte contre les violences qui entravent leur épanouissement. Les femmes engagées dans ces associations œuvrent activement contre les violences basées sur le genre (VBG), les mutilations génitales féminines, les mariages forcés, le lévirat et d'autres pratiques qui peuvent être considérées comme néfastes. Comme l'exprime l'Association 9, « nous sommes dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre parce que ce sont les pesanteurs socioculturelles qui freinent vraiment l'épanouissement de la femme et de la fille » (Entrevue 9). En luttant contre les VBG, ces associations visent à permettre aux femmes de s'épanouir pleinement et de participer activement à la vie sociale. Pour atteindre ces objectifs, elles mènent des actions de plaidoyer en faveur de l'abandon des mariages forcés et précoces, des mutilations génitales féminines, et des autres formes de violences basées sur le genre. Elles organisent également des formations à l'attention des leaders communautaires, des femmes et des jeunes, afin de renforcer leur résilience (Entrevue 9). Certaines associations vont plus loin en prenant en charge les victimes de VBG ainsi que les membres de leurs familles, notamment les enfants. Elles disposent de fonds d'accompagnement pour aider à la réinsertion sociale des victimes et à la restauration de leurs droits, tout en soutenant les enfants affectés par ces situations.

En outre, d'autres associations se distinguent par leur engagement dans le domaine de l'éducation. Elles luttent contre l'analphabétisme en soutenant la scolarisation des enfants, et en facilitant le retour à l'école des filles non-scolarisées ou déscolarisées. Comme le souligne encore cette dernière, « On prend en charge les frais de scolarité des filles pour leur permettre d'être dans des lieux sécuritaires. Parce que l'école est un lieu sécuritaire, donc si elles sont à la maison, elles sont exposées au mariage précoce ou forcé » (Entrevue 9).

Par ailleurs, quatre associations se sont également investies dans le domaine de la santé reproductive. Elles accompagnent les femmes dans la planification familiale et sensibilisent sur les maladies sexuellement transmissibles telles que l'hépatite B, le VIH/Sida, ainsi que sur la malnutrition infantile et l'allaitement. L'éducation à la sexualité, notamment auprès des jeunes filles, vise à prévenir les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles et l'abandon des études. Certaines associations forment et responsabilisent des jeunes filles et garçons dans les établissements scolaires pour sensibiliser leurs camarades à la lutte contre les VBG et au maintien des filles à l'école.

En somme, les actions menées par ces associations témoignent d'un engagement fort des femmes dans la promotion de leurs droits et de leur autonomisation. Par la sensibilisation, le plaidoyer, l'accompagnement des victimes et l'éducation, elles contribuent à lever les barrières socioculturelles qui freinent l'épanouissement féminin. Ces initiatives favorisent non seulement la protection et l'autonomie des femmes, mais renforcent également leur participation citoyenne, en leur permettant de prendre une part active dans la vie sociale, économique et politique de leur communauté. Ainsi, l'implication des femmes dans ces associations devient un levier essentiel pour la construction d'une société plus juste et plus égalitaire.

#### *5.2.1.2 Autonomisation économique des femmes*

Les associations rencontrées placent l'autonomisation économique des femmes au cœur de leurs actions, considérant qu'elle constitue une réponse essentielle aux multiples barrières sociales et culturelles auxquelles les femmes sont confrontées. L'accompagnement dans la

création et la gestion d'activités génératrices de revenus (AGR) est perçu comme un levier majeur pour promouvoir les droits des femmes et des filles, tout en leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille, d'assurer la scolarisation de leurs enfants et de renforcer leur développement personnel. Les initiatives mises en œuvre sont variées et adaptées au contexte local. Elles incluent la fabrication de pagnes, de savons, la saponification, la transformation agroalimentaire (comme la production de jus, de soubala, d'attiéké, de couscous, ou de fromage de soja), ainsi que des formations professionnelles en coupe-couture, teinture, tissage, perlage, coiffure, et élevage de volailles ou de petits ruminants (Entrevue 4, Entrevue 8, Entrevue 10). Ces activités ne se limitent pas à l'autonomie financière, elles visent également à sortir les femmes de la sphère domestique pour favoriser leur intégration dans la vie communautaire. L'entrepreneuriat féminin est encouragé comme alternative à l'emploi salarié, souvent inaccessible à de nombreuses femmes n'ayant pas eu accès à l'école ou au marché du travail formel. Des formations spécifiques sont ainsi proposées pour permettre aux femmes d'acquérir des compétences techniques et de développer des produits adaptés aux besoins quotidiens. Comme le souligne l'association 2, « Nous initions des formations sur l'entrepreneuriat féminin parce que tout le monde ne peut pas être fonctionnaire, tout le monde n'est pas allé à l'école » (Entrevue 2).

Dans certaines régions, l'agriculture occupe une place importante, notamment avec la production de riz local, de tomates ou d'oignons, soutenue par l'aménagement de terres grâce à l'appui d'ONG (Entrevue 1, Entrevue 9). Les revenus issus de ces activités servent non seulement à améliorer les conditions de vie des femmes, mais aussi à financer la scolarité des enfants vulnérables et des orphelins, illustrant ainsi la solidarité et la capacité de mobilisation des associations.

Pour pallier les difficultés économiques liées à la saison sèche, des fonds sont parfois distribués aux femmes afin de soutenir le développement d'AGR durant cette période creuse. Par ailleurs, des événements communautaires sont organisés pour promouvoir les produits locaux, renforcer la visibilité des actions menées et encourager la cohésion sociale.

Ces évènements, rassemblant femmes, villages voisins et partenaires, offrent un espace d'expression du savoir-faire féminin et favorisent l'émulation collective (Entrevue 9).

Ainsi, les initiatives d'autonomisation économique portées par les associations témoignent d'une dynamique de transformation sociale profonde. En favorisant l'accès des femmes à des ressources économiques et à des compétences entrepreneuriales, ces actions contribuent à leur émancipation et à leur reconnaissance en tant qu'actrices à part entière du développement local. L'implication des femmes dans ces activités ne se limite pas à l'amélioration de leur condition individuelle : elle renforce leur participation citoyenne, leur capacité à influencer les décisions communautaires et à promouvoir la paix et la cohésion sociale. Ainsi, l'autonomisation économique apparaît comme un vecteur essentiel de participation citoyenne et d'inclusion, permettant aux femmes de jouer un rôle central dans la construction d'une société moins inégalitaire.

#### *5.2.1.3 Promotion de la paix et de la cohésion sociale*

Tel que nous l'avons constaté dans nos entretiens, la promotion de la cohésion sociale constitue un axe majeur des actions menées par les associations. Par le dialogue communautaire, la sensibilisation et l'éducation, ces structures mobilisent femmes et jeunes afin de renforcer le vivre-ensemble et de prévenir la radicalisation. Ces initiatives permettent une meilleure compréhension des enjeux sécuritaires et encouragent l'implication active des communautés dans la recherche de solutions adaptées.

Certaines associations concentrent leurs efforts sur le renforcement des compétences professionnelles en contexte de crise sécuritaire. Ainsi, l'une d'elles a été créée « pour pouvoir former les journalistes et les animateurs en termes de communication, en période de crise » et en faisant beaucoup de sensibilisation (Entrevue 3). D'autres multiplient les causeries éducatives et les actions de prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violent pour promouvoir la cohésion sociale comme cette association « nous menons des activités de sensibilisation, des causeries éducatives sur le vivre ensemble, la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent » (Entrevue 2).

Par ailleurs, les associations accordent une place particulière au rôle des femmes dans la gestion des conflits et la médiation sociale. Selon l'une des associations interrogées, les femmes disposent de compétences et de stratégies propres pour promouvoir la cohésion sociale, gérer les tensions et alerter sur les situations à risque, même si ces savoir-faire restent souvent peu valorisés. Pour capitaliser ces atouts, des coalitions de femmes issues de différentes confessions religieuses se sont constituées afin de mener des actions conjointes dans les lieux de culte. Ces initiatives favorisent le dialogue interreligieux et l'éducation des enfants, notamment pour prévenir les risques liés à l'orpaillage, à la drogue et à l'enrôlement dans des groupes armés (Entrevue 9).

Ces actions s'inscrivent dans une dynamique de participation citoyenne. Les femmes, en tant que médiatrices et éducatrices, jouent un rôle déterminant dans la prévention des conflits et la transmission des valeurs de paix au sein des familles et des communautés. Leur implication dans les mécanismes traditionnels de règlement pacifique des conflits, ainsi que dans les activités de sensibilisation, contribue à renforcer la résilience communautaire face aux crises sécuritaires et sociales.

Les initiatives portées par les associations illustrent la capacité des femmes à transformer leur environnement par l'engagement citoyen et la médiation sociale. En mobilisant femmes et jeunes autour de la paix, du dialogue et de la cohésion sociale, ces structures participent activement à la reconstruction du tissu social et à la prévention des violences. L'inclusion des femmes, issues de différentes religions et horizons, favorise une approche inclusive et durable de la paix. Ainsi, leur participation active s'étend bien au-delà de la sphère privée, consolidant leur rôle d'actrices incontournables dans la construction d'une société résiliente et harmonieuse.

Enfin, en examinant les trois axes notamment « promotion des droits de la femme », « autonomisation économique » et « promotion de la paix et de la cohésion sociale », on observe que la citoyenneté constitue un fil conducteur dans l'action des associations de femmes. Dans chaque domaine, il s'agit d'encourager l'implication active des femmes dans la vie communautaire et publique, en levant les obstacles qui entravent leur participation. Cependant, chaque axe met en avant une facette particulière de la citoyenneté. La

promotion des droits de la femme insiste sur l'accès à l'information, la défense des droits et la lutte contre les injustices. L'autonomisation économique valorise l'indépendance financière et l'initiative individuelle comme leviers d'inclusion et de responsabilité citoyenne. Les actions pour la paix et la cohésion sociale, quant à elles, soulignent l'importance de l'engagement collectif et du rôle de médiation des femmes dans la société.

En somme, cette partie met en lumière le rôle central de la citoyenneté dans l'action des associations, en particulier celles portées par les femmes. À travers la promotion des droits, l'autonomisation économique et la contribution à la paix et à la cohésion sociale, ces initiatives permettent de lever les obstacles à la participation active des femmes dans la vie communautaire et publique. Ainsi, bien que toutes ces initiatives visent à renforcer la citoyenneté des femmes, elles la déclinent chacune selon des priorités spécifiques. Chaque axe aborde une dimension complémentaire de la citoyenneté notamment la défense des droits, la prise d'initiative économique et l'engagement pour la cohésion sociale. Cette complémentarité contribue à une participation citoyenne plus large, plus inclusive et plus dynamique, où la citoyenneté se construit dans l'engagement et la solidarité.

### **5.2.1 Extrémisme violent**

Cette partie sur l'extrémisme violent explore les origines, les conséquences, et les stratégies adoptées par les femmes pour lutter contre ce phénomène au Burkina Faso. Les causes principales incluent la mal gouvernance, l'injustice sociale, la pauvreté, et le manque d'éducation. Depuis 2015, le pays fait face à des défis sécuritaires qui ont profondément impacté les communautés, notamment par le déplacement des populations et l'augmentation des violences basées sur le genre. Ce paragraphe met également en lumière les efforts des associations et des femmes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, tout en soulignant les obstacles rencontrés.

#### *5.2.1.1 Origine du problème*

Les causes évoquées de l'extrémisme violent au Burkina Faso incluent la responsabilité de l'État par la mal gouvernance et les injustices, la pauvreté, l'ignorance et le manque d'éducation.

### *5.2.1.2 Date de débuts des attaques au Burkina Faso*

Selon deux des associations interviewées, le Burkina Faso a connu ses premières attaques liées à l'extrémisme violent depuis 2015, marquant ainsi le début d'une crise sécuritaire majeure qui a profondément bouleversé le pays, en témoigne leurs dires « C'est depuis 2015 que le Burkina fait face à des défis sécuritaires liés à l'extrémisme violent » (Entrevue 5 et 7). Ainsi, l'année 2015 apparaît comme un point de bascule dans l'histoire sécuritaire du Burkina Faso, avec l'émergence des premières attaques terroristes qui ont instauré une instabilité durable. Ces événements ont introduit des défis majeurs pour la paix et exigent désormais des efforts concertés pour comprendre et répondre aux causes profondes de l'extrémisme violent.

### *5.2.2.3 Les causes de l'extrémisme violent au Burkina Faso*

#### **La responsabilité de l'État**

La question de la responsabilité de l'État dans la montée de l'extrémisme violent au Burkina Faso occupe une place centrale dans les propos des associations de femmes. Elles mettent en avant plusieurs facteurs structurels, tels que l'injustice, la mauvaise gouvernance, l'absence de justice sociale et les inégalités ethniques, qui nourrissent un sentiment profond de frustration et de marginalisation au sein des communautés. Selon elles, ces problématiques, aggravées par un système éducatif jugé inadéquat, ont contribué à créer un climat d'abandon et de révolte, propice à l'émergence de l'extrémisme violent. Les témoignages soulignent que l'impunité et la mauvaise gouvernance ont facilité l'essor de ce phénomène. L'Association 4 évoque le fait que « c'est l'injustice qui frustre les gens. Quelqu'un qui vole un poulet qui se retrouve en prison pendant des années et sa famille est délaissée à elle-même tandis qu'il y a des gens qui volent des millions qui sont là et qui se baladent en ville. L'injustice, la mauvaise gouvernance tout est mélangé » (Entrevue 4). Elle renforce son argument en insistant sur le fait que la marginalisation de certaines localités et la préférence accordée à certains groupes ethniques ont alimenté un ressentiment profond, exploité par les groupes extrémistes pour recruter de nouveaux membres, « les gens ont cru que leur localité a été délaissée, on a privilégié d'autres ethnies à d'autres. Donc je crois que ça a commencé de là. Et quand on vient trouver un jeune, on

dit de venir venger ton peuple ou bien de venir venger ton papa, tes ancêtres » (idem). Enfin, elle a pointé du doigt le système éducatif qui doit être revu car il est perçu comme défaillant, formant davantage de chômeurs que de citoyens actifs, ce qui accroît la vulnérabilité des jeunes face aux discours extrémistes (Entrevue 4). Une autre association met en lumière l'impact des divisions religieuses et de la monopolisation du pouvoir religieux dans certaines régions, notamment au Sahel, qui ont généré des frustrations et un sentiment d'exclusion. Elle souligne que la marginalisation, le manque d'équité et l'absence d'écoute des populations créent un terrain favorable à l'expansion du terrorisme, et que la seule réponse sécuritaire ne saurait suffire à résoudre ces problèmes de fond (Entrevue 7).

Les deux associations (Entrevue 4 et Entrevue 7) s'accordent à considérer la marginalisation, l'injustice et la mauvaise gouvernance comme des responsabilités majeures de l'État dans la montée de l'extrémisme violent. Toutefois, l'Association 4 insiste surtout sur l'injustice judiciaire, la mauvaise gouvernance, la défaillance du système éducatif et les inégalités ethniques, tandis que l'Association 7 met davantage l'accent sur la marginalisation religieuse, le manque d'équité et l'exclusion de certaines familles dans le Sahel.

En résumé, les propos recueillis mettent en évidence que la marginalisation, l'impunité et l'absence d'équité sont perçues comme des causes majeures de l'extrémisme violent. Les associations insistent sur le rôle crucial de l'État dans la prévention, à travers la restauration de la confiance des populations et la prise en compte des frustrations qui alimentent ce fléau. Elles se rejoignent dans leur intervention à savoir le manque de justice sociale et d'équité et la marginalisation sauf au niveau de la contribution des considérations religieuses à l'expansion du terrorisme.

### **La pauvreté**

La pauvreté est identifiée comme l'une des causes majeures de l'implication de certaines femmes et jeunes dans l'extrémisme violent au Burkina Faso. L'Association 1 a évoqué ce phénomène et elle met en lumière en déclarant :

Si tu es là depuis ta naissance, tu n'as pas encore vu un 50 000. On t'envoie un 300 000 sans que tu ne fasses quelque chose. Après quelques jours, on t'envoie 300 000, tu es obligé d'y aller. Et c'est sur cette ligne que la majorité de nos enfants se sont enrôlés au terrorisme... Et c'est la pauvreté qui les a amenés à faire ça. (Entrevue 1)

Selon elle, le manque de ressources et d'opportunités pousse des individus à rejoindre des groupes terroristes, souvent par désespoir ou pour subvenir à leurs besoins alimentaires, sans toujours mesurer les conséquences de leurs actes. Son témoignage met en évidence que la pauvreté constitue un terreau fertile à l'expansion de l'extrémisme violent, en facilitant l'enrôlement de nombreuses personnes au sein des groupes armés.

### **Éducation des enfants et la perte des valeurs sociétales**

Le problème de l'éducation des enfants et la perte des valeurs sociétales figurent parmi les facteurs majeurs qui, selon des associations, contribuent à l'instabilité sociale et à l'émergence de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Les témoignages mettent en avant les lacunes dans l'éducation parentale, la négligence des enfants et l'abandon progressif des valeurs traditionnelles, autant d'éléments qui fragilisent la cohésion familiale et sociale. L'Association 4 insiste sur la nécessité de repenser l'éducation, soulignant que chacun porte une part de responsabilité dans la situation actuelle : « en fait le problème qui est là, chacun a sa part de responsabilité... si on ne revoit pas la manière d'éduquer nos enfants, c'est tout un problème » (Entrevue 4). Une autre va plus loin en rappelant que l'éducation ne concerne pas seulement les enfants, mais aussi les parents « Il y a la pauvreté, c'est vrai, mais il y a l'éducation actuellement qui est bafouée, souvent l'éducation aussi des parents. Moi j'ai toujours dit si on parle chaque fois de l'éducation des enfants, mais il y a des parents aussi qui ont besoin d'être éduqués » (Entrevue 2). Selon elle, certains parents ont besoin d'éducation afin de pouvoir transmettre de bonnes valeurs à leurs enfants. De plus, la perte de repères spirituels et de valeurs ancestrales est également pointée du doigt. Selon cette association, le manque de crainte divine et l'oubli des valeurs de respect et de solidarité qui prévalaient autrefois rendent la société plus vulnérable à la violence et à la radicalisation (Entrevue 4). Aussi, la négligence de certains enfants, livrés à eux-mêmes, les exposent davantage au risque de recrutement par des groupes extrémistes, comme le souligne une autre « dans certains milieux, il y a des enfants qu'on ne considère même pas,

on les laisse aller comme ça. Et puis quand ils partent s'enrôler au terrorisme, ça devient grave et voilà » (Entrevue 1).

En définitive, la faiblesse de l'éducation familiale et la dégradation des valeurs sociétales apparaissent comme des enjeux cruciaux à résoudre pour prévenir l'extrémisme violent. Les associations qui se sont prononcées sur la question pensent qu'il est essentiel de renforcer l'éducation au sein des familles, de promouvoir les valeurs de respect, de solidarité perdues et d'engagement communautaire, et d'impliquer activement les parents dans leur rôle éducatif et de les outiller. De tels efforts contribueront à restaurer la cohésion sociale et à protéger les jeunes contre les influences négatives.

#### *5.2.2.4 Conséquences de l'extrémisme violent sur les communautés*

L'extrémisme violent bouleverse profondément la vie des communautés, générant des conséquences multiples et durables. Parmi les plus mentionnées pendant les entretiens, figurent le déplacement massif des populations et les traumatismes psychologiques liés à la crise ainsi que l'augmentation des violences basées sur le genre. Au Burkina Faso, ces réalités sont vécues au quotidien par des milliers de personnes, particulièrement les femmes, les jeunes filles et les enfants, qui se retrouvent en première ligne face à la précarité et à l'insécurité selon nos répondantes.

#### **Le déplacement des populations**

Le déplacement forcé des populations constitue l'une des conséquences les plus visibles et les plus lourdes de l'extrémisme violent. Lorsque les violences éclatent, de nombreuses familles sont contraintes d'abandonner leurs foyers, leurs terres et leurs biens pour chercher refuge ailleurs. Et selon certaines associations, la majorité des déplacés sont des femmes, des jeunes filles et des enfants, les hommes étant souvent ciblés par les groupes extrémistes pour être tués ou enrôlés de force (Entrevue 5 et 6). En effet, les témoignages recueillis confirment également l'ampleur de la crise : « notre région reçoit beaucoup de déplacés internes, mais il n'existe pas de camps spécifiques pour les accueillir » (Entrevue 9). La gestion de ce déplacement massif reste un défi majeur, les infrastructures adaptées faisant défaut et la solidarité communautaire étant souvent le seul filet de sécurité pour ces

personnes vulnérables. Comme l'exprime cette association : « il n'y a pas de centre pour les déplacés internes, mais ils se sont regroupés dans différents endroits, tellement nombreux qu'il est difficile de les rassembler en un seul lieu » (Entrevue 8). Dans ce contexte, les populations hôtes jouent un rôle important dans certaines localités en accueillant des personnes déplacées internes chez eux malgré une situation humanitaire difficile pour tout le monde.

De plus, ce phénomène entraîne des traumatismes liés à la séparation, à la perte de proches et à l'exposition à des scènes de violence extrême. Une association témoigne que beaucoup de personnes affectées souffrent de séquelles psychologiques, ayant été témoins ou victimes de violences, ou souvent d'abus sexuels « pendant la formation des femmes, il y a une femme, par exemple, qui prenait des médicaments à tout moment à cause du syndrome post-traumatique, des maux de tête terribles, elle sursautait toutes les fois et tout » (Entrevue 6). Cela démontre qu'au-delà du déplacement des populations et des défis qui en découlent, de nombreuses personnes subissent des séquelles psychologiques, certaines perdant tout espoir en l'avenir, sans oublier les lourdes pertes humaines et matérielles endurées par beaucoup. En plus de cela, il est ressorti de nos entretiens que les personnes déplacées internes sont souvent victimes de stigmatisation, certaines communautés ont une méfiance envers elles et refusent de participer à des activités communautaires avec elles (Entretiens 7).

En somme, la question du déplacement massif des populations et des personnes déplacées internes a été unanimement évoquée par les associations, sans divergence sur ce point. Toutes ont souligné l'ampleur du phénomène ainsi que les difficultés liées à leur prise en charge, qui demeure un défi majeur et, dans certaines zones, peut même susciter des tensions avec les communautés d'accueil parfois réticentes à leur installation. Par ailleurs, l'une des associations a mis en lumière l'impact psychologique de la crise sur les victimes ainsi que les méthodes d'accompagnement, un aspect que nous aborderons plus en détail ultérieurement.

## **Violences basées sur le genre**

Les violences basées sur le genre, aggravées par l'insécurité et les attaques terroristes, représentent une conséquence majeure de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Les témoignages recueillis révèlent des cas alarmants de viols, de violences physiques et psychologiques, ce qui illustre l'ampleur des souffrances subies par les femmes et souligne la nécessité d'une prise en charge adaptée. Comme l'exprime l'une des associations, « actuellement, ce sont vraiment des violences liées à la sécurité, liées aux attaques terroristes » (Entrevue 6). De plus, plusieurs associations rapportent avoir pris en charge des femmes victimes de viols commis par des groupes terroristes. Par ailleurs, les situations de détresse et de violences sont fréquentes et se présentent sous diverses formes, comme l'explique encore cette association :

Avant-hier, on a reçu un cas de viol... et ça, c'est la énième fois. Une fois dans la semaine, on s'est levé trouver une femme qu'on a abandonné devant le centre, très malade. Oui, il y'a d'autres, ce sont des femmes qui sont venues brûlées. Elles sont brûlées parce qu'on a brûlé leurs maisons... Je ne sais pas encore quelle solution on va trouver pour les brûlures. Quand on voit ça, c'est terrible. (Entrevue 6)

Elle souligne en outre que certaines violences entraînent des séquelles particulièrement lourdes, comme des femmes qui sont aujourd'hui handicapées à cause des violences sexuelles subies, alors que d'autres demeurent profondément marquées sur le plan psychologique.

Ainsi, l'extrémisme violent au Burkina Faso, enraciné dans des facteurs complexes tels que la pauvreté, l'injustice sociale et la perte des valeurs éducatives, engendre des conséquences dévastatrices, notamment le déplacement massif des populations et l'aggravation des violences basées sur le genre. Il est impératif de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention, de prise en charge et de soutien pour les victimes afin de renforcer la résilience des communautés et promouvoir la dignité et les droits humains dans un contexte de paix durable.

#### *5.2.2.5 Stratégies de prévention et de réponse à l'extrémisme violent : rôle et actions des femmes dans les associations*

Les femmes engagées dans les associations jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'extrémisme violent. Leurs actions, variées et complémentaires, s'articulent autour de plusieurs axes principaux.

##### **Sensibilisation et dialogue communautaire**

Les associations féminines organisent régulièrement des activités de sensibilisation et des discussions éducatives pour promouvoir le vivre-ensemble et prévenir la radicalisation. Elles réunissent les femmes leaders afin de mobiliser l'ensemble de la communauté autour de dialogues permettant d'analyser les nouvelles menaces de la crise dont la nature évolue constamment. Ces rencontres servent à identifier les défis émergents et à adapter les stratégies de prévention en conséquence. De ce fait, les femmes leaders sont mises en avant pour rassembler la communauté et mener des dialogues afin de décortiquer le système et de comprendre les nouvelles menaces. Face à un contexte où la menace n'est plus la même qu'il y a dix ans, elles insistent sur la nécessité de faire évoluer les actions au rythme de l'évolution des risques. Ces femmes facilitent les discussions, mettent en place des cadres de dialogue et cherchent à comprendre les nouveaux défis liés à la situation sécuritaire (Entrevue 7). L'implication active des femmes leaders dans l'analyse et la gestion des menaces contribue à renforcer la résilience communautaire et à adapter efficacement les réponses face à l'évolution de la crise.

Par ailleurs, des caravanes thématiques sont organisées sur de nombreux sujets en lien avec la sécurité et la vie active, permettant d'aborder les réalités du terrain et de renforcer la sensibilisation (Entrevue 3). Dans certaines localités où il n'existe pas de poste de gendarmerie ni de police, les femmes estiment nécessaire de se préparer collectivement. Elles mettent alors en place des mécanismes d'alerte et de protection pour anticiper les risques et assurer la sécurité de leur communauté (Entrevue 1). Ainsi, les associations mènent des actions de sensibilisation sur des thèmes liés à la sécurité et à la vie quotidienne, et mettent en place des systèmes d'alerte et de protection dans les régions non couvertes

par les forces de sécurité, afin de prévenir les risques et de garantir la sécurité des populations.

### **Renforcement des capacités des femmes et des jeunes**

Certaines associations se concentrent sur le renforcement des compétences des femmes et des jeunes, en leur apportant un soutien financier et technique. Elles commencent par comprendre le contexte et l'environnement de chaque groupe, puis définissent les besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités. Sur cette base, elles proposent des formations adaptées, notamment dans la conduite de dialogues communautaires, afin que les femmes soient capables de mener des discussions et de gérer les conflits, qu'elles soient accompagnées ou non par les associations. De plus, le renforcement des capacités va au-delà du dialogue. Il comprend également la recherche de financements pour soutenir des activités génératrices de revenus. Les associations cherchent à ce que les femmes bénéficiaires de ces fonds s'engagent à employer des jeunes de leur localité, qui sont souvent exposés au risque de radicalisation à cause du chômage. Ainsi, ces initiatives permettent d'offrir des perspectives économiques aux jeunes, réduisant leur vulnérabilité face au recrutement par des groupes extrémistes (Entrevue 7).

En somme, la diversité des stratégies adoptées notamment sensibilisation, dialogue, formation et autonomisation économique, permet aux femmes d'agir à la fois comme actrices de changement et gardiennes de la cohésion sociale, tout en s'adaptant à l'évolution des menaces liées à l'extrémisme violent.

### **Prise en charge des personnes déplacées internes (PDI) : stratégies et actions des femmes dans les associations**

L'engagement des associations féminines dans la prise en charge des personnes déplacées internes (PDI) constitue un volet central de leurs stratégies de réponse à l'extrémisme violent. Ces actions visent à soutenir l'intégration des PDI, à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir la stabilité au sein des communautés hôtes.

## **Soutien direct et accompagnement des PDI**

Plusieurs associations prennent en charge les personnes déplacées internes, leur offrant un accompagnement sur le long terme. À ce sujet, une association précise que : « notre association ici prend en charge dix jeunes filles PDI de la commune de ...depuis 2020 » (Entrevue 4). Cette prise en charge ne se limite pas à l'assistance ponctuelle, mais s'inscrit dans la durée afin de garantir un véritable suivi. Par ailleurs, d'autres associations mettent l'accent sur l'autonomie des déplacés internes en leur proposant des formations, des activités de sensibilisation et la mise en place d'activités génératrices de revenus. Comme l'explique cette association, « on cible surtout les personnes déplacées internes. Et pour les personnes déplacées internes, nous faisons des formations, des sensibilisations et aussi des AGR » (Entrevue 3). Ainsi, l'accompagnement des PDI s'articule autour d'un soutien global, à la fois matériel, éducatif et économique, permettant de répondre à leurs besoins immédiats tout en leur offrant des perspectives d'intégration durable au sein des communautés d'accueil.

## **Intégration et cohésion sociale**

L'intégration des personnes déplacées internes (PDI) s'appuie sur une stratégie globale où la sensibilisation des populations hôtes occupe une place centrale. Les associations veillent à inclure systématiquement les déplacés dans toutes leurs activités, qu'il s'agisse du parrainage des enfants vulnérables, de l'insertion professionnelle ou encore des actions de sensibilisation au vivre-ensemble. Cette association souligne que dans sa région, les déplacés ne sont pas isolés dans des camps, mais accueillis et accompagnés au sein même des communautés locales, grâce à un travail de sensibilisation qui facilite leur acceptation et leur participation à la vie collective (Entrevue 9). Cette approche favorise non seulement l'adaptation des PDI, mais aussi le renforcement des liens sociaux avec les populations hôtes. La dynamique d'intégration se traduit également par des initiatives concrètes de collaboration entre populations déplacées et habitants locaux. Par exemple, certaines associations mettent en place des « champs de paix » où PDI et membres de la communauté travaillent ensemble, cultivent ensemble et partagent des repas communautaires (Entrevue

8). Ce type d'action, en réunissant tous les acteurs autour d'objectifs communs, contribue à instaurer un climat de confiance et à promouvoir le vivre-ensemble.

De ce fait, l'intégration des PDI est conçue comme un processus collectif, fondé sur l'inclusion, la solidarité et la participation active de tous. Cette démarche renforce la cohésion sociale, favorise l'acceptation mutuelle et contribue à la stabilité des communautés d'accueil, tout en offrant aux déplacés internes la possibilité de reconstruire leur vie dans un environnement accueillant et solidaire.

### **Prévention des tensions et gestion des ressources**

L'arrivée des personnes déplacées internes (PDI) entraîne souvent une pression accrue sur les ressources naturelles, ce qui génère par moment des tensions avec les communautés hôtes dans certaines localités. Les associations jouent alors un rôle clé en anticipant ces situations et en mettant en place des cadres de dialogue pour prévenir les conflits. Dans certains contextes, l'opposition des populations locales à la présence des PDI a déjà provoqué des incidents, révélant la fragilité de la cohabitation. Face à ce type de tensions, les associations interviennent pour instaurer des espaces de discussion, permettant à chaque partie d'exprimer ses préoccupations et de mieux comprendre les enjeux de l'autre (Entrevue 7). Ces démarches visent à désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent, en favorisant la compréhension mutuelle et la recherche de solutions partagées. En instaurant un climat de dialogue, les associations contribuent à éviter l'escalade des conflits et à maintenir la stabilité sociale dans des contextes déjà marqués par l'insécurité et la précarité. Ce travail de médiation et de gestion des ressources apparaît ainsi essentiel pour préserver la cohésion et renforcer la résilience des communautés d'accueil.

### **Autonomisation économique et accès aux ressources**

L'autonomisation économique des femmes et des personnes déplacées internes (PDI) occupe une place centrale dans l'action des associations. Celles-ci favorisent l'accès à la terre et l'implication des femmes et des PDI dans des coopératives agricoles. En effet, l'intégration des déplacés internes est prise en compte dans toutes les actions menées, afin

de leur garantir des opportunités concrètes et durables au sein des communautés d'accueil, comme le souligne une association :

On a pu aider onze coopératives de femmes qui ont eu accès à la terre pour renforcer la production et pour pouvoir permettre aussi aux personnes déplacées de s'intégrer dans ces productions pour leur bien-être. Donc on prend en compte vraiment les déplacés internes dans toutes nos actions. (Entrevue 9)

Cette approche vise à améliorer le bien-être des PDI en leur offrant la possibilité de participer activement à la vie économique locale.

### **Relèvement psychosocial et construction de la paix**

Le travail associatif ne se limite pas à l'aide matérielle, il inclut aussi le relèvement psychosocial et la promotion de la paix. Comme le rappelle l'Association 6 : « On a fait du rôle des femmes sur la construction de la cohésion, de la paix et également le relèvement psychosocial et économique des femmes dans les situations de conflit les deux principaux thèmes ou axes de travail du réseau » (Entrevue 6). Ainsi, selon les affirmations de cette association, la démarche de relèvement psychosocial a été adaptée à la situation des personnes déplacées internes (PDI), en partenariat avec une organisation spécialisée « dans le bilan de compétences ». Cette méthode vise à aider les personnes victimes de traumatismes à travailler sur elles-mêmes afin de se relever et de réorienter leurs perspectives. Face à la difficulté d'accès aux psychologues pour traiter les traumatismes liés à la guerre, des approches communautaires ont été privilégiées. Les interventions sont réalisées en groupe, avec la formation d'acteurs locaux capables d'animer ces séances. Cette démarche a été mise en œuvre auprès de groupes de femmes déplacées internes ou victimes de traumatismes et de violences sexuelles (Entrevue 6). Ce soutien psychosocial est essentiel, car une grande partie des déplacés internes, notamment les femmes, souffrent de traumatismes et de troubles psychologiques liés à leur parcours. Ce soutien global permet d'accompagner les PDI dans leur reconstruction personnelle et de renforcer la résilience des communautés face aux traumatismes générés par les déplacements et les conflits.

En conclusion, la diversité et la complémentarité des actions menées par les associations féminines jouent un rôle central dans l'accompagnement des PDI. Leur engagement

favorise l'intégration, prévient les tensions et soutient la reconstruction psychosociale, contribuant ainsi à une paix durable et inclusive. À l'exception de deux associations, toutes interviennent auprès des PDI, que ce soit sur le plan social, économique ou psychosocial. Une association s'est particulièrement investie dans le relèvement psychosocial et les autres concentrent plus leurs efforts sur l'autonomisation économique et le soutien social. Par ces initiatives, elles allègent les souffrances des victimes, renforcent la résilience communautaire et s'inscrivent pleinement dans une stratégie globale de réponse à l'extrémisme violent.

#### *5.2.2.6 Succès des actions : impact des activités sur les communautés*

Les actions menées par les associations ont généré des impacts positifs notables au sein des communautés, aussi bien sur le plan social que sécuritaire. Les témoignages recueillis illustrent comment ces initiatives renforcent la cohésion sociale et contribuent à l'amélioration de la sécurité locale.

#### **Impact social**

Sur le plan social, les associations de femmes par leur engagement, ont permis une meilleure compréhension des enjeux communautaires, notamment grâce à l'implication croissante des femmes et au partage de leurs expériences. Les femmes commencent à s'exprimer davantage et à partager leurs problèmes, comme en témoigne une association, « On voit que les femmes sont en train de comprendre. Elles arrivent à partager leurs problèmes » (Entrevue 2).

Cette dynamique ne concerne pas uniquement les femmes, car les hommes s'intéressent également aux thèmes abordés lors des rencontres communautaires. Cette association note que : « Chaque fois, je reçois des appels 'Madame, vous allez venir quand on va causer ?' même les hommes sont intéressés par certains thèmes, par exemple les relations parents-enfants. Il y a certains hommes qui veulent que je vienne m'entretenir avec eux » (Entrevue 1).

Ainsi, les activités des associations ont contribué à éveiller les consciences, à instaurer un dialogue constructif entre femmes et hommes, et à promouvoir une dynamique

communautaire plus inclusive. Cette sensibilisation et cet accompagnement sont essentiels pour renforcer la cohésion sociale et encourager la participation de tous les membres de la communauté.

### **Impact sécuritaire**

Sur le plan sécuritaire, dans les entretiens, il apparaît que les associations ont eu un effet significatif en mobilisant les femmes et en renforçant leur rôle dans la prévention des menaces. Selon les informations recueillies, l'engagement des femmes a permis d'anticiper des attaques, de renforcer la sécurité locale et de faire des dénonciations efficaces. Par exemple, l'Association 7 témoigne que, dans une localité dépourvue de forces de sécurité, les femmes se sont organisées pour obtenir la présence de policiers et la création d'un commissariat, en menant des démarches auprès des autorités et en plaidant pour la sécurité de leur communauté. Grâce à leur mobilisation, elles ont obtenu des effectifs de sécurité et un financement conséquent pour la construction d'un commissariat, répondant ainsi à l'afflux de PDI et au risque croissant dans la localité (Entrevue 7). Les femmes ont également joué un rôle clé dans la détection d'activités suspectes et la prévention d'attaques. Un exemple marquant est celui d'une femme qui, grâce aux sensibilisations, a permis de découvrir les activités de son conjoint impliqué dans l'extrémisme violent : « la dame est allée loin pour savoir ce que son mari fait réellement. Et c'est la dame qui a tout fait pour qu'on puisse détecter son mari à temps, sinon c'était grave » (Entrevue 4). De plus, l'intervention rapide de certaines femmes a joué un rôle déterminant dans la sécurité de leur localité. Grâce à leur vigilance et à leur capacité à détecter des comportements suspects, elles ont pu signaler à temps des menaces imminentes et permettre l'identification de groupes extrémistes qui préparaient une attaque. Comme le souligne une association, le fait qu'une femme ait alerté rapidement les autorités a été décisif et a permis d'éviter une attaque terroriste : « Mais n'eut été en tout cas le fait que la dame a signalé vite là, en tout cas à l'heure-là, nous on ne savait pas sur quel saint se vouer parce que l'attaque était tout préparé... C'est une chance » (Entrevue 4). Cette réactivité a permis d'éviter une situation potentiellement dramatique et démontre l'importance de l'engagement des femmes dans la prévention des risques sécuritaires au sein de leur communauté. Les actions menées

renforcent la sécurité locale tout en valorisant le rôle crucial des femmes dans la construction d'un environnement plus sûr et résilient.

En somme, les succès des actions associatives illustrent leur capacité à transformer les communautés. Sur le plan social, elles favorisent l'éveil des consciences et l'implication active des femmes et des hommes. Sur le plan sécuritaire, elles permettent de prévenir efficacement les menaces et d'améliorer la protection locale. Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre et de renforcer ces initiatives pour garantir un impact durable.

#### *5.2.2.7 Difficultés rencontrées*

Malgré leur engagement, les associations font face à des défis majeurs qui freinent leurs actions sur le terrain. Ces obstacles sont principalement d'ordre financier, sécuritaire, juridique, socioculturel et liés au sexisme.

#### **Défis financiers**

Le manque de financement constitue un obstacle majeur pour les associations de femmes engagées dans la lutte contre l'extrémisme violent. Beaucoup témoignent de l'absence de partenaires, une situation aggravée par le contexte politique du pays en transition, qui rend les partenaires rares et les financements difficiles à mobiliser. L'une d'elles confie : « Actuellement, on n'a pas de partenaire qui nous accompagne... Depuis que le pays est rentré dans les transitions là, nous on n'a pas de partenaire comme ça » (Entrevue 1). Aussi, l'accès aux prêts bancaires reste limité, car la plupart des femmes surtout en milieu rural ne disposent pas des garanties nécessaires pour obtenir des financements conséquents et développer leurs activités : « Des fois il y a les microcrédits que nous on avait demandé mais pour avoir le microcrédit actuellement il faut un garanti, le papier d'une moto ou le papier d'une parcelle. La femme n'a que son vélo panier qu'elle pédale, la femme n'a pas de terrain, la femme n'a pas de parcelle du tout » (idem). Ce double frein, rareté des partenaires et difficulté d'accès au crédit, limite fortement la capacité des associations à agir efficacement sur le terrain. Cette réalité se traduit par des difficultés à satisfaire les besoins des bénéficiaires et atteindre leurs cibles, comme l'explique une autre : « par manque de financement, il y a certaines personnes qui vont venir vers toi et vraiment pour

trouver satisfaction, c'est un peu compliqué, mais nous prenons toujours en tout cas le soin de pouvoir satisfaire aussi peu que ce soit » (Entrevue 3). Même les cotisations internes ne suffisent pas à couvrir très souvent les besoins, comme le précise cette association : « Dans l'association, il y a des activités que nous souhaitons mener qui dépassent nos capacités. Parce qu'il est bien vrai que nous avons des cotisations des membres, mais souvent il y a des activités qui demandent plus que ça » (Entrevue 3).

En somme, le manque de ressources financières limite fortement la portée et l'impact des initiatives associatives, rendant indispensable le renforcement de l'accès aux financements et la mobilisation de partenaires.

### **Défis sécuritaires**

L'insécurité croissante au Burkina Faso représente un obstacle majeur pour les actrices engagées sur le terrain. Les témoignages illustrent la complexité de travailler dans un environnement où la sécurité personnelle est constamment menacée. L'une des associations interrogées raconte : « Je travaille avec des femmes et une a été menacée. [...] On l'a menacée de mort. Donc elle était venue faire une année au centre-ville avec nous et quand on a nettoyé la commune proprement, qu'elle a pu se réinstaller » (Entrevue 4). L'insécurité peut forcer des femmes à se déplacer temporairement, perturbant ainsi les activités associatives et la vie communautaire. En outre, l'inaccessibilité de certaines régions limite considérablement la portée des actions de sensibilisation et de soutien, empêchant les associations d'intervenir dans ces zones et d'atteindre efficacement leurs publics cibles pour mener leurs activités (Entrevue 5). Par ailleurs, la peur et la méfiance règnent car il est difficile de connaître véritablement l'identité des personnes avec qui l'on collabore, comme le souligne une association : « Chacun se réserve, on ne sait pas qui est qui. Donc nos difficultés, c'est comment en tout cas, éveiller le monde, éveiller tous ceux qui sont derrière toi sans t'exposer » (Entrevue 4). Ce climat de suspicion complique la mobilisation des communautés et rend les interventions plus délicates pour les actrices. De plus, la liberté d'expression et de mouvement est également entravée, car il est nécessaire d'adapter sa communication au contexte de crise. Une parole mal maîtrisée peut exposer à des représailles de la part des groupes extrémistes, obligeant chacun à faire preuve de

prudence pour ne pas se mettre en danger: « On a peur même de s'exprimer. [...] Quand tu n'es pas libre de tes mouvements, de tes actions, il faut tout contrôler de pas à pas, vous voyez que ce n'est pas facile » (Entrevue 3). Cette contrainte limite la capacité des femmes à agir librement et à s'impliquer pleinement dans les initiatives de paix et de prévention.

Ces conditions limitent considérablement les efforts de mobilisation et de sensibilisation, soulignant l'importance de renforcer les mécanismes de protection pour permettre aux femmes de poursuivre leur rôle essentiel dans la construction de la paix.

### **Méconnaissances des textes et pesanteurs socioculturelles**

Les pesanteurs socioculturelles et le manque d'accès à l'information juridique constituent des freins majeurs à l'épanouissement et à la participation citoyenne des femmes. Une association explique la difficulté d'appliquer les textes et l'influence persistante de la culture : « en tout cas, tu vas voir que les textes disent que oui, il faut impliquer les femmes. Même la résolution est venue, elle est déclinée en axes stratégiques. Mais maintenant, la culture, ma chère, je ne sais pas comment on va faire avec la culture là » (Entrevue 7). Cela montre que, même lorsque des lois existent pour protéger les droits des femmes, leur mise en œuvre se heurte à la force des traditions et des habitudes sociales profondément ancrées. De même, la méconnaissance et la pression sociale conduisent souvent les femmes à ne pas faire valoir leurs droits. Ce témoignage de cette association met en lumière le manque d'information et la crainte du regard social, qui poussent de nombreuses femmes à subir des injustices en silence, parfois jusqu'à en souffrir psychologiquement sans jamais recourir à la justice : « les femmes n'ont pas accès aux informations par rapport aux textes qui les protègent, les lois qui les protègent. [...] Avec les pesanteurs socioculturelles même si tu as un problème tu vas accepter avaler ça jusqu'à même être en dépression qu'aller à la justice » (Entrevue 9). Enfin, les normes traditionnelles, comme le lévirat, restreignent la liberté des femmes. Cette pratique illustre la manière dont certaines coutumes continuent de priver les femmes de leur autonomie et de leur capacité à prendre des décisions pour leur propre vie : « les droits des femmes sont violentés là-bas parce que du moment que tu perds ton mari, ils veulent que tu te remarie avec le petit-frère » (Entrevue 4). Ainsi, la culture et la méconnaissance des droits limitent l'autonomisation des femmes et leur

participation aux processus décisionnels. Ces obstacles montrent l'importance d'une sensibilisation accrue et la nécessité de créer un environnement favorable pour que les femmes puissent s'engager pleinement et faire valoir leurs droits.

### **Contraintes imposées par les hommes: obstacles à l'autonomisation des femmes et à leur engagement communautaire**

Les résistances masculines, souvent motivées par la peur de perdre leur autorité, constituent un frein important à l'engagement des femmes dans les activités communautaires. Cette opposition se manifeste à travers des attitudes et des comportements qui visent à limiter l'autonomie des femmes et à restreindre leur participation. Cette association souligne que : « beaucoup d'hommes ne veulent pas laisser leurs femmes vous suivre parce qu'ils ne veulent pas que les femmes leur créent des problèmes » (Entrevue 4). À cause de la crainte des conséquences liée à la participation des femmes notamment sur le plan sécuritaire, certains hommes préfèrent empêcher l'implication de leurs femmes dans des initiatives collectives. D'autres témoignages évoquent la jalousie et une forme de compétition, où certains hommes refusent que leurs femmes réussissent mieux qu'eux ou prennent de l'ascendance dans la sphère publique : « il y a des hommes qui sont stricts, qui ne veulent pas que leurs femmes les dépassent. Je vais tout faire pour mettre des bâtons dans ses roues » (Entrevue 9). Cette attitude traduit une crainte de voir l'ordre traditionnel remis en cause et une résistance à l'émancipation féminine. De plus, la peur de perdre leur autorité pousse aussi certains hommes à s'opposer à toute forme d'éveil ou d'émancipation de leurs épouses, comme l'exprime une autre : « il y a certains hommes qui trouvent que quand vous êtes proche de leurs femmes là, vous allez beaucoup les éveiller, ils n'arrivent plus à dominer leurs femmes » (Entrevue 3). Cette dynamique crée un climat de méfiance autour des initiatives visant à renforcer le pouvoir d'agir des femmes. Dans certains cas, cette résistance va jusqu'à des menaces directes. Certaines responsables d'associations sont souvent confrontées à l'hostilité de certains hommes, qui n'ont pas apprécié la prise de confiance et l'émancipation de leurs femmes : « j'ai eu des femmes que leurs maris sont venus me menacer même à la maison parce que les femmes étaient vraiment trop clouées. Et j'ai pu à travers l'association, j'ai pu vraiment les redonner une confiance en soi et les

maris n'ont pas apprécié» (Entrevue 3). Ce type de réaction montre à quel point l'engagement associatif peut être perçu comme une remise en cause de l'équilibre traditionnel du couple. Enfin, la liberté de mouvement de certaines femmes reste restreinte, certains maris allant jusqu'à leur interdire de sortir ou de participer à des activités extérieures : « nos maris nous comprennent mais il y'a d'autres, leurs maris les empêchent de ne pas sortir » (Entrevue 8). Cette limitation de la mobilité réduit considérablement les possibilités d'implication des femmes dans la vie communautaire.

En bref, ces contraintes masculines freinent l'autonomisation des femmes et limitent leur contribution à la paix et au développement communautaire. Elles soulignent la nécessité de sensibiliser davantage les hommes à l'importance de l'implication féminine, afin de lever ces barrières et de permettre une participation plus égalitaire et constructive des femmes dans la société. Par ailleurs, de nombreuses associations ont évoqué aussi les rivalités et jalousies entre femmes comme un défi lié à la participation. Elles soulignent également la difficulté de mobiliser les femmes, les réunir autour d'une même idée et de gérer la ressource humaine. Ces défis quotidiens sur le terrain exigent un leadership fort pour être relevés efficacement selon elles.

### **Le sexisme**

Selon les associations interviewées, le sexisme demeure un frein important à l'implication des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent, se manifestant à travers des préjugés persistants et une sous-représentation dans les espaces de décision. Les femmes sont souvent perçues comme manquant d'expertise dans ce domaine, ce qui les discrédite et limite leur accès aux responsabilités : « souvent les préjugés qui sont avancés est que les femmes n'ont pas suffisamment d'expertise dans ce domaine » (Entrevue 5). Cette perception négative contribue à entretenir des barrières qui freinent leur engagement. En outre, l'engagement des femmes est parfois stigmatisé. Certaines sont qualifiées de « *femme révoltée* » ou considérées comme « *trop rebelle* » en raison de leur implication active (Entrevue 3). Cette stigmatisation sociale dissuade d'autres femmes de s'engager et renforce leur marginalisation. Une association souligne que ces préjugés et les défis liés à l'implication des femmes peuvent avoir un impact sur la vie de couple ou la stabilité

familiale des femmes leaders. Elle rappelle également que ces femmes ont souvent besoin d'accompagnement pour renforcer leur leadership et surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

La faible implication des femmes dans les processus de résolution des conflits est également relevée. Elles sont rarement associées à ces démarches, comme le souligne cette association : « Lorsqu'on parle des questions de résolution des conflits, ces catégories de gens qui sont les femmes ou les enfants ne sont pas suffisamment impliqués là-dedans » (Entrevue 5). Cette exclusion prive les dynamiques de paix de leur regard et de leur expérience.

Le sexisme s'exprime aussi dans la sphère politique, où la présence des femmes reste marginale. Cette association observe : « Quand ça va arriver au niveau politique, les hommes prennent la place et nous laissent. [...] Vous allez voir des rencontres où ce sont les hommes qui sont là. [...] Peut-être que c'est deux femmes qui seront là » (Entrevue 9). Cette sous-représentation se retrouve également dans les comités de dialogue, où leur absence est flagrante : « J'avais demandé au ministre un jour mais il y' a combien de femmes qui sont dans ces comités de dialogue là? [...] Ils ont dit qu'il y'avait zéro femme » (Entrevue 6).

En somme, le sexisme constitue un obstacle majeur à la pleine participation des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent. Il limite leur contribution et leur visibilité, alors même que leur implication est essentielle pour maximiser l'impact des actions de prévention et de paix. Pour surmonter ce frein, il apparaît indispensable de déconstruire ces préjugés et de garantir l'inclusion des femmes dans toutes les sphères décisionnelles.

### **Prise de conscience et affirmation des femmes**

La nécessité pour les femmes de s'affirmer et de prendre conscience de leur rôle dans la société ressort fortement des témoignages recueillis. Nombreuses sont celles qui, malgré leur implication dans la vie communautaire, n'ont pas encore pleinement réalisé l'importance de leur responsabilité et la valeur de leur opinion dans les dynamiques sociales et dans la construction de la paix. Comme l'exprime l'association 6, « les femmes

n'ont pas pris conscience qu'elles ont une responsabilité, elles ont un rôle, elles ont un avis tranché sur cette question » (Entrevue 6).

L'enjeu d'un éveil collectif est nécessaire pour que les femmes s'engagent davantage et prennent toute leur place dans les processus de décision. Par ailleurs, il est souligné que l'expression des besoins spécifiques des femmes ne peut être authentique que si elles prennent elles-mêmes la parole et défendent leurs intérêts. La reconnaissance de cette contribution spécifique des femmes est essentielle pour une représentation juste et efficace des femmes dans les débats publics. Une association participante insiste sur ce point : « Il faut que les femmes aussi prennent conscience de ça parce qu'un homme ne peut pas aller parler à la place de la femme, connaître les besoins des femmes » (Entrevue 9). Cela rappelle que l'autonomisation des femmes passe par leur capacité à s'exprimer et à se représenter elles-mêmes dans toutes les sphères de la société.

La valorisation de la contribution féminine est également perçue comme un levier indispensable pour enrichir les solutions de sortie de crise et renforcer la paix sociale. Certaines associations insistent sur le fait qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes prennent conscience de leur force et de leur capacité à influencer positivement leur environnement. Comme le souligne l'une d'elles : « Il y'a encore tout un travail de prise de conscience de la force des femmes dans la construction de la paix. [...] Qu'on leur fasse de l'espace aux femmes parce qu'elles ont aussi leur mot à dire » (Entrevue 6). Elle souligne la nécessité d'ouvrir davantage d'espaces d'expression et de décision aux femmes pour permettre leur pleine participation à la vie communautaire.

En somme, encourager la prise de conscience et l'affirmation des femmes, tout en leur offrant plus d'opportunités dans les instances décisionnelles, constitue un enjeu central pour renforcer la cohésion sociale et la paix. Face aux nombreux défis qui limitent encore leur action et leur autonomisation, il est indispensable de poursuivre les efforts collectifs pour lever les obstacles, garantir la sécurité, améliorer l'accès aux ressources et déconstruire les barrières socioculturelles et sexistes, afin de permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la construction d'une société pacifique et résiliente.

### 5.2.2.9 Résilience des femmes

Face aux nombreux défis, les associations font preuve d'une remarquable résilience en s'adaptant au contexte sécuritaire difficile et en poursuivant leurs activités malgré des ressources limitées. Pendant les entretiens, à la question de savoir, qu'est-ce qui les motivait à continuer leurs actions malgré les nombreuses difficultés mentionnées ci-dessus, elles disent que ce sont les petites victoires du quotidien, voire de façon visible l'impact de leurs actions sur les communautés, les changements des mentalités, l'autonomisation des femmes, la résolution des conflits (Entrevue 7) ... qui renforcent leurs motivations. Un engagement noble à saluer et à accompagner. En outre, leur engagement se manifeste à travers des initiatives variées et une capacité d'adaptation constante. Certaines associations, malgré l'absence de moyens de déplacement pour leur personnel, continuent de se rendre dans les localités en utilisant leurs propres ressources: « Même si on n'a pas de moyen de déplacement pour le personnel, on utilise nos propres moyens pour le moment, on se déplace dans les villages et on fait des cinés, débat » (Entrevue 9). Cette attitude illustre la capacité des femmes à surmonter les obstacles logistiques et à maintenir leur engagement auprès des communautés, en faisant preuve d'ingéniosité et de flexibilité. La résilience se traduit également par le courage d'aller dans des zones à risque pour soutenir les femmes rurales. Cette association raconte que, contrairement aux autorités qui ont préféré organiser la Semaine nationale de la femme dans une zone plus sûre, son association a choisi de se rendre dans une localité marquée par l'insécurité, afin d'exprimer leur solidarité envers les femmes qui y vivent :

Nous nous sommes dit c'est la journée de la femme rurale, il y a nos mamans, nos sœurs qui sont en insécurité, qui vivent là-bas et nous, nous sommes là, on mange bien, il faut qu'on aille les montrer que nous sommes solidaires envers elles et les encourager. C'étaient vraiment des risques mais on a été, elles étaient fières, les autorités étaient dépassées parce que c'est vraiment montrer la résilience des communautés. Il faut montrer aux yeux du monde que la femme burkinabé est forte. (Entrevue 9)

Cela témoigne le courage, la solidarité et surtout la résilience des femmes, qui n'hésitent pas à prendre des risques pour soutenir les plus vulnérables et affirmer leur engagement collectif.

Sur le plan économique, les associations s'organisent pour assurer la pérennité de leurs activités. Certaines cultivent des champs et réinvestissent les bénéfices pour préparer la saison suivante, même en l'absence de partenaires financiers : « On travaille avec nos moyens, on a un champ qu'on cultive. Quand on vend, on réserve un peu de cet argent pour encore commencer l'année prochaine. Actuellement, nous n'avons pas de partenaires comme ça » (Entrevue 1).

Cette stratégie montre leur capacité à s'autofinancer et à garantir la continuité de leurs actions, même en absence de partenaires.

D'autres utilisent les revenus générés par leurs activités associatives pour financer de nouvelles initiatives : « Avec nos activités génératrices de revenus que nous faisons dans nos associations, souvent, quand on a un peu, on mène des activités que nous pouvons vraiment faire avec cet argent » (Entrevue 2). Cela témoigne de leur esprit d'initiative et de leur volonté de maximiser l'impact des ressources disponibles pour le développement de la communauté. La solidarité et l'entraide sont également des leviers essentiels de cette résilience. Lorsque toutes les femmes n'ont pas accès aux formations offertes par les partenaires, elles se regroupent et mutualisent leurs ressources pour organiser elles-mêmes des sessions de formation, permettant ainsi à chacune de bénéficier de nouvelles compétences et de développer des activités économiques : « Je leur demande de se réunir et chacune apporte ce qu'elle a pour qu'on les forme. Et tout le monde sera bénéficiaire de la formation. Ça peut leur permettre même d'aller faire leur commerce à côté » (Entrevue 10). Cette démarche collective renforce l'autonomie des femmes et favorise le partage des connaissances, contribuant ainsi à l'émancipation économique et sociale de chacune.

En somme, cette résilience collective témoigne de la détermination des femmes à contribuer activement au développement communautaire, à soutenir les plus vulnérables et à renforcer la cohésion sociale, malgré les contraintes et les risques auxquels elles sont confrontées.

#### *5.2.2.10 Rôle de l'État dans la lutte contre l'extrémisme violent*

L'État occupe une place importante dans la lutte contre l'extrémisme violent, en apportant un soutien technique et, dans certains cas, financier aux initiatives locales portées par les associations. Cette collaboration se manifeste à travers plusieurs formes d'accompagnement et de partenariat.

#### **Soutien technique et collaboration institutionnelle**

Sur le plan technique, l'État entretient une collaboration régulière avec les associations lors de la mise en œuvre d'activités sur le terrain. Comme l'explique cette association, « souvent lorsqu'on a certaines activités sur le terrain, l'État collabore avec nous » (Entrevue 5). Cette coopération se traduit concrètement par l'appui de l'État dans l'organisation et la réalisation des actions associatives, ce qui permet d'assurer un meilleur ancrage institutionnel et une plus grande efficacité des interventions. La collaboration va au-delà de la simple présence sur le terrain. Elle prend la forme de formations, de renforcement des capacités et de mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés aux besoins des associations. Cette association précise à ce sujet : « L'État nous forme. Si ce sont les formations, les renforcements de capacités, chaque fois, nous sommes sollicités pour renforcer nos capacités dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits... Ils mettent à notre disposition des boîtes à outils pour nos sensibilisations » (Entrevue 2). Cela montre que l'État joue un rôle clé dans l'acquisition de compétences et de ressources techniques, ce qui renforce l'autonomie et la professionnalisation des acteurs locaux.

En outre, les associations ne travaillent pas de manière isolée mais en lien avec différents ministères, selon les thématiques abordées. Cette approche transversale est soulignée par une autre association : « toutes les actions qu'on mène en fait, c'est en collaboration avec les différents ministères affiliés à la thématique. Par exemple si ça parle de gouvernance, on collabore avec le ministère en charge, si ça parle de l'extrémisme aussi, on travaille avec le ministère concerné et tout » (Entrevue 7). Cette coordination institutionnelle permet d'assurer la cohérence des actions menées et d'intégrer les initiatives associatives dans une stratégie nationale plus large.

Le soutien technique et la collaboration institutionnelle de l'État constituent un levier essentiel pour renforcer l'efficacité des associations. Grâce à l'appui en formation, à la mise à disposition d'outils et à la coordination avec les ministères, les associations bénéficient d'un encadrement qui leur permet d'agir de manière plus structurée et d'accroître leur impact sur le terrain.

### **Appui financier et limites du soutien**

En ce qui concerne le soutien financier, certaines associations ont effectivement bénéficié de subventions de l'État, notamment pour la formation, l'organisation des panels et l'autonomisation des femmes. Ces associations indiquent à ce sujet : « Mais on a eu un premier financement du ministère en 2022 pour organiser un panel sur le rôle de la femme à la paix. C'était en 2022, dans l'est du pays à Fada » (Entrevue 6); « On a eu un financement également, des subventions auprès de l'État pour la formation des femmes, pour leur autonomisation. Donc ça va un peu mais c'est insuffisant » (Entrevue 9). Ce témoignage met en lumière que, même lorsque des financements existent, ils restent en deçà des besoins réels des associations et ne permettent pas toujours de couvrir l'ensemble des actions envisagées. Cependant, ce soutien financier demeure limité et inégalement réparti. Plusieurs associations soulignent l'absence totale d'appui financier de la part des autorités. Comme l'affirme l'une d'elles : « Mais sur le plan financier, on n'a pas l'appui de l'État » (Entrevue 5). Cette absence de soutien est également confirmée par une autre qui précise : « À part les renforcements de capacités depuis 2019, il n'y a pas de financement de la part de l'État » (Entrevue 2). Ces propos traduisent une frustration face à l'insuffisance des ressources et à la difficulté de mettre en œuvre des projets de grande envergure sans un appui financier conséquent. En outre, certaines associations expriment leur déception face aux promesses non tenues de l'État, notamment en ce qui concerne la fourniture de matériel de communication pour la sécurité. Une association témoigne : « Ils nous ont promis des téléphones et des numéros pour pouvoir communiquer avec la police de proximité s'il y a des choses pour notre propre sécurité. Mais jusque-là, rien n'est fait. [...] Nous utilisons nos téléphones, nous faisons tout... » (Entrevue 2). Ce constat met en avant le décalage entre

les engagements annoncés et la réalité du terrain, obligeant les associations à s'organiser avec leurs propres moyens pour assurer la continuité de leurs actions sécurité.

En somme, si quelques associations bénéficient ponctuellement de subventions de l'État, la majorité déplore un manque de soutien financier durable et l'absence de suivi des engagements pris. Cette situation limite fortement la capacité des associations à agir efficacement et à pérenniser leurs actions, soulignant la nécessité d'un appui étatique plus conséquent et mieux réparti pour répondre aux besoins du terrain.

### **Besoin d'un accompagnement renforcé**

Face à ces limites, les associations expriment le besoin d'un accompagnement étatique plus conséquent pour accroître l'efficacité de leurs actions. Comme le souligne cette association participante, « si on a l'accompagnement de l'État, je pense que ça va aller » (Entrevue 2.) Cette demande traduit l'espoir que des moyens supplémentaires, tant techniques que financiers, permettraient de mieux répondre aux défis liés à la lutte de l'extrémisme violent et à la prise en charge des populations vulnérables. Cependant, certaines associations reconnaissent aussi que la situation sécuritaire actuelle du Burkina Faso oblige l'État à prioriser ses ressources pour la sécurité et la défense nationale. Dans ce contexte, elles comprennent que l'État a lui-même besoin de soutien et que la mobilisation collective, à l'image du Fond du soutien patriotique, devient indispensable pour combler les besoins non couverts par l'action publique (Entrevue 7 et Entrevue 8).

En somme, si presque toutes les associations bénéficient d'un accompagnement technique de l'État, les associations interrogées déclarent que le soutien financier reste rare et souvent insuffisant pour répondre aux besoins réels du terrain. Selon ces associations, un engagement étatique plus fort apparaît donc nécessaire pour renforcer la prévention et la réponse face à l'extrémisme violent à l'échelle locale.

#### *5.2.2.11 Sources de financement et rôle des partenaires dans le soutien aux associations*

Les associations bénéficient de plusieurs sources de financement, provenant de l'État comme mentionné ci-haut, des communautés locales, de la diaspora et des organisations internationales. Cette association nous explique que son organisation fait des collectes de

fonds réalisées auprès des réseaux personnels, ainsi que les contributions des membres et de la diaspora (principalement des États-Unis) sensibilisée à leur cause, constituant une base essentielle pour soutenir leurs activités (Entrevue 7). De ce fait au niveau local, les communautés apportent souvent leur soutien aux activités des femmes par des contributions en argent ou en matériel. Aussi, l'association 4 (Entrevue 4) soutient également que son organisme reçoit l'appui de frères et sœurs de la localité qui l'ont remarquée sur le terrain. Plutôt que de demander de l'argent liquide, l'association élabore un plan d'action détaillé et soumet le budget à un habitant aisé du village. Ce dernier prend alors en charge les dépenses et fournit directement tout le nécessaire sur place. Mise à part ces sources, les associations locales saisissent les opportunités offertes par les ONG et les organisations internationales en répondant à des appels à projets. Une association précise à ce sujet : « Nous postulons à des appels à projets qui sont souvent financés » (Entrevue 2). Cette démarche leur permet d'obtenir des financements nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles initiatives, contribuant ainsi à la paix et à la cohésion sociale au niveau local. Aussi, Grâce à la visibilité offerte par les réseaux sociaux, les associations locales parviennent à attirer l'attention de nouveaux partenaires et à bénéficier de projets et programmes adaptés à leurs besoins. Comme le souligne une autre association, « nous sommes également accompagnés par d'autres ONG parce que vu nos actions sur les réseaux sociaux comme c'est le monde des TIC, on a été accompagné par des projets et programmes qui viennent dans la localité pour la cohésion sociale » (Entrevue 4). Ce soutien extérieur contribue à accroître l'impact des associations, à élargir leur champ d'action et à toucher un public plus large, consolidant ainsi leur rôle dans la lutte contre l'extrémisme violent. À cela s'ajoutent des partenariats avec des ONG financées par l'Union européenne, ONU Femmes soutenu par l'ambassade des Pays-Bas, et de projet de l'ambassade d'Allemagne dédié à l'accompagnement des femmes victimes de violences selon cette association (Entrevue 6). Par ailleurs, certaines associations bénéficiaient de financements provenant d'organismes américains, notamment des projets soutenus par les États-Unis ou par le Congrès américain qui apportaient également leur appui, élargissant ainsi le spectre des ressources disponibles (Entrevues 7 et 4). Les appels à projets représentent un complément important, permettant aux associations de diversifier et de renforcer leur financement. Le

rôle des organisations internationales et des ONG s'avère déterminant, non seulement pour la mobilisation de ressources, mais aussi pour le renforcement des capacités et la promotion de la cohésion sociale.

Ces financements, complétés par des appels à projets, constituent les principales ressources de ces associations. Les organisations internationales et les ONG jouent un rôle clé en apportant un appui précieux aux associations locales engagées dans la lutte contre l'extrémisme violent. Leur contribution se manifeste principalement à travers la mobilisation de ressources, le renforcement des capacités et la promotion de la cohésion sociale. Ces partenariats sont essentiels pour permettre aux associations de surmonter les défis auxquels elles font face. Ils amplifient l'impact des actions locales et favorisent une solidarité internationale efficace, indispensable à la réussite des efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Au terme de cette analyse, il apparaît que la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso est un défi complexe, enraciné dans des causes profondes telles que la pauvreté, l'injustice, la marginalisation et la perte de valeurs éducatives. Face à ces réalités, les femmes, à travers leurs associations, se révèlent être des actrices de première ligne, alliant résilience, engagement et créativité pour préserver la cohésion sociale, soutenir les personnes déplacées et prévenir la radicalisation. Malgré les obstacles financiers, sécuritaires et socioculturels, leur détermination inspire un espoir collectif et démontre que la paix durable ne peut se construire sans l'inclusion et la valorisation du rôle des femmes. Ainsi, renforcer leur participation et lever les barrières à leur engagement s'impose comme une condition essentielle pour bâtir une société plus juste, solidaire et résiliente.

### **5.2.3 Rôles sexospécifiques**

Dans le contexte de la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso, la compréhension des rôles différenciés des femmes et des hommes s'avère essentielle. Les dynamiques de genre influencent non seulement la prévention et la gestion de la crise, mais aussi la manière dont les communautés s'organisent pour y faire face. Dans cette section, nous allons analyser, les rôles des femmes et des hommes, en mettant en lumière à la fois leurs

contributions positives et les aspects plus ambivalents ou négatifs de leur engagement dans cette crise.

#### *5.2.3.1 Le rôle des femmes dans la crise : entre garantes de la cohésion sociale et participantes à l'extrémisme violent*

Les femmes jouent un rôle central et complexe dans la crise sécuritaire au Burkina Faso. À la fois actrices majeures de la cohésion sociale et, dans certains cas, participantes à l'expansion de l'extrémisme violent où leur implication façonne profondément la dynamique de la crise. Ce double visage, relevé par de nombreuses associations, met en lumière l'ampleur de leur impact. Leur engagement peut autant contribuer à la stabilité et à la prévention de la radicalisation qu'à renforcer l'action des groupes extrémistes. Comprendre cette ambivalence est essentiel pour élaborer des stratégies efficaces de prévention et de consolidation de la paix.

#### **Rôle positif : Femmes garantes de la cohésion sociale**

L'implication des femmes dans la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso se révèle déterminante à plusieurs niveaux, et leur rôle positif, bien que souvent sous-estimé, est unanimement reconnu par les associations sur le terrain. D'abord, les femmes sont perçues comme les véritables garantes de la cohésion sociale, occupant une place centrale dans l'éducation des enfants et la gestion du foyer. Leur présence et leur engagement quotidien sont essentiels pour transmettre les valeurs fondamentales et prévenir la radicalisation dès le cercle familial. Comme l'illustre ce témoignage : « Si vous prenez notre zone les femmes aujourd'hui, ce sont les femmes qui gèrent le foyer, ce sont les femmes qui contribuent à l'éducation des enfants. Et les hommes sont là mais c'est compliqué » (Entrevue 9). Cette réalité met en lumière la responsabilité majeure qui pèse sur les épaules des femmes, faisant d'elles des piliers de la stabilité sociale. Au-delà de l'éducation, les femmes jouent un rôle clé dans la médiation des conflits et la détection précoce des menaces. Leur proximité avec les familles et leur implication dans les réseaux sociaux locaux leur permettent de percevoir des signaux faibles que d'autres ne remarquent pas. Cette capacité unique est soulignée par une autre association :

Ce que la femme voit, d'autres hommes ne peuvent pas voir ça au dehors. Il faut que les femmes aient une bonne sensibilisation, une bonne formation pour les accompagner sinon, il est bien vrai que le militaire, il a l'arme, mais nous notre arme c'est quoi pour les accompagner au front? Si on reste les bras croisés, est ce qu'eux seulement ils sont combien de milliers? Est-ce qu'ils peuvent sécuriser nous tous comme ça? C'est compliqué. (Entrevue 4)

Ce témoignage met en avant la complémentarité entre les approches féminines et les dispositifs de sécurité traditionnels, soulignant que la lutte contre l'extrémisme ne peut se limiter à une réponse militaire. L'importance d'impliquer pleinement les femmes dans les stratégies de prévention est d'autant plus cruciale que leur potentiel reste largement sous-exploité. Plusieurs associations regrettent que « les femmes ont beaucoup de potentialités, mais malheureusement, souvent elles ne sont pas suffisamment exploitées » (Entrevue 5). Ce constat traduit la nécessité de renforcer la reconnaissance, la formation et l'accompagnement des femmes, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur rôle de vecteur de paix et de cohésion. En outre, le leadership féminin s'avère indispensable pour garantir l'efficacité des actions de prévention. Comme le souligne cette association :

Tant qu'ils ne vont pas inspirer et impliquer les femmes au fond là de cette histoire-là, on ne peut même pas éradiquer parce qu'elles sont à la base de tout. Les enfants ne sont pas les machines qui les ont fabriqués. Ce sont les femmes qui les ont mis au monde. Donc, il faut impliquer les femmes. (Entrevue 4)

Cette affirmation rappelle que toute initiative qui néglige la participation active des femmes court le risque d'être vouée à l'échec.

En somme, les femmes occupent une place stratégique et incontournable dans la prévention de l'extrémisme violent, grâce à leur rôle dans l'éducation, la médiation et la détection précoce des menaces. Malgré leur potentiel indéniable, elles demeurent insuffisamment impliquées et soutenues. Renforcer leurs capacités, reconnaître leur contribution et intensifier la sensibilisation sont des conditions essentielles pour bâtir des communautés résilientes et prévenir efficacement toute implication négative dans les activités extrémistes.

### **Rôle négatif : Femmes participantes à l'expansion de la crise**

La position des femmes dans la crise sécuritaire au Burkina Faso est marquée par une ambivalence profonde. Si elles sont souvent reconnues comme des piliers de la cohésion

sociale, certaines se retrouvent aussi impliquées, de manière active ou passive, dans l'expansion de la crise. Cette implication négative se manifeste sous plusieurs formes, révélant la complexité des dynamiques à l'œuvre. D'abord, il est clairement rapporté que « même la gent féminine est parmi les malfaiteurs » (Entrevue 4), ce qui souligne que des femmes participent directement à des actions illicites au profit des groupes extrémistes. Leur rôle dans le transport et la vente de munitions est particulièrement préoccupant : « Combien de fois ils ont attrapé des femmes à la frontière du Togo qui rentrent, qui traversent au Burkina pour aller payer les balles et les grosses balles et venir vendre aux hommes (aux malfaiteurs) ? » (Entrevue 10). Ces activités montrent que les groupes extrémistes savent instrumentaliser la vulnérabilité ou la disponibilité de certaines femmes pour contourner les dispositifs de sécurité et renforcer leur logistique.

Par ailleurs, la dimension familiale ajoute une couche de complexité supplémentaire. L'instinct maternel pousse parfois certaines femmes à protéger leurs enfants impliqués dans des activités suspectes, préférant le silence à la dénonciation : « il y a l'instinct de mère aussi qui fait que d'autres couvrent leurs enfants. Elles savent que l'enfant là est dans des choses un peu louches mais elles n'ont pas cette courage-là de dénoncer » (Entrevue 4). Ce phénomène, loin d'être marginal, illustre la difficulté à rompre le cercle de la complicité familiale, même face à des actes répréhensibles, et souligne la nécessité d'une sensibilisation accrue sur l'impact de cette crise et la responsabilité collective dans la lutte contre l'extrémisme violent. De plus, la participation des jeunes filles à la crise prend aussi des formes variées, allant de l'entretien de relations avec des membres de groupes extrémistes à la fourniture de biens et de ravitaillement : « Il y a de plus en plus de jeunes filles, je suis désolée, qui prennent une période pour aller entretenir physiquement les terroristes. [...] On a attrapé des femmes qui vont vendre la nourriture, des gens qui vont vendre l'essence et tout ça » (Entrevue 7). Cette réalité démontre que les jeunes femmes, parfois sous la contrainte, parfois par choix, deviennent aussi des relais logistiques ou affectifs pour les groupes armés, ce qui contribue à la persistance et à la complexification de la crise.

L'ensemble de ces constats met en évidence l'étendue et la diversité de la contribution négative des femmes à la crise sécuritaire. Leur implication, qu'elle soit motivée par la nécessité, la pression sociale, l'instinct maternel ou d'autres facteurs, montre que la prévention doit cibler toutes les catégories de femmes, y compris les jeunes, afin de réduire leur vulnérabilité à l'instrumentalisation par les groupes extrémistes.

En définitive, si les femmes sont des actrices incontournables de la cohésion sociale, leur implication dans l'expansion de la crise ne saurait être négligée. Cette dualité appelle à une approche de prévention globale, qui combine reconnaissance de leur potentiel positif, renforcement de leurs capacités, et sensibilisation accrue pour limiter toute forme de participation aux activités extrémistes. Une telle démarche permettra de transformer les femmes en alliées incontournables de la paix et de la sécurité.

#### *5.2.3.2 Rôle des hommes*

Dans le contexte de la lutte contre l'extrémisme violent et la préservation de la cohésion sociale, le rôle des hommes, bien que souvent moins visible, s'avère tout aussi déterminant que celui des femmes. Leur engagement, qu'il s'agisse du soutien à l'émancipation féminine ou de leur implication dans l'éducation familiale, constitue un levier essentiel pour renforcer la résilience communautaire et prévenir la radicalisation des jeunes. Cette sous-section met en lumière deux dimensions complémentaires : d'une part, l'action des hommes en tant qu'alliés du changement social et de l'autonomisation des femmes ; d'autre part, l'importance de leur présence et de leur responsabilité partagée dans l'accompagnement éducatif, indispensable à l'équilibre familial et à la construction d'une société plus inclusive et pacifique.

#### **Rôle positif : Soutien et engagement des hommes pour l'émancipation féminine**

L'engagement positif de certains hommes dans la participation citoyenne des femmes se manifeste à travers leur soutien concret à l'émancipation et à l'organisation féminine. En sollicitant l'aide d'associations pour structurer les initiatives de leurs épouses, ces hommes deviennent des alliés essentiels du changement social. Comme le souligne ce témoignage : « Ce sont les maris, les époux des femmes qui venaient des villages pour venir solliciter

mon aide pour venir organiser leurs femmes aussi pour qu'elles soient comme les femmes de là où je suis » (Entrevue 9). Ce type de soutien masculin ne se limite pas à une simple approbation. Il s'agit d'un engagement actif qui favorise la création d'associations, l'accès à des espaces de dialogue et la prise de responsabilités par les femmes au sein de la communauté. De plus, des femmes leaders mettent en avant le rôle essentiel du soutien apporté par leurs conjoints dans la réalisation de leurs actions et dans leur engagement. Ce soutien, à la fois moral et concret les encouragent et leur donnent la confiance nécessaire pour persévérer dans cette dynamique positive (Entrevue 1 et Entrevue 8). Pour certaines, la présence et l'appui de leur conjoint constituent même un facteur déterminant dans leur implication et leur motivation à s'investir pleinement. Ce rôle facilitateur des hommes contribue à l'émancipation des femmes, à la réussite des actions communautaires et à la consolidation de la cohésion sociale. En encourageant l'autonomie et l'engagement des femmes, ces hommes participent à la transformation des rapports de genre et à la lutte contre les stéréotypes, tout en renforçant la résilience des familles face à la crise. Leur implication dans l'éducation, le soutien aux initiatives féminines et la vie communautaire apparaît ainsi comme un levier décisif pour restaurer la paix sociale et prévenir l'extrémisme violent. Ce modèle de collaboration entre hommes et femmes ouvre la voie à une société plus inclusive, où chaque membre peut contribuer pleinement à la stabilité collective.

### **Présence paternelle et engagement masculin : piliers pour la cohésion familiale et la prévention de la radicalisation des jeunes**

Selon certaines associations interviewées, le rôle des hommes dans la lutte contre l'extrémisme violent et le soutien à la cohésion sociale, bien que moins souvent mis en avant, demeure fondamental. Leur implication dans l'éducation familiale est déterminante pour garantir un développement harmonieux des enfants et prévenir la marginalisation, qui peut constituer un terreau fertile pour la radicalisation. Comme le rappelle cette association : « Il y a deux mois, j'ai dit même si tu ne t'entends pas avec ta femme, il vaut mieux éduquer tes enfants pour qu'ils soient les enfants de demain » (Entrevue 4). Cette

remarque met en exergue la nécessité d'une responsabilité partagée entre les deux parents, où la présence du père est essentielle pour l'équilibre familial. Cependant, la réalité observée sur le terrain montre que de nombreux hommes délèguent la charge éducative aux femmes, ce qui alourdit leur fardeau et limite l'efficacité de l'accompagnement parental : « Beaucoup d'hommes ont laissé la charge des familles là aux femmes, tout en sachant que toi aussi tu n'as pas une autre famille. Ils se retrouvent dans les maquis et ils laissent l'éducation des enfants aux femmes » (Entrevue 4). Ce désengagement masculin fragilise la cellule familiale et peut accentuer les risques de dérive chez les jeunes, en particulier les garçons, qui ont besoin d'un modèle et d'un encadrement paternel, comme il est mentionné : « La femme seule ne peut pas éduquer, surtout les garçons là, ils n'ont pas peur de la femme à onze ans, douze ans, c'est un rebelle. Donc il faut qu'il soit à côté pour appuyer » (Entrevue 4). L'absence du père, souvent absorbé par ses propres activités ou absent du foyer, se traduit par une distance avec les enfants et un manque de suivi quotidien : « On laisse les enfants avec les enseignants, le papa sort le matin à 6 h et il rentre vers 20 h, il ne demande pas si l'enfant est là » (Entrevue 4).

Malgré ces constats, certains hommes se distinguent par leur engagement positif, en soutenant activement les initiatives féminines et en contribuant à l'émancipation des femmes. Leur implication dans la vie associative et communautaire, ainsi que leur soutien à l'éducation des enfants, sont des leviers puissants pour renforcer la cohésion familiale et sociale. Lorsque les hommes s'investissent aux côtés des femmes, ils favorisent la réussite des actions communautaires et participent à la construction d'un environnement plus résilient face à l'extrémisme violent.

L'implication active des hommes dans l'éducation, le soutien aux femmes et la vie communautaire apparaît donc comme un facteur clé pour prévenir la radicalisation et promouvoir une société équilibrée et solidaire. Il s'agit d'encourager une responsabilité partagée et une présence masculine accrue, afin de garantir un accompagnement parental de qualité et d'offrir aux jeunes des repères solides.

En définitive, l'analyse des rôles sexospécifiques dans la crise sécuritaire au Burkina Faso met en évidence l'importance de la complémentarité entre femmes et hommes. Leur

engagement, qu'il soit positif ou négatif, façonne la dynamique de la prévention, de la gestion et de l'évolution de l'extrémisme violent. Valoriser les contributions positives, renforcer les capacités de chaque groupe et promouvoir une responsabilité partagée apparaissent comme des leviers essentiels pour bâtir des communautés plus résilientes et favoriser la paix durable.

### **5.3 Conclusion de la présentation des résultats**

En conclusion, la présentation des associations et des résultats met en lumière la diversité et la richesse des initiatives portées par les femmes à travers tout le Burkina Faso. Les profils variés des associations, leurs domaines d'intervention, de la promotion des droits à l'autonomisation économique, en passant par la cohésion sociale et la prise en charge des personnes déplacées internes, témoignent de leur engagement concret et de leur rôle moteur dans la lutte contre l'extrémisme violent. Les entretiens révèlent que, malgré des défis majeurs tels que le manque de financements, l'insécurité et les obstacles socioculturels, ces associations font preuve d'une résilience et d'une détermination remarquables pour mobiliser, sensibiliser et transformer les communautés. L'analyse des résultats montre également que l'impact de ces actions se fait sentir aussi bien sur le plan social que sécuritaire, grâce à des stratégies adaptées, une forte solidarité et une capacité d'adaptation constante. Toutefois, l'ampleur des défis rencontrés souligne l'importance d'un accompagnement renforcé de l'État, une saine et bonne collaboration accrue avec les organisations internationales et les associations de femmes demeure indispensable pour pérenniser et amplifier l'impact de ces initiatives. Enfin, la mobilisation conjointe des femmes et des hommes apparaît comme une condition essentielle pour construire une société plus inclusive, pacifique et résiliente face à l'extrémisme violent.

## 6. Discussion

Cette dernière partie de notre mémoire tente d'articuler les résultats d'entretiens avec le cadre conceptuel mobilisé notamment les concepts d'extrémisme violent, de participation citoyenne, de rôles sexospécifiques et les théories de l'*empowerment* (Rowlands, 1997; Freire, 2021) et de l'intersectionnalité (Dreij, 2025). Cette partie a comme objectif d'éclairer les mécanismes par lesquels les associations de femmes burkinabè contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso. C'est une interprétation des résultats à la lumière du cadre conceptuel, des théories mentionnées et la vérification des hypothèses. Elle procède en trois temps. D'abord, une interprétation théorique des pratiques observées. Ensuite, nous allons procéder à la vérification des hypothèses. Nous terminerons par une discussion des apports, limites et éléments inattendus, débouchant sur des implications pratiques. L'objectif est de montrer comment les dimensions personnelle, relationnelle et collective de l'*empowerment*, associées à la conscientisation et à la participation citoyenne, se traduisent en effets sociaux et sécuritaires observables dans les communautés étudiées. Et aussi par rapport à l'intersectionnalité, elle nous permettra de comprendre les raisons qui peuvent pousser une personne à s'engager dans l'extrémisme violent, sans pour autant chercher à justifier ses actes.

### 6.1 Les données face aux théories

Dans cette étude, la théorie de l'*empowerment* élaborée par Rowlands (1997) est mobilisée comme une grille d'analyse des pratiques associatives, c'est-à-dire comme un cadre analytique permettant de lire, d'expliquer et de donner du sens aux actions concrètes portées par les associations de femmes dans un contexte d'extrémisme violent au Burkina Faso. En fournissant un répertoire de concepts opératoires et articulés, cette théorie aide à relier les transformations vécues par les actrices (tel que : acquisition de compétences, confiance en soi, portée de leurs voix) aux effets relationnels (tel que : médiation, négociation, influence) et aux dynamiques collectives (tel que : coalitions, plaidoyer,

coproduction de sécurité et de cohésion sociale) observées dans les terrains étudiés. Fidèle à l'esprit du cadre conceptuel, l'*empowerment* n'est pas envisagé comme un état, mais comme un processus multidimensionnel et situé, sensible aux rapports de pouvoir et aux contraintes socioculturelles, et qui se déploie à plusieurs niveaux interdépendants comme le souligne Rowlands (1997). Dans la perspective de Rowlands, trois dimensions sont centrales et guident l'analyse des données qualitatives.

Premièrement, l'*empowerment* individuel renvoie à l'augmentation des capacités d'agir personnelles notamment les compétences techniques et civiques, l'assurance, la conscience critique des droits et des rapports de pouvoir, et le contrôle accru sur des ressources essentielles (temps, revenus, information). Empiriquement, nous avons identifié cette dimension dans les trajectoires d'alphabétisation, de formation professionnelle et d'activités génératrices de revenus, ainsi que dans l'aisance croissante à prendre la parole et à revendiquer des droits, que documentent les entretiens.

Deuxièmement, l'*empowerment* relationnel désigne la capacité à négocier, à influencer et à médiatiser les interactions au sein de la famille, des voisinages et entre communautés et institutions. Nous avons constaté dans notre recherche que ceci se traduit par des pratiques d'alerte précoce, de résolution non violente des conflits, de dialogue intergénérationnel et interconfessionnel, et par la création de canaux de communication avec les autorités.

Troisièmement, l'*empowerment* collectif correspond à l'organisation en réseaux, à la construction de coalitions et à l'action concertée en vue de changements sociaux et institutionnels, qui se matérialisent par des dispositifs communautaires (cellules de veille, champs de paix, points focaux, radios locales), des plaidoyers pour des ressources publiques (sécurité de proximité, services) et des mécanismes d'inclusion des personnes déplacées internes.

La prise en compte des dimensions individuelle, relationnelle et collective conduit à deux retombées analytiques décisives. D'une part, cette perspective met en évidence l'articulation entre les niveaux d'action. Le développement de compétences et la stabilisation des revenus renforcent la capacité d'expression et la présence publique; le renforcement des liens (médiation, confiance) ouvre des espaces de coordination;

l'organisation collective transforme ces acquis en effets sociaux et sécuritaires tangibles, tels que la prévention d'attaques, le désamorçage de tensions et l'amélioration des relations avec les autorités. D'autre part, elle rend visibles les contraintes structurelles et les ambivalences notamment les pesanteurs socioculturelles, le sexisme, la sous-représentation décisionnelle, menaces sécuritaires, mais aussi les contributions négatives de certaines femmes (logistique, couverture familiale), autant de facteurs qui limitent ou dévient le processus d'*empowerment* et exigent des réponses ciblées.

Enfin, l'*empowerment* ainsi entendu s'articule à la conscientisation freirienne (Freire, 2021) mobilisée dans le cadre conceptuel. Comme nous l'avons constaté dans notre recherche, le passage d'une conscience « naïve » à une conscience « critique » s'opère à travers des pédagogies dialogiques (causeries, théâtre-forum, émissions en langues locales), qui relie l'expérience vécue (violences, précarité, parentalité) à des mécanismes structurels (injustice, marginalisation) et débouchent sur l'action collective transformatrice. Ainsi, cette association entre *empowerment* et conscientisation éclaire la logique par laquelle des initiatives apparemment dispersées (AGR, éducation parentale, médiation, inclusion des PDI, soutien psychosocial) produisent, cumulativement, des biens publics locaux comme la cohésion sociale, la prévention des risques, la coproduction de la sécurité locale et redéfinissent les rapports entre communautés et institutions.

De plus, la théorie de l'intersectionnalité permet d'expliquer et de comprendre pourquoi certains groupes de femmes ou personnes se radicalisent ou sont des proies faciles à commettre des actes violents. Comme mentionné dans la présentation des résultats, certains groupes notamment les personnes déplacées internes (PDI) et les Peulhs sont parfois discriminés dans certaines régions en raison de leurs situations, ethnies et leur assimilation aux terroristes. Certaines femmes peuhles rurales et déplacées subissent cumulativement plusieurs formes d'oppressions comme la pauvreté, la stigmatisation d'être Peuhles, l'exclusion sociale et sont exposées face aux violences basées sur le genre etc. Cette situation les rend vulnérables au recrutement par des groupes extrémistes. Il en est de même pour un jeune homme peulh, déplacé et qui rencontre des difficultés sur le plan économique et professionnel. Ainsi, cette théorie permet de mettre en lumière les

formes d'oppressions que certaines personnes (Peuhles et PDI) subissent au Burkina Faso et qui peuvent les pousser à se radicaliser.

En somme, la théorie de l'*empowerment* de Rowlands, utilisée comme cadre d'analyse permet d'ordonner les données de terrain et d'en extraire les dynamiques explicatives notamment la montée en capacités individuelles, la consolidation relationnelle, l'organisation collective, la conscientisation. La théorie de l'intersectionnalité offre également un éclairage complémentaire en rendant visible certaines formes de contraintes que vivent certaines communautés.

## **6.2 Mise à l'épreuve des hypothèses**

Dans les sections suivantes, nous allons comparer nos résultats avec les hypothèses qui avaient été élaborées au début de notre recherche. Il s'agira de voir comment ce que nous avons appris de notre terrain de recherche se distingue ou est en continuité avec les dynamiques sociales présumées inspirées par notre revue de la littérature.

### **6.2.1 Mise à l'épreuve de l'hypothèse 1**

**Hypothèse 1 : Les associations de femmes au Burkina Faso mobilisent des modes de participation citoyenne variés qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent.**

Les données d'entretiens attestent une pluralité outillée et complémentaire de modalités d'action que les femmes ont implémenté au sein de leurs associations qui contribuent à la réponse de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Nous avons la sensibilisation communautaire, les causeries et éducation parentale, les plaidoyers auprès des autorités, la médiation et les dialogues, la veille citoyenne et les mécanismes d'alerte, l'autonomisation économique par les activités génératrices de revenus, la prise en charge et l'intégration des personnes déplacées internes, ainsi que le relèvement psychosocial collectif. Cette diversité d'action reflète une participation citoyenne multiforme où les registres éducatif, socioéconomique, sécuritaire et psychosocial se renforcent mutuellement au sein de

dispositifs concrets (cellules de veille, champs de paix, points focaux, radios locales, théâtre-forum).

Les effets rapportés par les répondantes couvrent des résultats sociaux et sécuritaires tangibles. Nous pouvons relever l'éveil des consciences et la prise de parole accrue des femmes, la réduction de tensions hôtes-PDI, l'obtention d'unités de sécurité et d'un commissariat, les dénonciations de comportements suspects et le désamorçage de menaces, la prévention d'attaques et l'amélioration de la coordination avec les forces de défense et de sécurité. Ces effets s'expliquent par des relations d'interdépendance entre les différents niveaux d'action. Les acquis individuels consolident des capacités relationnelles qui, organisées collectivement, se convertissent en un apport public local. Ainsi, la convergence entre variété des modalités et impacts observables confirme la validité de notre première hypothèse, en montrant que la participation citoyenne féminine agit sur plusieurs leviers de prévention et de résilience communautaire.

### **6.2.2 Mise à l'épreuve de l'hypothèse 2**

**Hypothèse 2 : Les rôles de genre influencent la trajectoire de l'extrémisme violent, la réussite des stratégies adoptées et des mécanismes de prévention, en renforçant ou en limitant l'implication citoyenne des associations de femmes.**

Les entretiens mettent en évidence des atouts liés aux positions et rôles féminins en relevant leur proximité familiale (surveillance discrète, éducation des enfants), leurs compétences de médiation et d'alerte, leur présence dans des espaces de sociabilité qui facilitent le repérage des signaux faibles et le tissage de liens de confiance indispensables aux dialogues communautaires. Ces atouts, articulés à des pratiques d'inclusion (coalitions interconfessionnelles, intégration des PDI, dispositifs de veille), augmentent l'efficacité des stratégies orientées vers l'anticipation des risques et la prise en charge des événements, notamment lorsqu'ils sont reconnus et institutionnalisés (points focaux, partenariats avec autorités locales).

Cependant, des contraintes structurelles et normatives pèsent sur l'ampleur, la visibilité et la durabilité de l'action à savoir le contrôle masculin et les restrictions à la mobilité, la

stigmatisation des femmes leaders, le sexisme et la sous-représentation dans les comités de dialogue et espaces décisionnels, ainsi que les menaces sécuritaires directes. Ces pesanteurs socioculturelles et politiques brident la conversion des atouts en effets soutenables, en limitant l'accès aux ressources, la liberté d'expression et la mise à l'échelle des initiatives. En outre, notre deuxième hypothèse peut être confirmée également par l'ambivalence des contributions féminines observée dans plusieurs témoignages principalement le ravitaillement et transport de munitions pour les groupes armés par certaines femmes, la couverture familiale de proches impliqués, les relations entretenues avec des membres de groupes armés, etc. Cette ambivalence ne réfute pas l'influence du genre, elle indique plutôt que les mêmes positions sociales qui confèrent des atouts de prévention peuvent, dans certains contextes, être instrumentalisées à des fins de soutien aux groupes armés, ce qui appelle des stratégies de prévention ciblées et différenciées.

Les contributions à l'analyse et les pistes d'intervention de l'étude invitent de traiter en priorité les points de blocage genrés qui affectent les dynamiques communautaires et sécuritaires. D'un côté, il s'agit d'assurer la mobilité et la liberté de parole des femmes investies dans la médiation, d'accroître leur représentation effective au sein des comités de dialogue, et d'institutionnaliser des cadres de coordination durables entre associations, autorités locales et forces de défense et de sécurité, afin de pérenniser les dispositifs d'alerte et de protection communautaire. De l'autre, il convient de consolider les leviers déjà identifiés comme transformateurs: étendre les dispositifs de veille locale, formaliser les coalitions interconfessionnelles, renforcer l'économie collective par le développement de coopératives et améliorer l'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles (Agarwal, 2012). Dans la perspective de Bina Agarwal, des droits fonciers sécurisés soutiennent la productivité des agricultrices dans un contexte de féminisation du secteur, améliorent la nutrition des ménages via un meilleur pouvoir de négociation intrafamilial lié à la détention d'actifs, et facilitent l'accès aux ressources, les femmes occupant un rôle central dans l'alimentation des ménages et la sécurité alimentaire nationale en tant que productrices, gestionnaires et consommatrices (Agarwal, 2018). En matière de prévention primaire, la systématisation des actions d'éducation parentale et scolaire est prioritaire. Freire (2021) rappelle que l'éducation permet le passage de la conscience naïve à la

conscience critique, tandis que Ki-Zerbo (1990) souligne l'impératif d'« éduquer ou périr », cela incite à développer des curricula sensibles au contexte et à instituer des mécanismes d'appui aux familles.

Par ailleurs, l'ambivalence de certains engagements féminins face à l'extrémisme violent appelle des réponses différenciées. Il est essentiel d'articuler des actions de conscientisation et un accompagnement psychosocial avec des alternatives économiques ciblées pour les femmes susceptibles d'être instrumentalisées. Cette combinaison d'actions structurelles et de dispositifs sensibles au genre vise à la fois la prévention, la résilience communautaire et la réduction des risques de captation par des acteurs violents.

En définitive, ces constats confirment le rôle structurant du genre dans l'efficacité des stratégies locales de prévention validant ainsi l'hypothèse 2, tout en soulignant que l'ambivalence de certaines contributions féminines exige la mise en œuvre d'approches différenciées. Celles-ci doivent articuler l'*empowerment*, la sécurisation des parcours et une intégration institutionnelle reconnue des compétences relationnelles et civiques des femmes au sein des mécanismes de paix et de cohésion sociale.

### **6.3 Discussion des éléments inattendus, des apports et des contraintes**

Maintenant que nous avons discuté des éléments attendus, tels que formulés dans nos hypothèses, présentons les éléments inattendus, les apports et les contraintes débouchant sur des implications pratiques. L'ambivalence des rôles féminins apparaît comme un résultat inattendu, sans être surprenant au regard de la littérature. Du côté des apports, l'approche psychosociale communautaire se dégage comme un levier majeur, à développer et à étendre aux personnes victimes de violences afin de favoriser leur relèvement et leur participation à la reconstruction sociale. Enfin, les contraintes rapportées par l'ensemble des répondantes seront examinées, puis mises en perspective avec des suggestions opérationnelles visant à renforcer les résultats.

### **6.3.1 Ambivalence des rôles féminins**

Les données d'entretiens invitent à dépasser une lecture univoque et héroïsée des rôles féminins, en documentant des contributions négatives et des formes de complicité contrainte ou opportuniste avec les groupes armés. En effet, comme l'ont révélé nos données d'entrevues exposées dans la présentation des résultats, certaines femmes sont impliquées auprès des groupes extrémistes dans le transport et vente de munitions aux frontières, le ravitaillement en vivres et carburant, l'entretien relationnel ponctuel, ainsi que la couverture familiale d'enfants impliqués par loyauté maternelle. Ces configurations, rapportées par plusieurs répondantes sont des éléments inentendus sans être surprenant et montrent que les mêmes ancrages sociaux qui fondent l'efficacité préventive des femmes (par exemple la proximité familiale) peuvent être instrumentalisés à des fins logistiques par les acteurs violents, selon des disparités d'opportunité, de contrainte sociale ou de nécessité économique. Ainsi, des mesures adaptées doivent être prises pour remédier à cette situation, en reconnaissant les trajectoires et besoins spécifiques de chaque personne selon sa situation géographique notamment en mettant en place des modules de prévention différenciés par profils de risque (femmes jeunes, mères isolées, vendeuses itinérantes, PDI en précarité), par contextes (zones frontalières, marchés informels, sites d'orpillage) et par vecteurs d'influence (réseaux familiaux, pairs, leaders religieux). Au niveau stratégique, il conviendrait d'articuler conscientisation et alternatives économiques immédiates, d'offrir des canaux sûrs et confidentiels de signalement, et d'accompagner la sortie de situations d'instrumentalisation via un soutien psychosocial et juridique, afin de convertir des positions ambivalentes en capacités de vigilance et de médiation communautaire.

### **6.3.2 Centralité du relèvement psychosocial communautaire**

Alors qu'une de nos répondantes a évoqué un des axes d'intervention de son association, le relèvement psychosocial communautaire, il s'est imposé par sa pertinence et sa créativité. La mise en place d'approches de relèvement en contexte de traumatismes (violences sexuelles, brûlures, stress post-traumatique, symptômes somatiques) via des interventions groupales et la formation d'animatrices communautaires lorsque l'accès aux

psychologues est limité, met en lumière l'interdépendance entre santé mentale, disponibilité à l'engagement civique et aptitudes de médiation. Sur le plan empirique, l'intégration d'un accompagnement psychosocial au préalable par les associations mène à observer une réactivation des capacités d'expression, de décision et d'organisation chez les femmes PDI et victimes, conditionnant la reprise d'activités économiques, l'implication dans des cellules de veille et l'entrée dans des espaces de dialogue intercommunautaire. En conséquence, l'accompagnement psychosocial doit précéder toute démarche d'autonomisation, pour permettre un rétablissement émotionnel avant d'aborder les volets financier et social. Cet enjeu est crucial et mérite d'être renforcé pour accroître l'efficacité des actions et préserver une approche centrée sur la personne dans sa globalité.

Enfin il convient dès lors d'ajouter un pilier psychosocial explicite qui traite l'agentivité comme dépendante d'un socle de sécurité émotionnelle et de régulation des affects, particulièrement dans les contextes marqués par l'extrême violence. Concrètement, l'architecture des interventions devrait aligner le relèvement psychosocial communautaire, la conscientisation et l'éducation parentale, la sécurisation économique pour empêcher la rechute dans des trajectoires d'instrumentalisation.

### **6.3.3 Contraintes**

Les initiatives portées par les associations se heurtent d'abord à l'insécurité et à l'inaccessibilité de certaines zones, qui réduisent la mobilité des équipes, exposent les actrices à des menaces directes et rendent difficiles les actions soutenues de sensibilisation et de médiation. Cette contrainte territoriale s'accompagne d'un sous-financement. En outre, les partenaires sont rares en contexte de transition, l'accès au crédit est limité par l'absence de garanties, et les cotisations internes ne couvrent pas les besoins programmatiques réels. À cela s'ajoutent des promesses institutionnelles non tenues (par exemple, rendre disponibles des équipements de communication sécurisée avec la police de proximité pour les femmes leaders), qui créent des écarts entre discours et pratiques et fragilisent la confiance opérationnelle des collectifs féminins. De plus, les normes sociales défavorables (lévirat, stéréotypes de genre, contrôle de la mobilité féminine) et la faible présence des femmes aux postes décisionnels (comités de dialogue sans femmes, réunions

dominées par les hommes) limitent la voix citoyenne féminine et la reconnaissance de leur expertise en prévention des conflits. Enfin, la coordination multi-acteurs et la mobilisation régulière sont difficiles par le climat de méfiance, les risques de sécurité, les rivalités et jalousies entre femmes, et la charge de travail domestique se conjuguent pour freiner la continuité et l’alignement des efforts. Toutes ces contraintes sont de nature à ralentir les actions des femmes et, par conséquent, à limiter l’impact transformateur de leurs initiatives dans la consolidation de la paix et la prévention des violences communautaires. Dans cette perspective, il apparaît essentiel d’identifier et d’appliquer des leviers d’action susceptibles d’améliorer le rendement des initiatives portées par les femmes.

#### **6.3.4 Leviers d’action pour renforcer l’impact et atténuer les contraintes**

Compte tenu des obstacles qui freinent la participation des femmes au sein de leurs associations, et au regard des effets tangibles qu’elles produisent en matière de sécurité, il apparaît nécessaire d’agir sans délai. Concrètement, l’obtention d’effectifs, des plaidoyers ayant abouti à la création d’un commissariat, des dénonciations efficaces, le désamorçage d’attaques, ainsi que la mise en place de mécanismes d’alerte en l’absence des FDS et de la gendarmerie, constituent des résultats saillants d’un *empowerment* collectif et d’une coproduction locale de sécurité. À cela s’ajoutent des retombées sociales et économiques significatives. Dès lors, il est impératif de déployer rapidement des mesures qui facilitent l’action des associations et en amplifient l’impact. Ainsi, plusieurs leviers apparaissent décisifs pour amplifier les actions et les voix des femmes dans la prévention et dans la lutte contre l’extrémisme violent.

Premièrement, la reconnaissance officielle de la contribution des femmes à la paix et à la sécurité locale, assortie d’un soutien matériel, financier et d’une reconnaissance institutionnelle à la hauteur de leur rôle, accroît leur légitimité, facilite l’accès aux espaces de décision et renforce l’adhésion communautaire.

Deuxièmement, ouvrir des canaux de communication fiables et sécurisés avec les FDS et les associations de femmes situées dans les zones à risque améliorent la prévention, ils

réduisent les délais d'alerte-réponse et transforment l'information communautaire en actions publiques protectrices.

Troisièmement, l'inclusion systématique des PDI dans toutes les activités (coopératives, champs de paix, parrainage, formations) prévient les tensions avec les hôtes, accélère l'intégration et augmente la résilience collective face aux chocs sécuritaires. Ce dispositif est déjà mis en œuvre par certaines associations interviewées, une démarche qui mérite d'être saluée.

Quatrièmement, des quotas d'inclusion féminine dans les comités locaux (dialogue, sécurité, cohésion) corrigent la sous-représentation et garantissent que les diagnostics et réponses tiennent compte des expériences vécues et de terrain des femmes.

Cinquièmement, permettre aux femmes de contribuer sans s'exposer, en fournissant la logistique adaptée et des dispositifs de protection proportionnés au contexte et à la sensibilité de leurs actions.

Sixièmement, combiner des dispositifs de prévention et d'intervention pour réduire la cooptation par les groupes extrémistes, incluant soutiens financiers, accompagnement psychosocial, éducation et sensibilisation ciblées.

Septièmement, faciliter l'accès des femmes à la terre et aux ressources productives pour consolider leur indépendance financière et cofinancer leurs initiatives, en limitant la dépendance aux financements extérieurs et leurs effets indésirables.

Huitièmement, développer le bien-être et la santé mentale des femmes en étendant l'accès au soutien psychosocial pour l'ensemble des PDI et pour les femmes leaders, compte tenu des contraintes quotidiennes et de l'exposition à des situations éprouvantes; prévoir un accompagnement juridique lorsque requis.

Enfin, l'implication responsabilisée d'hommes dans la participation citoyenne (pères engagés, leaders communautaires) favorise le partage des responsabilités éducatives, réduit les résistances masculines à l'émancipation des femmes et stabilise le cadre familial, clef de la prévention des recrutements.

**Tableau 2. Récapitulatif des apprentissages**

<b>Section</b>	<b>Thèmes principaux</b>	<b>Concepts/Théories clés</b>	<b>Résultats/Données</b>
<i>Données et théories</i>	Interprétation théorique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Empowerment (Rowlands, 1997) : Individuel (AGR, compétence); relationnel (médiation); collectif (coalitions)</li> <li>- Conscientisation (Freire, 2021) : acquisition conscience critique via dialogues</li> <li>- Intersectionnalité (Dreij, 2025) : radicalisation femmes peuhles/PDI (pauvreté, stigmatisation, VBG).</li> </ul>	<p>Articulation claire: Individuel (alphabétisation, AGR → confiance, prise parole) renforce relationnel (alertes précoces, dialogues interconfessionnels → confiance communautaire) qui booste <i>empowerment</i> collectif (cellules veille, plaidoyers → prévention attaques, commissariats obtenus).</p> <p>Intersectionnalité: PDI/peuhles vulnérables (pauvreté + stigmatisation → recrutement).</p>
<i>Hypothèses</i>	Vérification empirique	Hypothèse 1 : participation variée (sensibilisation, médiation, AGR, inclusion PDI).	Effets: prévention attaques, réduction tensions, coordination FDS.

		Hypothèse 2 : rôles genrés ambivalents (vigilance, médiation) mais limitent (sexisme, mobilité).	Ambivalence: soutien à groupes armés (ravitaillement extrémistes). Réponses: prévention par profils, alternatives économiques.
<i>Éléments inattendus/ Apports/ Contraintes</i>	Éléments émergents	Ambivalences des rôles (rôles positif et négatif des femmes) Relèvement psychosocial (précède empowerment; renforcer comme pilier) huit leviers d'action (contributions normatives)	Contraintes : Insécurité, sous-financement, normes sociales, faible représentation des femmes, méfiance, charge domestique, menace de certains hommes).

## 7. Conclusion

Notre recherche sur les associations de femmes, qui contribuent à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso, forment une véritable infrastructure sociale de prévention et de réponse à l'extrémisme violent, articulant de manière cohérente l'*empowerment*, la participation citoyenne et la médiation communautaire dans des contextes de violence extrême. L'*empowerment* observé se déploie sur trois plans complémentaires: le renforcement des capacités individuelles, l'influence relationnelle et l'organisation collective, nourris par une conscientisation d'inspiration freirienne qui transforme des expériences privées en biens publics. Les effets concrets notamment prévention d'attaques, dénonciations rapides et efficaces, obtention d'unités de sécurité, apaisement des tensions hôtes-PDI, attestent d'une coproduction locale de la sécurité et d'une reconfiguration des relations entre communautés et institutions. Aussi, l'intersectionnalité révèle pourquoi certaines personnes (Peuhles, PDI) se radicalisent. Elles subissent des oppressions cumulées (pauvreté, stigmatisation ethnique, exclusion sociale, VBG) qui les rendent vulnérables au recrutement extrémiste, tout comme les jeunes hommes (Peulhs) en précarité économique et victimes de stigmatisation.

Par ailleurs, cette recherche a adopté une posture interprétative et une perspective sensible au genre, attentive à ce que les actrices disent et font, en mobilisant deux repères complémentaires: l'*empowerment* chez Rowlands pour appréhender le pouvoir d'agir aux échelles personnelle, relationnelle et collective, et la « conscientisation » chez Freire pour éclairer la formation d'une conscience critique orientée vers l'action en contexte d'insécurité.

Sur le plan éthique et sécuritaire, notre dispositif a respecté le consentement éclairé, l'anonymisation, la sécurisation des données avec une décontextualisation des extraits pour éviter toute identification. Enfin, nous reconnaissons plusieurs limites dont l'inaccessibilité de certaines zones, un possible biais de sélection au profit d'associations plus visibles ou connectées, ainsi que l'influence de la posture de la chercheuse sur l'analyse et le traitement

des résultats. Ces limites ont été atténuées par la diversité des profils rencontrés, un cadrage théorique et une prudence constante dans les généralisations.

Les résultats confirment nos hypothèses. La diversité des modes de participation citoyenne contribue effectivement à prévenir et à combattre l'extrémisme violent, avec des gains sociaux et sécuritaires mesurables à l'échelle locale. Les rôles de genre ont un double effet, à la fois amplificateur (proximité éducative, vigilance, médiation) et restrictif (pesanteurs, sexisme, sous-représentation), auquel s'ajoutent des contributions féminines négatives qui exigent des réponses ciblées de prévention et d'accompagnement. Cette ambivalence justifie d'intégrer la prévention des usages instrumentaux des femmes par les groupes armés dans tout programme d'*empowerment*.

Par ailleurs, trois enseignements nous ont invité à enrichir notre cadre analytique. D'abord, il nous a fallu reconnaître l'ambivalence des rôles féminins au-delà de l'opposition « victimes/actrices de paix » permet de concevoir des interventions à la fois protectrices et responsabilisantes. Ensuite, la centralité du relèvement psychosocial est apparue comme une condition d'efficacité de la participation. Sans un accompagnement psychosocial, l'autonomisation devient difficile pour certains profils et tend à s'éroder dans le temps. Ces apports soutiennent l'idée d'un *empowerment* combinant ressources économiques, parentalité/éducation civique et santé mentale communautaire. Enfin, l'implication et la responsabilisation des hommes dans le processus d'autonomisation des femmes nous a semblé pouvoir permettre le partage des responsabilités éducatives, réduire les résistances masculines à l'émancipation des femmes et de stabiliser le cadre familial, clef de la prévention des recrutements.

En somme, l'expérience burkinabè montre que la paix durable est indissociable d'une reconnaissance pleine et opératoire de la contribution des femmes à la coproduction de la sécurité et de la cohésion sociale, en tant qu'actrices civiques dotées de capacités techniques, relationnelles et organisationnelles. En ancrant institutionnellement les réseaux féminins, en finançant des programmes intégrés d'*empowerment*, et en ouvrant réellement les espaces décisionnels, il devient possible de convertir des initiatives locales déjà probantes en politiques publiques structurantes, sensibles au genre, aptes à répondre à

l'extrémisme violent par la force cumulative de la participation, de la conscience critique et de la solidarité. Cette trajectoire, portée par les associations de femmes, appelle désormais à des engagements clairs, mesurables et durables de l'État et des partenaires de bonne foi, afin que l'infrastructure sociale construite par les communautés devienne un pilier stable de la sécurité humaine au Burkina Faso.

Pour finir, il convient de situer les contributions de ce mémoire ainsi que les angles morts que des recherches futures pourront explorer. En ce qui concerne les contributions, cette recherche apporte des éléments significatifs à l'avancement des connaissances. Sur le plan théorique, cette étude articule trois théories pour analyser la lutte contre l'extrémisme au Burkina Faso notamment l'*empowerment* de Rowlands (1997) qui explique le gain de pouvoir des femmes à trois niveaux (individuel, relationnel, collectif), la conscientisation de Freire (2021) qui montre comment les causeries transforment une conscience naïve en action critique et l'intersectionnalité (Dreij, 2025) qui révèle pourquoi les femmes peuhles ou PDI se radicalisent (combinaison de pauvreté, stigmatisation ethnique et violences genrées).

Au niveau empirique, les contributions empiriques apportent des données originales du terrain burkinabè notamment des effets concrets de la participation citoyenne féminine (alertes efficaces, prévention d'attaques, inclusion PDI). Elles confirment les hypothèses via des études de cas. Enfin, elles décrivent des pratiques inédites comme le relèvement psychosocial communautaire des personnes victimes de traumatismes en contexte de violence. Aussi, elle introduit l'ambivalence genrée, les mêmes rôles féminins (proximité familiale, mobilité discrète) qui excellent en prévention (alertes, médiation) peuvent aussi servir les groupes armés (ravitaillement, couverture). Cela nuance les visions trop optimistes selon lesquelles toutes les femmes sont des actrices de paix, ou victimisantes (toutes les femmes sont vulnérables) pour une lecture réaliste du genre en contexte de violence.

Et sur le plan normatif, les contributions normatives de cette recherche se traduisent par des recommandations opérationnelles et politiques concrètes pour amplifier l'impact des associations de femmes dans la prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso. Elles incluent des leviers d'action immédiats mentionnés ci-dessus.

Enfin, cette étude présente toutefois des angles morts que les recherches futures pourraient explorer. Parmi les angles morts de cette recherche figurent d'abord des biais méthodologiques, notamment le fait que la recherche n'a pas pris en compte les associations de femmes situées dans les treize régions du Burkina Faso et privilégiant les associations visibles, disponibles ou connectées, au détriment d'initiatives informelles ou isolées. Ensuite, plusieurs perspectives restent sous-explorées, comme l'approfondissement des voix masculines de la dynamique genrée sous l'angle sécurité-développement, ainsi qu'une dimension comparative internationale ou sous régionale pour situer l'expérience burkinabè. L'influence subjective de la posture de la chercheuse, en tant que Burkinabè, sur l'interprétation des données qualitatives est également à reconnaître. Enfin, les généralisations restent prudentes face à un contexte sécuritaire évolutif en 2026, nécessitant des études complémentaires pour une validation élargie.

## 8. Références bibliographiques

- Abdel Halim, A. (2001). « Attaques à l'"arme douce" ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 115–138). L'Harmattan.
- Agarwal, B. (2012). « Un champ à soi. Pour la reconnaissance des droits des femmes à la terre en Asie du Sud ». Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation*. EFI/AFED; L'Harmattan.
- Agarwal, B. (2018). « Gender equality, food security and the sustainable development goals ». *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 34, (p. 26–32). <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.07.002>
- Alonso, R., Herrera, J. et Zeiger, S. (2019). *Enhancing women's roles in preventing and countering violent extremism (P/CVE)* (NATO Science for Peace and Security Series E: Human and Societal Dynamics, Vol. 00144). SAGE Publications Ltd. <https://research-ebSCO-com.proxybiblio.uqo.ca/linkprocessor/plink?id=de159bed-f405-3546-b1c6-1e1616614180>
- Andrews, S. (2022). *Gendered Perspectives on Preventing Violent Extremism: Women and "Prevent"*. Policy Press.
- Anadon, M. (2006). « La recherche "dite" qualitative: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents ». *Recherches qualitatives*, 26 (1), (p. 5–31). [http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero26%281%29/manadon\\_ch.pdf](http://www.recherchequalitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero26%281%29/manadon_ch.pdf)
- Antil, A. (2020). « Violence sans fin au Sahel ». *Études*, 9, (p. 19–30). <https://doi.org/10.3917/etu.4274.0019>
- Association des avocates du Libéria (AFELL) et Direction éditoriale. (2001). « Des centaines de victimes pleurent en silence ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 177–188). L'Harmattan Inc.
- Ayabavi, L. O. C. S. et Messia, N. L. (2020). « Les femmes: victimes de l'extrémisme violent au Mali et au Nigeria ». *Revue Africaine sur le Terrorisme*, 10(1), (p. 50–65). <https://caert.org.dz/Publications/Articles-fr/Article-10-vol-11-1-fr.pdf>
- Bakyono, F. (2021). *Diagnostic et analyse des stratégies d'intervention des organisations humanitaires dans les zones à risque terroriste: Cas des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso*. Mémoire de maîtrise, Université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/3b4f3153-6a34-4948-8efd-0ba8019f60a6>

- Bacqué, M. H. et Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice?* La Découverte.
- Bissonnette, C. M. (2024). *Le terme terrorisme et ses incidences sur la protection des personnes en droit international: Terrorisme, le mot qui blesse?* Bruylant.
- Bley, H. D. (2023). Les États ouest-africains face à la montée du terrorisme: De la chute de Kadhafi au dernier coup d'État militaire au Burkina Faso (2011–2022). *Djiboul*, 3(5), (p.478–489). [https://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/10/Tire-a-part\\_36.pdf](https://djiboul.org/wp-content/uploads/2023/10/Tire-a-part_36.pdf)
- Blin, A. (2005). *Le terrorisme*. Cavalier bleu éditions.
- Brown, E. K. (2013). « Gender and counter-radicalization: Women and emerging counter-terrorism measures ». Dans J. Huckerby et M. L. Satterthwaite (dir.), *Gender, national security and counter-terrorism: Human rights perspectives*. Routledge. <https://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=1128286>
- Brown, E. K., Pearson, E. et Winterbotham, E. (2020). *Countering violent extremism: Making gender matter*. Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-21962-8>
- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200(4), p. 735–749. <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>
- Campion, K. (2020). Women in the extreme and radical right: Forms of participation and their implications. *Social Sciences*, 9(9), p. 149–169. <https://doi.org/10.3390/SOCSCI9090149>
- Champagne, S. (1991). « Pratiques associatives féminines en milieu urbain et péri-urbain au Burkina-Faso ». *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), p. 109–120. <https://doi.org/10.7202/301120ar>
- Compaoré, P. (2022, mai). « Rôle du genre dans l'extrémisme violent au Burkina Faso ». *Islamic Military Counter Terrorism Coalition*. <https://www.imctc.org/fr/eLibrary/Articles/Pages/article11052022.aspx>
- Côté, L., Morneau, G. et Lévesque, B. (2009). *État stratège et participation citoyenne*. Presses de l'Université du Québec.
- De Abreu, A. A. (2001). « Les Mozambicaines aux prises avec la violence ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 99–114). L'Harmattan.
- De Leede, S. (2018). « Western women supporting IS/Daesh in Syria and Iraq: An exploration of their motivations ». *International Annals of Criminology*, 56(1-2), (p. 43–54). <https://www.cambridge.org/core/journals/international-annals-of-criminology/article/western-women-supporting-isdash-in-syria-and-iraq-an-exploration-of-their-motivations/234C40705F470F8DE7680FBBB58EEFCA>

- De Visser, H. (2016). « Lutte des femmes ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 110(2), (p. 215–218). <https://doi.org/10.3917/cips.110.0215>
- Diallo, A. (2021). « Les facteurs historico-géographiques de la crise sécuritaire au Sahel: Cas du Burkina Faso, Mali et Niger ». Dans S. Miscoiu (dir.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone* (p. 70–108). <https://www.researchgate.net/.../Communication-de-crise-et-resolution-des-conflits-en-Afrique-francophone.pdf#page=70>
- Diallo, N. L. (2020). *Le terrorisme au Sahel, dynamique de l'extrémisme violent et lutte anti-terroriste: Un regard à partir du Burkina Faso*. L'Harmattan.
- Diallo, R. (2024, 8 décembre). Burkina/PDI : Au 30 novembre 2024, 165 040 ménages ont rejoint leurs localités d'origine, selon Nandy Somé. leFaso.net. <https://lefaso.net/spip.php?article134626>
- Dionne, L. (2018). « L'analyse qualitative des données ». Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation: Étapes et approches* (4e éd., p. 317–342). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sv3w.15>
- Donko, K., Doevenspeck, M. et Ouedraogo, S. N. (2024). « Impact du terrorisme sur l'éducation: Fermeture d'écoles au Burkina Faso, Niger et nord Bénin ». *Zaouli: Revue ivoirienne des arts, des sciences de l'information et du patrimoine*, 7, (p.108–125). [https://www.revue-zaouli.com/wp-content/uploads/2024/06/7\\_DONKO-Kamal-DOEVENSPECK-Martin-OUEDRAOGO-Serge-Noel\\_Revue-ZAOULI-n%C2%B007-juin-2024.pdf](https://www.revue-zaouli.com/wp-content/uploads/2024/06/7_DONKO-Kamal-DOEVENSPECK-Martin-OUEDRAOGO-Serge-Noel_Revue-ZAOULI-n%C2%B007-juin-2024.pdf)
- Doukouré-Dicko, O. (2021). « Femmes et crise sécuritaire au Sahel: La question de reconnaissance ». Dans V. Rouamba Ouedraogo (dir.), *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel: Comprendre pour agir*. L'Harmattan. <http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9782140169731>
- Dreij, C. (2025). « Retour généalogique de l'intersectionnalité ». *Les Cahiers des Jeunes Chercheurs*, 1. <https://hal.science/hal-05122707v1>
- Eizenga, D. (2019, mars). « La détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso ». *Bulletin FrancoPaix*, 4(3), p. 1–6 [https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/04/Bulletin-FrancoPaix-vol-4\\_no-3\\_FR.pdf](https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/04/Bulletin-FrancoPaix-vol-4_no-3_FR.pdf)
- Faso7 TV. (2025, 9 juin). « Hymne de l'AES: Le message du Capitaine Ibrahim Traoré » [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=jBzSemvfEpQ&t=181s>
- Faye, E. H. I. et Kanté, S. (2022). *La géopolitique du Sahel: Analyse du terrorisme djihadiste*. L'Harmattan.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). (2025, 26 juin). Burkina Faso : Éducation sans délai et l'UNICEF lancent un programme d'éducation inclusive et résiliente. UNICEF. <https://www.unicef.org/burkinafaso/communiqués-de-presse/ECW>

- Foutem, T. M. (2021). « Femmes et terrorisme en Afrique: Enjeux et perspectives pour une négociation qui stoppe les peines de la femme victime du terrorisme au Burkina Faso ». *Revue Africaine sur le Terrorisme*. [https://au.int/sites/default/files/documents/41778-doc-Revue\\_Africaine\\_sur\\_le\\_Terrorisme\\_Volume\\_11\\_Numero\\_3.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/41778-doc-Revue_Africaine_sur_le_Terrorisme_Volume_11_Numero_3.pdf)
- Freire, P. (2021). *La pédagogie des opprimé-es*. Éditions de la rue Dorion.
- Giddens, A., Duneier, M., Appelbaum, R. P. et Carr, D. (2017). *Introduction to sociology* (10e éd.). Seagull Edition, Cengage Learning.
- Giscard d'Estaing, S. (2017). « Engaging women in countering violent extremism: Avoiding instrumentalisation and furthering agency ». *Gender & Development*, 25(1), p. 103–118. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1080/13552074.2017.1279823>
- Goldblatt, B. et Meintjes, S. (2001). « Les Sud-Africaines veulent la vérité ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 37–84). L'Harmattan Inc.
- Hamdaoui, Y. et Hanne, Y. S. (2006). *Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali*. Timbuktu Institute African Center for Peace Studies; Fondation Konrad Adenauer. [https://sahelresearch.africa.ufl.edu/wp-content/uploads/sites/170/Timbuktu\\_Institut\\_Femmes\\_-\\_prevention\\_et\\_lutte\\_contre\\_l27extrémisme\\_violent\\_au\\_Mali.pdf](https://sahelresearch.africa.ufl.edu/wp-content/uploads/sites/170/Timbuktu_Institut_Femmes_-_prevention_et_lutte_contre_l27extrémisme_violent_au_Mali.pdf)
- Hansen, J. M., Lorentzen, J. et Skjelsbæk, I. (2020). « Hopes and misguided expectations: How policy documents frame gender in efforts at preventing terrorism and violent extremism ». *Politics, Religion & Ideology*, 21(4), p. 469–486. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1080/21567689.2020.1851873>
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). (2025, 31 juillet). UNHCR Burkina Faso – Aperçu des personnes déplacées de force au 31 juillet 2025. HCR. <https://data.unhcr.org/fr/documents/details/118155>
- Hochet, P. (2014). *Burkina Faso : vers la reconnaissance des droits fonciers locaux*, Agence française de développement. [https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Fiche-pays-5\\_Burkina-Faso21.pdf](https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Fiche-pays-5_Burkina-Faso21.pdf)
- Ilboudo, M. (2007). « Le féminisme au Burkina Faso: Mythes et réalités ». *Recherches féministes*, 20(2), p. 163–177. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.7202/017610ar>
- Janin, S. (2016). *Burkina Faso: Pays des hommes intègres*. Editions Olizane.
- Kalika, M., Mouricou, P. et Garreau, L. (2018). *Le mémoire de master*. Dunod.
- Karsenti, T. et Demers, S. (2018). « L'étude de cas ». Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation: Étapes et approches* (4e éd., p. 289–316). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sv3w.14>

- Kéré, M. M. B., et Yougbaré, S. (2022, mars). « Trouble de stress post-traumatique et travail de deuil chez une déplacée interne suite aux attaques terroristes et conflits intercommunautaires dans le village Yirgou ». *Revue Akofena*, 6(3), p. 297–310. [https://web.archive.org/web/20221103161139id\\_/https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/10/25-T06v03-12-Maimounata-Marie-Beatrice-KERE-Sebastien-YOUGBARE-297-310.pdf](https://web.archive.org/web/20221103161139id_/https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/10/25-T06v03-12-Maimounata-Marie-Beatrice-KERE-Sebastien-YOUGBARE-297-310.pdf)
- Ki-Zerbo, J. (1990). *Éduquer ou périr*. UNICEF.
- La Commission des femmes de la Ligue tchadienne des droits de l’homme et la direction éditoriale (2001). « Des femmes dénoncent leur traitement au Tchad ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 163–176). L’Harmattan.
- Lal, M. (2003). « Sexe, genre et historiographie féministe contemporaine: L’exemple de l’Inde coloniale ». Dans J. Heinen (dir.), *La distinction entre sexe et genre: Une histoire entre biologie et culture* (p. 149–167). L’Harmattan.
- Lavoie, J. et Panet-Raymond, J. (2021). *La pratique de l’action communautaire* (4e éd.). Presses de l’Université du Québec.
- Lorentzen, J. (2021). « Women as “new security actors” in preventing and countering violent extremism in Mali ». *International Affairs*, 97(3), (p. 721–738). <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1093/ia/iab039>
- Löwy, I. et Rouch, H. (2003). « Genèse et développement du genre: Les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre (Introduction) ». Dans J. Heinen (dir.), *La distinction entre sexe et genre: Une histoire entre biologie et culture* (p. 5–16). L’Harmattan.
- Marques-Pereira, B. (2007). « Le Chili et les rapports entre les sexes: Quel « régime decitoyenneté » pour les femmes? » Dans J. Jenson, B. Marques-Pereira et E. Remacle (dir.), *L’État des citoyennetés en Europe et dans les Amériques*. Presses de l’Université de Montréal.
- Martínez, L. (2023). *L’Afrique, le prochain califat? La spectaculaire expansion du djihadisme*. Tallandier.
- Masse, M., Delessert, Y. et Dubath, M. (dir.). (2016). Des espaces collectifs d’expression au sein des institutions socio-éducatives. Éditions IES. <https://doi.org/10.4000/books.ies.2218>
- Mbodou, S. (2020). *Le terrorisme transfrontalier au lac Tchad: Pour lutter efficacement contre Boko Haram*. L’Harmattan.
- McDonald, L. Z. (2012). Gender within a counter-terrorism context. Dans *Counter-terrorism: Community-based approaches to preventing terror crime* (pp. 100-118). London: Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1057/9781137009524\\_5](https://doi.org/10.1057/9781137009524_5)

- McLaughlin, G. (2021). *La « radicalisation »: Enquête sur une notion à la croisée despolitiques publiques et des sciences sociales*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=damspub&id=b540f4ad-ecf9-4af0-80af-cdec34fc93f0>
- Mercier, C., Bourque, D., St-Germain, L. et Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec: Enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Université du Québec en Outaouais, ARUC-ISDC.
- Mindzie, M. A. A. (2015). *Bâtir la paix et le développement au Sahel: Vers uneparticipation politique accrue des femmes et des jeunes*. International Peace Institute. [https://www.ipinst.org/images/pdfs/ipi\\_e-pub\\_building\\_peace-fr.pdf](https://www.ipinst.org/images/pdfs/ipi_e-pub_building_peace-fr.pdf)
- Moderan, O. (2023, décembre). *Prise en compte des besoins de la participation des femmesdans les processus de réforme du secteur de la sécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger*. Friedrich-Ebert-Stiftung. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/20961.pdf>
- Moghadam, V. et Senftova, L. (2005). « Mesurer l'autonomisation des femmes: Participationet droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel ». *Revue internationale des sciences sociales*, 184(2), p. 423-444. <https://doi.org/10.3917/riss.184.0423>
- Monimart, M. (2012). « Femmes du Sahel, la désertification au quotidien ». Dans C. Verschuur (dir.), *Genre, changements agraires et alimentation*, Cahiers Genre et Développement, no 8. EFI/AFED; L'Harmattan.
- Morin, D., Al Baba Douaihy, S. et Aoun, S. (2021). *Le nouvel âge des extrêmes? Les démocraties occidentales, la radicalisation et l'extrémisme violent*. Les Presses de l'Université de Montréal. <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=2762889>
- Muniroh, A., Rena, S., Ismail, H. B. et Khuluq, M. S. (2023). « Women in strengthening the. family for prevention of violent extremism through tolerance and peace values ». *Engagement*, 7(2), p. 347-355. <https://doi.org/10.29062/engagement.v7i2.1551>
- Namegabe, P. R., Nzabandora, J. B. et Odimba, C. (2012). *La participation des femmesdans les processus de paix et la prise de décision politique en République Démocratique du Congo*. Understanding Conflict, Building Peace. <http://www.cawtarclearinghouse.org/storage/4703/La-participation-des-femmes-dans-les-processus-de-paix.pdf>
- Nations Unies. (2000). Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. [https://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325\(2000\)-F.pdf](https://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325(2000)-F.pdf)

- Nations Unies. (2004, 8 octobre). Résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n04/542/83/pdf/n0454283.pdf>
- Nations Unies. (2015). Résolution 2242 du Conseil de sécurité des Nations Unies. <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/resolutions-adopted-security-council-2015>
- Nations Unies. (2015, 24 décembre). Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n15/456/23/pdf/n1545623.pdf>
- Nikoghosyan, A. (2018). « Cooptation du féminisme: Genre, militarisme et résolution 1325 ». Dans Alternatives Sud (dir.), *De l'usage du genre: Points de vue du Sud* (p. 127–141). Éditions Syllepse; Centre Tricontinental.
- Ouellet, F. et Saint-Jacques, M.-C. (2000). « Les techniques d'échantillonnage ». Dans R. Mayer et al. (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (pp. 71–90). G. Morin.
- Ouédraogo, B. (2022, juin). « La pratique de la philosophie pour enfants et la lutte contre l'extrémisme violent sous le prisme de l'irénologie, Burkina Faso ». *Akofena*. 8(1), p. 159–170. <https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/04/14-T06-18-Boubacar-OUEDRAOGO-pp.159-170.pdf>
- Ouoba, R., Tani, M. et Toure, Z. (2003). *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*. Banque mondiale. <http://siteresources.worldbank.org/EXTAFRREGTOPGENDER/Resources/BurkinaFasoSCGA.pdf>
- Öztop, F. A. (2023). « Women, Gender and Terrorism: The case of Turkey ». *Terörizm ve Radikalleşme Araştırmaları Dergisi*, 2(2), p. 332–352. <https://dergipark.org.tr/en/pub/traddergi/article/1292621>
- Padarath, A. (2001). « Les femmes et la violence au Kwazulu-Natal ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 85–98). L'Harmattan.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Poni, M., Kambellari, E., Zeneli, M. et Baci, R. (2021). « Role of women in preventing radicalization and violent extremism that leads to terrorism in Albania ». *Academic Journal of Interdisciplinary Studies*, 10(1), p. 240–247. <https://doi.org/10.36941/AJIS-2021-0021>
- Qadeem, M. (2016). « Women's participation in transforming conflict and violent extremism ». *UN Chronicle*, 52(4), p. 10–12. <https://doi.org/10.18356/FC6BF375-EN>

- Quidelleur, T. (2022). « Les dividendes de "la guerre contre le terrorisme": Milicianisation, États et interventions internationales au Mali et au Burkina Faso ». *Cultures et Conflits*, 125(1), p. 115–138. <https://doi.org/10.4000/conflits.23678>
- Radiodiffusion Télévision du Burkina [RTB]. (2022, 13 novembre). *Discours du Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim Traoré à la classe politique et aux OSC* [Vidéo]. YouTube. [https://youtu.be/v\\_J\\_MmOZgE8?si=7fUB4qZC3QFZdhhW](https://youtu.be/v_J_MmOZgE8?si=7fUB4qZC3QFZdhhW)
- Rane, H. (2023). *Femmes, paix et sécurité en Afrique centrale: Actrices de la résilience communautaire*. Presses universitaires de la paix.
- Reysoo, F. (2001). *Hommes armés, femmes aguerries*. Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.6123>
- Rothermel, A.-K. (2020). « Gender in the United Nations' agenda on preventing and countering violent extremism ». *International Feminist Journal of Politics*, 22(5), p. 720–741. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1080/14616742.2020.1827967>
- Rouamba, L. et Descarries, F. (2010). « Les femmes dans le pouvoir exécutif au Burkina Faso (1957-2009) ». *Recherches féministes*, 23(1), p. 99–122. <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.7202/044424ar>
- Rouamba-Ouedraogo, V. (2021). *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel Comprendre pour agir*. L'Harmattan.
- Roventa-Frumusani, D. (2009). *Concepts fondamentaux pour les études de genre*. Agence universitaire de la francophonie ; Édition des Archives contemporaines.
- Rowlands, J. (1997). *Questioning empowerment: Working with women in Honduras*. Oxfam Publishing. <http://public.eblib.com/choice/PublicFullRecord.aspx?p=6387359>
- Royer, C. (2007). « Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives? » *Recherches qualitatives, Hors-Série* (5), p. 82–98. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie\\_v5/royer.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/royer.pdf)
- Sabreen, M. et Niazi, S. M. (2022). « Role of Muslim women in countering terrorism and violent extremism ». *Journal of Interdisciplinary Research in Social Sciences*, 7(1), p. 35–48. <https://doi.org/10.36476/jirs.7:1.06.2022.16>
- Saikal, A. (2016). « Women and jihad: Combating violent extremism and developing new approaches to conflict resolution in the greater Middle East ». *Journal of Muslim Minority Affairs*, 36(3), p. 313–322. <https://doi.org/10.1080/13602004.2016.1216628>
- Sangla, H. et Sana, C. (2024). « Géopolitique du Burkina Faso: Reconstruire une image desterritoires pour le développement de l'État en proie aux conflits armés ». Dans *Explorer les crises en Afrique: Crises identitaires, crises socio-économiques, crises*

- politiques* (p. 27–42). Éditions EFUA. <https://edition-efua.acaref.net/wp-content/uploads/sites/6/2024/01/Hamidou-SANGLA.pdf>
- Savoie-Zajc, L. (2009). « L’entrevue semi-dirigée ». Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données* (5e éd., p. 337–360). Presses de l’Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2018). « La recherche qualitative/interprétative ». Dans L. Savoie-Zajc et T. Karsenti (dir.), *La recherche en éducation: Étapes et approches* (4e éd., p. 191–218). Presses de l’Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sv3w.10>
- Savoie-Zajc, L. et Karsenti, T. (2018). « La méthodologie ». Dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation: Étapes et approches* (4e éd., p. 139–152). Presses de l’Université de Montréal. <https://doi.org/10.2307/j.ctv69sv3w.8>
- Seifi, A. et Nourmoahammadi, M. (2020). « The transformation of women’s role in terrorism: From victims to active players ». *Bulletin de l'Université d'État d'Ossétie du Nord K.L. Khetagurov*, 93–94, p. 66–75. <https://doi.org/10.29025/1994-7720-2020-1-66-75>
- Service d’Information du Gouvernement du Burkina Faso (SIG). (2025, 19 juin). *Réouverture des écoles : l’UNICEF salue les efforts du Gouvernement*. Service d’Information du Gouvernement du Burkina Faso. [https://www.sig.gov.bf/details?tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=2225&cHash=fae15906b80de14b69d57bf70e29e11](https://www.sig.gov.bf/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=2225&cHash=fae15906b80de14b69d57bf70e29e11)
- Shikola, T. (2001). « Nous avons laissé nos chaussures derrière nous ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 189–204). L’Harmattan.
- Tahon, M.-B. (2008). « La citoyenneté des femmes et l’expérience historique ». *Recherches féministes*, 21(1), p. 51–58. <https://doi.org/10.7202/018308ar>
- Theviot, A. (2021). « Confinement et entretien à distance: Quels enjeux méthodologiques? ». *Terminal*, 127. <https://journals.openedition.org/terminal/7193>
- Tomaro, Q. P. (2025). « Preventing and countering violent extremism: The logics of women’s participation ». *Australian Journal of International Affairs*, 79(3), (p. 341–363). <https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1080/10357718.2025.2468204>
- True, J. et Eddyono, S. W. (2018). *Preventing violent extremism: Gender perspectives and women’s roles*. Monash GPS. <https://doi.org/10.26180/5BA1D7A563A80>
- Turshen, M. (2001). « La guerre, ce que vivent les femmes, ce que disent les femmes ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 1–36). L’Harmattan.
- Turshen, M. et Twagiramariya, C. (2001). « "Faveurs à accorder" et "victimes consentantes": Les politiques de survie au Rwanda. Dans M. Turshen et C.

Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 139–162). L’Harmattan.

Union européenne. (2017). « Directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil. Journal officiel de l’Union européenne », 50, 88, p. 6–21. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A32017L0541>

Volman, D. (2001). « La militarisation de l’Afrique ». Dans M. Turshen et C. Twagiramariya (dir.), *Ce que font les femmes en temps de guerre: genre et conflit en Afrique* (p. 205– 221). L’Harmattan.

Yaro, A. D. (2021). *Femmes, engagement social et communautaire dans le mieux-être: Lecas du Burkina Faso*. Mémoire de maîtrise, Université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/0dea320e-cfa7-40dc-9d22-be65e16f41d4/content>

Yogo, E. E. (2021). *Contrer l’extrémisme violent au Cameroun*. L’Harmattan.

## Annexes

### Annexe A. Prise de contact



Nous sommes présentement à la recherche de participant(e)s pour prendre part à un projet de recherche s'intitulant les actions des femmes dans les associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

Les participants que nous recherchons doivent :

- **Critères d'inclusion** : être des personnes responsables ou une personne à qui l'on a délégué cette autorité. Et nous recherchons des associations créées entre 2015 et 2023 qui mènent des actions afin de contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso et celles qui mènent des activités d'autonomisation ou d'entrepreneuriat des femmes ou toutes autres activités visant à lutter contre la pauvreté au Burkina Faso.
- **Critères d'exclusion** : sont exclues les membres d'une association ainsi que les personnes qui n'ont pas la qualité de responsable. Les associations qui ne répondent pas à ces critères ne sont pas concernées notamment celles à vocation religieuse, en lien avec une profession donnée ou groupement de femmes ayant des objectifs sans lien avec la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

Ce projet est mené par Rachidatou Kaboré, étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement, concentration internationale à l'Université du Québec en Outaouais et supervisé par Monsieur Dimitri Della Faille de Leverghem, docteur en sociologie et

professeur au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (Canada).

Le but du projet est de montrer à la société l'engagement des femmes burkinabé dans la lutte contre l'extrémisme violent au Sahel et principalement au Burkina Faso dans les associations féminines locales. Les actions des femmes ne sont pas toujours visibles, ce qui fait qu'elles ne bénéficient pas souvent du soutien adéquat pour propulser leurs actions. Ce projet sera un moyen afin de mettre en valeur et apporter une visibilité à leur engagement dans cette lutte. Ainsi votre participation implique de répondre à une dizaine de questionnaire sur le thème de notre étude d'une durée d'une heure maximum. Le recrutement débutera au tour de mi-août jusqu'en fin octobre 2024. Il s'agira d'entrevue à distance par le biais de la plateforme Zoom, Teams ou par appel direct (selon votre préférence) et cette dernière sera enregistrée.

Pour en savoir plus, veuillez contacter Rachidatou Kabore, [REDACTED],

[REDACTED]

\*Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQO qui peut être contacté au 819 595 3900 (poste 1781) ou [andre.durivage@uqo.ca](mailto:andre.durivage@uqo.ca), président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, André Durivage.

## Annexe B. Présentation de la recherche



Bonjour,

Je me nomme Rachidatou Kaboré, étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement, concentration internationale à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) au Canada. Mon directeur de recherche est Monsieur Dimitri Della Faille de Leverghem, docteur en sociologie et professeur au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais. En effet, j'effectue une recherche sur *les actions des femmes dans les associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso* et par ce courriel j'aimerais solliciter votre intérêt à répondre à quelques questions sur votre association lors d'une entrevue. Étant donné qu'il n'y a pas encore de comité d'éthique de la recherche au Burkina Faso, chargé d'analyser les recherches en sciences sociales, votre décision de participer à ce projet nous accorde une autorisation à ce que le projet se réalise au sein de votre association. À travers nos échanges, j'aimerais mieux appréhender vos différentes activités et la manière dont elles contribuent à faciliter la lutte contre le terrorisme au Burkina Faso. La rencontre durera environ 1h maximum par appel téléphonique ou par Zoom, et la confidentialité de vos données sera respectée. Par ailleurs, ce projet a été supervisé par le comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais, équipe basée au Canada.

Vous trouverez en pièce jointe le certificat d'éthique, le document de recherche de participants et le formulaire de consentement qui vous permettra de mieux être renseigné des détails de votre implication à ce projet de recherche qui ne pourra se faire sans votre

apport. Je vous remercie d'avance de répondre à ma demande afin que ce projet qui me passionne tant soit effectif.

Cordialement

Rachidatou Kaboré.



Dimitri Della Faille de Leverghem  
dimitri.dellaFaille@uqo.ca

## Annexe C. Formulaire de consentement



### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre du projet :** Actions des femmes dans les associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso

**Chercheuse principale:** Rachidatou Kaboré, étudiante à la maîtrise en sciences sociales du développement, concentration développement international à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), au Canada. Téléphone [REDACTED]

**Directeur de mémoire:** Monsieur Dimitri Della Faille de Leverghem, docteur en sociologie et professeur au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, PhD en sociologie au Canada.

**Invitation à participer :** Vous êtes invitées à participer à la recherche nommée ci-haut, menée par Rachidatou Kaboré.

**But de l'étude :** L'objectif de cette étude est de montrer à la société l'engagement des femmes burkinabé dans la lutte contre l'extrémisme violent au Sahel et principalement au Burkina Faso dans les associations féminines locales. Les actions des femmes ne sont pas toujours visibles, ce qui fait qu'elles ne bénéficient pas souvent du soutien adéquat pour propulser leurs actions. Ce projet sera un moyen afin de mettre en valeur et d'apporter une visibilité à leur engagement dans cette lutte.

**Participation :** Votre participation consistera à répondre aux questions sur des renseignements de base de l'association que vous représentez ou que vous avez représenté, les activités ou actions menées par votre organisation et leurs impacts dans la lutte contre

l'extrémisme violent au Burkina Faso. Pendant l'entrevue, nos discussions porteront sur des questions ouvertes et prendra au plus une heure, selon l'étendue des réponses que vous souhaitez donner. Les résultats seront utilisés dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Et la chercheuse procèdera à des prises de notes et enregistrements audios durant les entrevues pour éviter de perdre le fil des discussions.

**Accès aux données :** Au cas où vous aurez besoin d'avoir accès à vos données recueillies par la chercheuse (données brutes) et les résultats agrégés de cette étude, la chercheuse vous les fournira par courrier électronique protégé (kabr07@uqo.ca).

**Lieu des entrevues :** Les entrevues se feront soit par téléphone ou par visioconférence. C'est à la répondante de choisir l'option qui la conviendrait (Zoom, Teams ou par appel téléphonique).

**Confidentialité et vie privée :** La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera garantie conformément aux lois et règlements applicables au Burkina Faso (notamment la Loi n°001-2021/AN du 30 mars 2021 portant protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel au Burkina Faso), dans la province de Québec, et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais. Toutefois, en cas de conflits, les règles du Canada priment sur les règles du Burkina Faso en termes de confidentialité des données. Par ailleurs, seuls la chercheuse et son directeur de recherche auront accès aux réponses. Je vous assure que les informations que vous partagerez avec moi ne seront utilisées qu'aux fins de cette étude de recherche et que les résultats seront rapportés et/ou publiés sous forme agrégée. Lorsque les résultats de cette étude seront publiés, votre nom et celui de votre organisme ne seront pas nommés. Et nous ferons tout notre possible pour limiter le partage de détails qui pourraient avoir comme effet de vous identifier. Par ailleurs, à des fins de contrôle, et de vérification, mes données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.

**Risques :** Votre participation à cette recherche contient des risques supérieurs à minimaux. Vous pourrez être victimes de représailles, de menaces physiques ou psychologiques au

cas où votre identité est divulguée. Pour limiter ces risques voir les éviter, j'ai pris des dispositions afin de protéger votre identité. De ce fait, lors de la retranscription et de l'analyse des données votre identité ne sera pas divulguée, la confidentialité de vos données sera protégée par codage et je ferai de tel sorte qu'il n'y ait aucun indice qui puisse concourir à vous. De plus, le fait que les entrevues se feront en ligne a pour but de réduire les risques que votre identité soit connue.

**Avantages :** En participant à cette étude, vous pourrez contribuer à interpeller la société à s'engager dans des causes nobles comme vous. Vous contribuerez à enrichir le champ de la recherche sur le Burkina Faso et des potentiels bailleurs de fonds/donateurs pourraient chercher à soutenir ces genres d'initiatives de femmes. Les résultats de l'étude seront communiqués publiquement et publiés, tout d'abord sur la forme d'un mémoire de maîtrise. Mais des résultats pourraient aussi être communiqués lors de conférences et de publications académiques. Ils contribueront ainsi à éclairer la société burkinabé et internationale sur les efforts des femmes burkinabé à travers des initiatives locales qui participent à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso.

**Compensation :** Vous comprenez qu'il n'y a aucune compensation pour votre participation à cette étude.

**Participation volontaire :** Vous n'êtes pas obligée de participer à cette étude. Si vous choisissez de participer, vous pouvez vous retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre à toute question, sans subir de conséquences négatives. Si vous choisissez de vous retirer, toutes les données recueillies jusqu'au moment du retrait seront retirées puis détruites de l'ensemble des données et ne seront pas utilisées dans l'étude.

**Conservation des données :** Une fois l'entrevue terminée, la chercheuse procédera à une transcription verbatim des enregistrements. Les enregistrements seront détruits cinq ans après la publication du mémoire. La chercheuse enregistrera les fichiers de données confidentielles sur le serveur sécurisé de l'UQO et ce, pendant toute la durée de leur conservation. Cinq ans après la fin du projet, les données recueillies seront détruites de façon permanente selon un protocole établi (déchetage des notes manuscrites,

effacement des bandes audio, suppression de tous les fichiers électroniques à l'aide de logiciels spécialisés).

Vous pouvez contacter la chercheuse si vous avez des questions relatives à l'étude Rachidatou Kaboré au [REDACTED] ou son directeur de recherche Dimitri Della Faille de Leverghem à [dimitri.dellaFaille@uqo.ca](mailto:dimitri.dellaFaille@uqo.ca) .

Ce projet est approuvé par le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais (Canada). Toutefois, si vous avez des questions sur vos droits en tant que participante à la recherche, vous pouvez contacter André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais au +1 819 595 3900 (poste 1781) ou [andre.durivage@uqo.ca](mailto:andre.durivage@uqo.ca) .

**Acceptation** : En signant ce présent formulaire de consentement, vous acceptez de participer à cette étude de recherche et vous attestez avoir été informée de son contenu et des risques associés.

Nom \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ la  
**répondante** : .....

Signature :  
.....

Date de l'entrevue : Jour ...**21**... / Mois ...**août**... / Année ..**2024**.....

Nom et prénom de la **chercheuse** : : Rachidatou Kaboré .....

Signature :  
.....

**Une copie du formulaire signé en version électronique sera conservée par la chercheuse.**

## Annexe D. Approbation éthique



Le 20 août 2024

À l'attention de :  
Rachidatou Kabore  
Étudiante, Université du Québec en Outaouais

**Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche**

**Projet #:** 2025-3375

**Titre du projet de recherche :** Actions des femmes dans les associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso

---

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le CER de l'UQO. Suivant l'examen de la documentation reçue, nous constatons que votre projet de recherche rencontre les normes éthiques établies par l'UQO.

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQO est par conséquent émis en date du 20 août 2024. Nous désirons vous rappeler que pour assurer la validité de votre certificat d'éthique pendant toute la durée de votre projet, vous avez la responsabilité de produire, chaque année, un rapport de suivi continu à l'aide du formulaire *F9 - Suivi continu*. Le prochain suivi devra être fait au plus tard le :

**20 août 2025.**

Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat.

Si des modifications sont apportées à votre projet, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en œuvre ces modifications. Finalement, lorsque votre projet sera terminé, vous devrez remplir le formulaire *F10 - Rapport final*.

Notez qu'en vertu de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci.

Nous vous souhaitons bon succès dans la réalisation de votre recherche.



## CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

---

**Projet # :** 2025-3375

**Titre du projet de recherche :** Actions des femmes dans les associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso

**Chercheuse principale :**

Rachidatou Kabore  
Étudiante, Université du Québec en Outaouais

**Directeur de recherche :**

Dimitri della Faille De Leverghem  
Professeur, Université du Québec en Outaouais

**Date d'approbation du projet :** 20 août 2024

**Date d'entrée en vigueur du certificat :** 20 août 2024

**Date d'échéance du certificat :** 20 août 2025

---

Caroline Tardif  
Attachée d'administration, CÉR  
pour André Durivage, Président du CÉR

Signé le 2024-08-20 à 15:15



## Formulaire de demande de renouvellement de l'approbation éthique

Titre du protocole : **Participation citoyenne des associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso**

Numéro(s) de projet : **2025-3375**

Identifiant Nagano : **kabr07@uqo.ca**

Chercheur principal (au CER Éval) : **Rachidatou Kabore**

Date d'approbation du projet par le CER : **2024-08-20**

Formulaire : **F9-16931**

Date de dépôt initial du formulaire :  
**2025-07-15**

Date de dépôt final du formulaire : **2025-11-12**

Statut du formulaire : **Formulaire approuvé**

### Suivi du BCER

1. *OBJET: RENOUELEMENT DE L'APPROBATION ÉTHIQUE*

2.

*Statut de la demande:*

Demande approuvée

**À la suite du dépôt de votre formulaire de renouvellement, le comité d'éthique de la recherche de l'UQO constate le bon déroulement du projet et vous autorise à poursuivre vos activités de recherche pour une période d'un an.**

*Le renouvellement de votre approbation éthique est valide jusqu'au:*

2026-08-20

**RENOUVELLEMENT ANNUEL: Pour maintenir la validité de votre approbation éthique, vous devez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique à l'aide du formulaire F9, et ce avant la date d'échéance. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre approbation éthique.**

**MODIFICATION: Si des modifications sont apportées à votre projet de recherche, vous devez soumettre les modifications au CER, et ce, AVANT la mise en œuvre de ces modifications en complétant le formulaire F8 - Demande de modification au projet de recherche.**

**FIN DE PROJET: Vous devez remplir le formulaire F10-Rapport final afin d'informer le CER de la fin de votre projet de recherche.**

3.

*La demande a été traitée par :*

Caroline Tardif

**date de traitement:**

2025-11-05

#### Section A: Identification

1. **Veillez indiquer le titre complet du projet de recherche.**

*Quel est le titre du projet?*

Participation citoyenne des associations de femmes burkinabé à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso

- 
2. **Veillez indiquer le nom du (de la) chercheur(e) responsable du projet à l'UQO. (L'article 3.1 de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains précise qu'un(e) « chercheur(e) » inclut, aux fins des présentes, les professeur(e)s, les étudiant(e)s aux cycles supérieurs ou au premier cycle, ou toute personne impliquée dans les activités de recherche couvertes par la présente Politique.)**

*Qui est le (la) chercheur(e) principal(e) de ce projet à l'UQO?*

Kabore, Rachidatou

- 
3. *En plus du (de la) chercheur(e) principal(e), y a-t-il d'autres personnes dans votre équipe de recherche?*

Non

- 
4. **Veillez sélectionner le type de chercheur(e) qui correspond à la situation du (de la) chercheur(e) principal(e).**

*Le (la) chercheur(e) principal(e) est :*

Étudiant(e) de 2e cycle

#### Validation fin de projet

1. **Est-ce que votre projet de recherche est terminé?**

Non

#### Section B: Directeur(s)

1. **Veillez indiquer le nom de votre directeur(trice) de recherche ou des codirecteur(e)s de votre projet. Si un(e) codirecteur(trice) n'est pas professeur(e) de l'UQO, veuillez seulement indiquer son nom ici en l'ajoutant comme contact. Seuls les professeur(e)s de l'UQO peuvent être ajoutés comme utilisateur(trice)s à un projet.**

*Saisir les premières lettres du nom d'abord*

della Faille De Leverghem, Dimitri

#### Section C: Déroulement des travaux

1. **Veillez préciser le statut actuel de la collecte de données en indiquant votre choix ci-dessous.**

*Quel est le statut actuel de la collecte de données?*

- Débutera dans les 12 prochains mois  
 Débutera dans plus d'une année  
 Est en cours  
 Est terminée  
 Le projet n'implique pas de collecte de données, mais plutôt l'utilisation de bases de données impliquant des sujets humains.

2. **Veillez indiquer si des participant(e)s se sont retirés du projet ou si vous avez dû retirer des participant(e)s du projet? Si oui, indiquez pour quelles raisons.**

*Est-ce que des participant(e)s se sont retirés du projet ou avez-vous dû retirer des participant(e)s du projet?*

Non

3. **Veillez indiquer si des participant(e)s ont subi des effets indésirables ou des inconvénients? Si oui, veuillez les décrire et nous indiquer comment il vous a été possible d'y remédier.**

*Est-ce que des participant(e)s ont subi des effets indésirables ou des inconvénients?*

Non

4. **Veillez indiquer si vous avez rencontré des situations où la confidentialité a été compromise? Si oui, dans quelles circonstances et qu'avez-vous pu y faire?**

*Avez-vous rencontré des situations où la confidentialité a été compromise?*

Non

5. **Veillez indiquer si vous avez rencontré d'autres difficultés. Si oui, précisez lesquelles.**

*Avez-vous rencontré d'autres difficultés?*

Non

## Section D: Financement

1. **Veillez indiquer la ou les sources de financement du projet**

- Aucun financement
- FRONT
- FROSC
- FRQS
- MITACS
- CRSH
- CRSNG
- IRSC
- Chaire institutionnelle
- Démarrage de projet
- Dépannage
- Contribution institutionnelle (regroupement)
- Équipes
- Fonds de recherche (cours en appoint)
- Fonds de recherche (DFCP)
- Centre de recherche
- Autre ministère ou organisme fédéral
- Autre ministère ou organisme provincial
- Autre

**Veillez préciser la source de financement**

J'ai reçu une bourse récemment de l'OCCAH (Observatoire Canadien sur les crises et l'action humanitaire) de 1500 dollars canadien pour soutenir ma recherche. Je ne sais pas si cela compte.

2. **Veillez fournir l'unité budgétaire (si disponible).**

*Si votre projet est financé, veuillez indiquer votre unité budgétaire.*

J'ai reçu une bourse récemment de l'OCCAH de 1500 dollars (une seule fois).

**Section E: Modifications au projet**

1. **Est-ce que votre projet de recherche s'est déroulé comme prévu lors de l'approbation éthique initiale ou en fonction des modifications préalablement apportées et approuvées par le CER?**

Oui

2. **Veillez indiquer si vous envisagez apporter des modifications à votre projet de recherche.**

*Avez-vous l'intention d'apporter des modifications à votre projet de recherche?*

Oui

**Section F: Projet sous la responsabilité d'un autre CÉR**

1. Si votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation par un autre comité d'éthique que celui de l'UQO. Veuillez déposer le document qui démontre que le certificat d'éthique a été renouvelé par l'autre établissement (ex. autres universités, CISSS, etc).

#### Section H: signature du directeur/ codirecteur(s)

1. Seuls le (la) directeur(trice) ou les codirecteurs(trices) peuvent signer à cet endroit. **LE FORMULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ TANT QUE LE (LA) DIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE N'A PAS SIGNÉ. N'oubliez pas de déposer le formulaire une fois complété.**

*IMPORTANT : Avant de signer et déposer ce formulaire, veuillez vous assurer de bien lire les réponses de l'étudiant(e), car vous partagez la responsabilité du projet avec l'étudiant(e).*

**AVIS AUX ÉTUDIANT(E)S : LE FORMULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE DÉPOSÉ TANT QUE LE (LA) DIRECTEUR(TRICE) OU CODIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE N'A PAS SIGNÉ LE FORMULAIRE. Seul le (la) directeur(trice) ou codirecteur(trice) peut remplir cette section. Si vous signez à la place de votre directeur(trice) OU QUE VOUS DÉPOSÉ LE FORMULAIRE SANS LA SIGNATURE DU (DE LA) DIRECTEUR(TRICE) OU CODIRECTEUR(TRICE) DE RECHERCHE, vous ne ferez que retarder le traitement de votre dossier.**

*Signature électronique du (de la) directeur(trice) ou du (de la) codirecteur(trice) :*

Professeur(e) :  
Dimitri della Faille De Leverghem  
2025-11-12 11:31

## **Annexe E. Guide d'entretien**

### **Guide d'entretien**

Notre guide d'entretien s'articule autour des sections suivantes :

#### Introduction

- Accueil et remerciements pour la participation à l'entretien.
- Présentation de la chercheuse, mentionnant son parcours et, si nécessaire, la façon dont le contact avec la participante a été établi.
- Rappel du sujet, de l'objectif de la recherche et des raisons ayant motivé le choix de cette association.
- Explication du déroulement de l'entrevue.
- Information à la participante sur l'enregistrement de l'entretien et la prise de notes, puis confirmation du consentement éclairé.

#### Déroulement de l'entretien

- Ouverture sur les principaux thèmes et sous-thèmes, en enchaînant les questions afin de mieux explorer l'expérience des femmes dans les associations et leurs contributions dans les associations engagées pour la paix et la cohésion sociale au Burkina Faso.

### **Questions lors des entrevues**

Q1: Comment est née votre association ?

Q2 : Et dans quel contexte l'association a-t-elle été créée ?

Q3 : Quel est le but de votre association ?

Q4 : Quelles sont les principales activités menées par votre association ?

Q5: Comment vous financez les activités de votre association ? bénéficiez-vous d'un accompagnement de l'État ou d'autres acteurs importants ?

Q6: Selon vous, comment votre association participe-t-elle à la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso? Concrètement quelles sont les actions qu'elle pose?

Q7 : Est-ce que votre association mène des actions en faveur des personnes déplacées internes ?

Q8: Selon vous, qu'est-ce qui doit être fait afin que les femmes soient plus impliquées dans les programmes gouvernementaux ou internationaux de lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso ?

Q9: Dans le cadre de votre activité, rencontrez-vous des freins à l'atteinte de vos objectifs? Quels sont les éléments facilitants?

Q10 : Est-ce que votre sécurité a été menacé dans le cadre de vos actions ou de votre engagement ?

Q11: Me recommanderiez-vous une association ou une personne-ressource qui pourrait m'éclairer dans ma recherche ? Si oui, est-ce que vous pouvez me mettre en contact avec cette personne ?

Après le questionnaire - Conclusion

- Un remerciement est adressé à la participante pour sa contribution et le temps accordé à l'entretien.

- L'occasion lui est ensuite donnée d'ajouter des commentaires ou de partager toute information complémentaire qu'elle jugerait pertinente.